

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

**INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

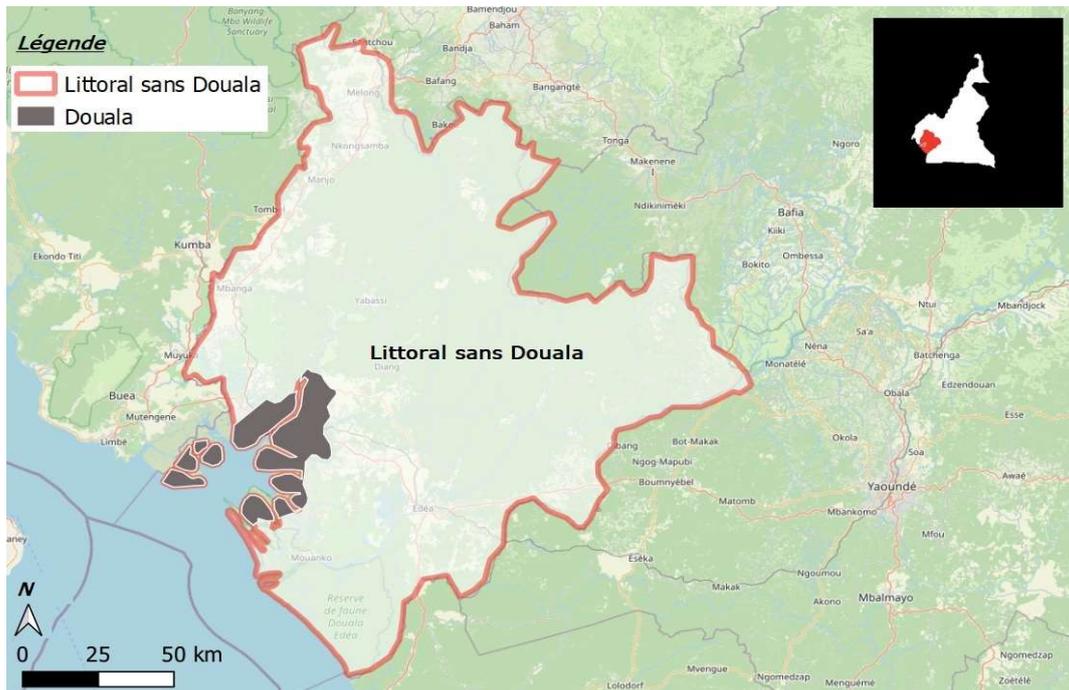
**NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS**

Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4)

MONOGRAPHIE DE LA REGION D'ENQUÊTE DU LITTORAL SANS DOUALA

Edition 2020

Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4)



MONOGRAPHIE DE LA REGION DU LITTORAL SANS DOUALA



TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	VI
PREFACE	VIII
AVANT-PROPOS	X
NOTE DE SYNTHÈSE.....	XII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA REGION.....	2
1.1 <i>Situation géographique.....</i>	2
1.1.1 Végétation	2
1.1.2 Climat.....	2
1.1.3 Relief.....	3
1.1.4 Sols.....	3
1.1.5 Hydrographie.....	3
1.2 <i>Structure administrative.....</i>	4
1.2.1 Départements.....	4
1.2.2 Arrondissements/Communes.....	5
1.3 <i>Caractéristiques socioculturelles des populations.....</i>	5
1.4 <i>Situations économique, sanitaire et sociodémographique.....</i>	6
1.4.1 Situation économique	6
1.4.2 Situation sanitaire.....	7
1.4.3 Situation sociodémographique	8
CHAPITRE 2 : PAUVRETE MONETAIRE.....	10
2.1 <i>Tendances des indicateurs de pauvreté monétaire.....</i>	10
2.1.1 Profil de pauvreté monétaire en 2014.....	10
2.1.2 Evolution de la pauvreté monétaire de 2001 à 2014	12
2.1.2.1 Evolution du taux de pauvreté monétaire	12
2.1.2.2 Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire.....	12
2.1.2.3 Evolution de la sévérité de la pauvreté monétaire	13
2.1.3 Evolution des inégalités	14
2.1.3.1 Evolution du rapport Q5/Q1 de la consommation des ménages.....	14
2.1.3.2 Evolution de l'indice de Gini.....	14
2.2 <i>Carte de pauvreté monétaire en 2016.....</i>	15
2.2.1 Carte de pauvreté monétaire des départements en 2016	15
2.2.1.1 Incidence de la pauvreté monétaire par département.....	15
2.2.1.2 Profondeur de la pauvreté monétaire par département.....	16
2.2.2.3 Incidence de la pauvreté chronique par département.....	16
2.2.2 Carte de pauvreté monétaire des communes en 2016	18
2.2.2.1 Incidence de la pauvreté monétaire par commune	18
2.2.2.2 Profondeur de la pauvreté monétaire par commune	19
2.2.2.3 Incidence de la pauvreté chronique par commune.....	20
CHAPITRE 3 : CARTOGRAPHIE DE QUELQUES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD).....	21

3.1	<i>Emploi</i>	21
3.1.1	Emploi chez les personnes de 15 à 64 ans.....	21
3.1.2	Emploi chez les enfants de 5 à 14 ans.....	24
3.1.3	Emploi non-salarié dans la population active occupée.....	26
3.1.4	Chômage des personnes de 15 à 64 ans	28
3.2	<i>Education</i>	32
3.2.1	Alphabétisation.....	32
3.2.1.1	Alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans.....	32
3.2.1.2	Alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans	35
3.2.2	Enfants de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire.....	38
3.2.3	Scolarisation.....	41
3.2.3.1	Scolarisation au primaire	41
3.2.3.2	Scolarisation au secondaire	44
3.2.4	Parité filles/garçons.....	49
3.2.4.1	Parité filles/garçons au primaire	49
3.2.4.2	Parité filles/garçons au secondaire.....	51
3.2.5	Enfants hors du système éducatif.....	53
3.2.5.1	Enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif.....	53
3.2.5.2	Enfants de 12 à 18 ans hors du système éducatif.....	56
3.2.5.3	Personnes de 15 à 24 ans ni à l'école, ni au travail	59
3.3	<i>Assainissement et accès à certains services de base</i>	62
3.3.1	Population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées.....	62
3.3.2	Population utilisant une source améliorée d'eau de boisson.....	65
3.3.3	Population utilisant l'électricité.....	67
3.3.4	Population utilisant des combustibles solides	69
3.3.5	Population de 15 ans ou plus possédant un téléphone.....	71
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....		73
	<i>Conclusion</i>	73
	<i>Recommandations</i>	73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....		75
ANNEXES.....		76
	<i>Annexe A : Synthèse méthodologique</i>	76
	<i>Annexe B : Processus d'élaboration et de validation des monographies sur les conditions de vie des populations</i>	84
	<i>Annexe C : Indicateurs de pauvreté monétaire et de quelques ODD</i>	85
	<i>Annexe D : Personnel de l'EC-ECAM 4</i>	96

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ARSEL	: Agence de Régularisation du Secteur de l'Electricité
BIT	: Bureau International du Travail
BM	: Banque Mondiale
BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CAMWATER	: Cameroon Water Utilities Corporation
CAPI	: Computer Assisted Personal Interviewing
CDC	: Cameroon Development Corporation
CDE	: Camerounaise Des Eaux
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CSPRO	: Census and Survey Processing System
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM 2	: Deuxième Enquête Camerounaise Auprès de Ménages
ECAM 3	: Troisième Enquête Camerounaise Auprès de Ménages
ECAM 4	: Quatrième Enquête Camerounaise Auprès de Ménages
EC-ECAM 4	: Enquête Complémentaire à l'EC-ECAM 4
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EDSC	: Enquête Démographique et de Santé au Cameroun
ENEO	: Energy of Cameroon
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FEICOM	: Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
GPL	: Gaz de Pétrole Liquéfié
IDL	: Indice de Développement Local
INC	: Institut National de Cartographie
INS	: Institut National de la Statistique
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
MICS	: Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples)
MINEPAT	: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINHDU	: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINSANTE	: Ministère de la Santé Publique

ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAPI	: Paper And Pencil Interviewing
PARFIP/SSN	: Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques-Volet Statistique
PCD	: Plan Communal de Développement
PEPS	: Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique
PHP	: Plantations du Haut-Penja
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RGE	: Recensement Général des Entreprises
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SOCAPALM	: Société Camerounaise des Palmeraies
SPNP	: Société des Plantations Nouvelles de Penja
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UE	: Union Européenne
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition de la superficie du Littoral sans Douala selon le département	2
Tableau 1.2 : Liste des arrondissements et communes par département.....	5
Tableau 1.3: Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus (%)par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	7
Tableau 1.4: Quelques indicateurs de santé chez les femmes et les enfants	8
Tableau 1.5: Quelques indicateurs sociodémographiques.....	9
Tableau 2.1: Indicateurs de pauvreté monétaire suivant quelques caractéristiques sociodémographiques	11
Tableau annexe A.1: Répartition de l'échantillon ZD et des ménages par enquête selon la région d'enquête	81
Tableau annexe C.1: Indicateurs de pauvreté monétaire (%) par département et commune en 2016...	85
Tableau annexe C.2: Quelques indicateurs sur l'emploi par département et commune en 2016.....	86
Tableau annexe C.3: Taux d'alphabétisation et pourcentage d'enfants fréquentant le préscolaire ou le primaire par département et commune en 2016	87
Tableau annexe C.4: Taux net de scolarisation par département et commune en 2016.....	89
Tableau annexe C.5: Taux net ajusté de scolarisation par département et commune en 2016.....	90
Tableau annexe C.6: Pourcentage d'enfants en dehors du système éducatifpar département et commune	92
Tableau annexe C.7: Indice de parité par département et commune en 2016.....	94
Tableau annexe C.8: Indicateurs assainissement et d'accessibilité aux services de base par département et commune du Littoral sans Douala	95

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

A. Graphiques

Graphique 2.1: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) dans le Littoral sans Douala et au niveau national de 2001 à 2014.....	12
Graphique 2.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire (en %) dans le Littoral sans Douala et au niveau national de 2001 à 2014.....	13
Graphique 2.3: Evolution de la sévérité de la pauvreté (en %) dans le Littoral sans Douala et au niveau national de 2001 à 2014.....	13
Graphique 2.4: Evolution régionale du rapport Q5/Q1 de 2001 à 2014.....	14
Graphique 2.5: Evolution régionale de l'indice de Gini de 2001 à 2014.....	14

B. Cartes

Carte 1.1: Carte administrative du Littoral sans Douala	4
Carte 2.1: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par département.....	15
Carte 2.2: Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par département	16
Carte 2.3: Incidence de pauvreté chronique (en %) par département.....	17
Carte. 2.4: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par commune.....	18
Carte 2.5: Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par commune	19
Carte 2.6: Incidence de pauvreté chronique (en %) par commune.....	20
Carte 3.1: Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans (en %) par département	22
Carte 3.2: Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans (en %) par commune	23
Carte 3.3: Taux d'emploi des enfants de 5 à 14 ans (en %) par département	24
Carte 3.4: Taux d'emploi des enfants de 5 à 14 ans (en %) par commune	25
Carte 3.5: Part de l'emploi non-salariés (en %) par département.....	26
Carte 3.6: : Part de l'emploi non-salariés (en %) par commune.....	27
Carte 3.7: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par département.....	28
Carte 3.8: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par commune.....	29
Carte 3.9: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par département.....	30
Carte 3.10: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune	31
Carte 3.11: Taux d'alphabétisation des jeunes hommes de 15-24 ans (en %) par département.....	33
Carte 3.12: Taux d'alphabétisation des jeunes femmes de 15-24 ans (en %) par département.....	33
Carte 3.13: Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans (en %)par commune	34
Carte 3.14: Taux d'alphabétisation des hommes de 15-64 ans (en %) par département.....	36
Carte 3.15: Taux d'alphabétisation des femmes de 15-64 ans (en %) par département.....	36
Carte 3.16: Taux d'alphabétisation des personnes de 15-64 ans (en %) par commune	37
Carte 3.17: Pourcentage de garçons de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département	39
Carte 3.18: Pourcentage de filles de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département	39
Carte 3.19: Pourcentage d'enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par commune	40
Carte 3.20: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des garçons de 6-11 ans (en %) par département	42
Carte 3.21: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des filles de 6-11 ans (en %) par département	42

Carte 3. 22: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans par commune.....	43
Carte 3.23: Taux net ajusté de scolarisation au secondairedes garçons de 12-18 ans (en %) par département	45
Carte 3.24: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des filles de 12-18 ans par département...	45
Carte 3.25: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des jeunes de 12-18 ans (en %) par commune	46
Carte 3.26: Taux net ajusté de scolarisation au 1er cycle du secondaire des garçons de 12-15 ans (en %) par département	48
Carte 3.27: Taux net ajusté de scolarisation au 1er cycle du secondaire des filles de 12-15 ans (en %) par département	48
Carte 3.28: Indice de parité filles/garçons au primaire par département.....	49
Carte 3.29: Indice de parité filles/garçons au primaire par commune.....	50
Carte 3.30: Indice de parité fille/garçon au secondaire par département	51
Carte 3.31: Indice de parité fille/garçon au secondaire par commune	52
Carte 3.32: Pourcentage de garçons de 6 à 11 ans hors du système éducatif par département	54
Carte 3.33: Pourcentage de filles de 6 à 11 ans hors du système éducatif par département.....	54
Carte 3.34: Pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif par commune.....	55
Carte 3.35: Pourcentage de garçons de 12 à 18 ans hors du système éducatif par département	57
Carte 3.36: Pourcentage de filles de 12 à 18 ans hors du système éducatif par département.....	57
Carte 3.37: Pourcentage d'enfants de 12-18 ans hors du système éducatif par commune.....	58
Carte 3.38: Pourcentage de jeunes hommes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département ..	60
Carte 3.39: Pourcentage de jeunes femmes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département ...	60
Carte 3.40: Pourcentage de jeunes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par commune.....	61
Carte 3.41: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par département	63
Carte 3.42: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par commune	64
Carte 3.43: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par département	65
Carte 3.44: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par commune	66
Carte 3.45: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité par département.....	67
Carte 3.46: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité par commune	68
Carte 3.47: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides par département....	69
Carte 3.48: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides par commune.....	70
Carte 3.49: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone par département	71
Carte 3.50: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone par commune	72

PREFACE

L'année 2010 a marqué le début de la mise en œuvre, par le Gouvernement et ses partenaires au développement, des politiques publiques déclinées dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Cette stratégie visait une croissance inclusive et des emplois de qualité à travers la réduction du sous-emploi. La lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes et l'accès à une activité génératrice des revenus ou à un emploi de qualité comptent parmi les principaux piliers porteurs de l'émergence du Cameroun **à l'horizon 2035**.

L'adhésion du Cameroun à l'agenda 2030 des Nations Unies et à l'agenda 2063 de l'Union Africaine est un engagement fort du pays à poursuivre la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, en même temps que l'amélioration continue de l'accès aux services sociaux de base. Les statistiques produites à partir du dispositif technique opérationnel mis en place permettent d'apprécier les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés, de poursuivre les politiques publiques ou de les ajuster pour davantage d'efficacité ; tel qu'il ressort du rapport national 2015 sur le reporting des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de l'édition 2018 de la plaquette intitulée *Aperçu de la situation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD)*.

Ces publications, tout en relevant que les conditions de vie des populations se sont dans l'ensemble améliorées, comme l'indique entre autres le recul de l'incidence de la pauvreté de près de 3 points de 2001 à 2014. Toutefois, l'impact aurait pu être plus significatif si les politiques publiques ciblaient directement et efficacement les populations bénéficiaires.

Face à ce constat d'insuffisance, la réponse stratégique du Gouvernement a été de recourir davantage au ciblage des populations bénéficiaires, contrairement à l'approche basée sur les subventions universelles qui a montré ses limites. C'est ainsi qu'avec l'appui de la Banque Mondiale, le Gouvernement a démarré la mise en œuvre du projet Filets Sociaux dont la phase pilote, qui couvrait deux régions, vient de s'achever, avec des résultats fort encourageants. Le passage à l'ensemble du territoire national pour la seconde phase du Projet coïncide avec la volonté du Gouvernement de mettre en place un système de protection sociale universelle et d'accélérer la décentralisation pour une meilleure exécution des projets et programmes d'investissement public au niveau local.

Pour accompagner cette politique gouvernementale, l'Institut National de la Statistique (INS) a produit des indicateurs statistiques désagrégées sur les 360 communes, concernant notamment les conditions de vie des populations. Certains de ces indicateurs sont liés aux ODD.

Le regroupement du profil des 360 communes a permis de dresser les profils de pauvreté monétaire des 58 départements, des 10 régions, ainsi que les villes de Douala et Yaoundé. Pour ces mêmes niveaux administratifs, certains indicateurs, liés aux ODD, sont produits et analysés dans le cadre des notes d'analyses thématiques. Elles sont assorties des recommandations des mesures de politiques publiques dont la mise en œuvre est susceptible d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations cibles.

Cet important travail s'est fait avec l'assistance des partenaires techniques et financiers auxquels j'exprime la reconnaissance du Gouvernement. Il s'agit du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne (UE).

Je voudrais également exprimer la satisfaction du Gouvernement sur la qualité du travail effectué par l'équipe de l'INS à laquelle j'adresse mes sincères félicitations pour sa détermination. Il reste à poursuivre le travail de manière à rendre disponibles tous les résultats attendus pour une exploitation dans le cadre des travaux d'élaboration de la phase 2 de la Vision du développement du Cameroun à l'horizon 2035 ; la phase 1 déclinée dans le DSCE s'achevant en fin 2020.

Alamine OUSMANE MEY

**Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire**

Pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (SCE), le Cameroun s'est doté d'un dispositif statistique apte à fournir des informations fiables et de qualité. A titre d'illustration, les résultats issus de la série d'enquêtes auprès des ménages, à l'instar des enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM), des enquêtes démographiques et de santé (EDS), et des enquêtes sur la situation de la femme et de l'enfant (connues sous l'acronyme de MICS), ont abondamment contribué à l'élaboration des politiques publiques, au suivi de leur mise en œuvre, ainsi qu'à l'évaluation de leurs impacts sur les populations.

La désagrégation spatiale des statistiques produites jusqu'alors ne permettait pas de répondre aux préoccupations relatives au ciblage des bénéficiaires et à l'approche de planification au niveau géographique plus fin, notamment le département, l'arrondissement ou la commune. Dans le but de pallier à ces insuffisances, l'Institut National de la Statistique (INS) a mis en œuvre une méthodologie d'estimation sur les petits domaines et conçu un plan de sondage représentatif au niveau de la commune, pour élaborer des **cartes de pauvreté nationale, régionales, départementales et communales, ainsi que de Douala et Yaoundé.**

Dans le cadre de cet exercice, l'INS s'est appuyé sur deux sources des données récentes à savoir la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) réalisée en 2014 et l'Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) de 2016/2017, en l'absence des données récentes issues d'un recensement général de population et de l'habitat ; le dernier datant de 2005.

Il est à noter que la réalisation de l'EC-ECAM 4 a bénéficié de la contribution financière du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) et de l'INS. L'élaboration des cartes de pauvreté a bénéficié de l'appui de la Banque Mondiale à travers le Projet d'amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) à travers lequel le contrat d'assistance technique de l'expert international Harold COULOMBE a été financé.

A titre de rappel, du côté des partenaires financiers et techniques du Gouvernement, les appuis à la réalisation de l'ECAM 4 provenaient de l'Union Européenne (UE) à travers le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques-Volet Statistique (PARFIP/SSN), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Il est également important de relever la forte participation des ménages à travers l'accueil réservé aux équipes et la sincérité des réponses fournies aux questions posées, la contribution appréciable des autorités administratives et municipales à savoir le Gouverneur, les Préfets, les Sous-préfets, les Maires ainsi que les autorités traditionnelles et religieuses. Les Forces de Défense et de Sécurité ont apporté des appuis adaptés, surtout dans les localités à risque élevé d'insécurité.

A tous ces acteurs, nous exprimons nos sincères remerciements pour tous ces appuis multiformes sans lesquels, il n'aurait pas été possible, pour l'INS de réaliser un travail de qualité.

La présente monographie de la région d'enquête du Littoral sans Douala, couvre les 3 départements et les 28 communes dont les profils de pauvreté monétaire sont en même temps dressés. Pour ces mêmes niveaux administratifs, certains indicateurs non monétaires liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) sont aussi présentés.

Joseph TEDOU

Directeur Général

1. Contexte et justification

Le Cameroun a élaboré et mis en œuvre depuis 2010 sa stratégie de croissance et de l'emploi qui est consignée dans le DSCE. Une évaluation de la mise en œuvre de cette stratégie, pour ce qui concerne le volet pauvreté, révèle une baisse du pourcentage de la population pauvre de 2,4 points de 2007 à 2014. La réalisation de l'Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) de 2016/2017 a permis de produire des indicateurs sur la pauvreté monétaire et certains indicateurs des ODD au niveau infrarégional.

1.1 Contexte national

L'adhésion du Cameroun à l'agenda 2030 des Nations Unies constitue un engagement fort pour le pays dans la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui ont remplacé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) depuis 2016. Comme en 2000 dans le cadre des OMD, le Gouvernement réaffirme sa volonté à mettre en œuvre tous les 17 objectifs retenus dont les deux premiers visent respectivement à lutter contre la pauvreté et la faim. L'évaluation des OMD en 2015 avait montré que les politiques mises en œuvre ont effectivement permis de réduire la pauvreté mais pas au rythme dicté par l'objectif qui est de réduire le fléau de moitié à l'horizon 2020. De plus, les inégalités se sont accentuées, surtout en milieu rural.

Le contexte est également marqué, d'une part, par des menaces d'ordre social et sécuritaire dans certaines localités du pays, et, d'autre part, par un affermissement de la croissance mondiale avec la remontée des cours du pétrole et la dévaluation du Naira.

La crise sécuritaire qui, jusque-là, était ressentie dans certaines localités de la région de l'Extrême-Nord entretenue par la secte terroriste Boko-Haram et dans la région de l'Est à cause de la crise sociopolitique en République Centrafricaine (RCA), a aussi touché la région de Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; crise sociopolitique entretenue cette fois-ci par des bandes armées remettant en cause l'unité nationale. Face à cette situation, plusieurs initiatives¹ sont mises en œuvre par le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires de bonne volonté pour réduire les souffrances des populations exposées dont certaines ont dû se déplacer vers d'autres localités où règne la paix et la sécurité, ou se déplacer hors du territoire national où elles vivent dans la précarité.

Sur le plan économique, globalement, malgré une conjoncture internationale peu favorable depuis 2010, la croissance du PIB a été régulière, avec une moyenne de 5,6% de 2013 à 2015, avant de chuter à 4,6 % en 2016 et 3,5 en 2017. Sur le plan des finances publiques, le Cameroun a conclu en juin 2017 avec le FMI, un accord pour une Facilité d'élargissement de crédit (FEC) permettant des décaissements exceptionnels dans le cadre du programme économique et financier. Les taux annuels d'inflation sont restés au-dessous du seuil communautaire CEMAC de 3% ; préservant ainsi le pouvoir d'achat des populations sur une période où il n'y a pas eu de revalorisation généralisée des salaires ou des prix d'achat aux producteurs de cacao et café.

¹ Il s'agit notamment du Projet de Relèvement et de la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Nord, et du Plan d'Assistance Humanitaire d'Urgence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

1.2 Contexte régional

La région d'enquête du Littoral sans Douala compte 3 départements et 28 arrondissements/communes. L'agriculture est l'une des principales activités économiques de la région ; elle est pratiquée dans tous les départements et en particulier celui du Moungo. Les cultures d'exportation telles que la banane qui est cultivée majoritairement dans le Moungo par la Société des Plantations Nouvelles de Penja (SPNP) et les Plantations du Haut-Penja (PHP), le palmier à huile qui est cultivé dans la Sanaga-Maritime par la SOCAPALM, l'hévéa est produit par la CDC (axe routier Douala-Limbé). Le café robusta et le cacao sont cultivés dans le Moungo et le Nkam. Les cultures vivrières et maraîchères sont pratiquées dans presque tous les départements surtout dans le Moungo. La pêche industrielle est pratiquée par les grandes sociétés qui ont leur siège à Nkongsamba. La région bénéficie de certains projets de construction de routes dont celui de la route Douala-Bonépoupa-Yabassi. Cette région d'enquête est traversée par la nationale N°5 qui part de Douala pour Bafoussam.

1.3 Justification

L'intérêt de la présente monographie régionale est de mettre à la disposition du Gouvernement et des autorités locales des informations assez détaillées pour l'identification et la mise en œuvre des actions ciblées au profit des populations. Le niveau de détail étant la commune, l'ambition est d'aider les Exécutifs municipaux avec des informations appropriées pour alimenter leur plan local de développement qui est l'un des outils recommandés par le Gouvernement.

2. Principaux constats relevés

Dans la région d'enquête du Littoral sans Douala, près d'une personne sur cinq se trouve au-dessous du seuil de pauvreté. L'on note que le taux de pauvreté dans cette région d'enquête est quatre fois plus élevé que celui de Douala. Par ailleurs, une analyse de l'évolution du taux de pauvreté de cette région d'enquête, en comparaison avec les autres régions du pays, révèle que le Littoral sans Douala (tout comme le Centre sans Yaoundé, la région de l'Est, de l'Ouest et du Sud-Ouest) est classé dans la catégorie des régions qui ont enregistré un fort recul de la pauvreté sur la période 2001-2014.

Pour ce qui est de la proportion des personnes en emploi, il affiche un taux très important. Toutefois, il convient de relever que ce niveau qui semble flatteur masque en fait une autre réalité en 2016 dans cette région d'enquête où 82,8% de travailleurs sont non-salariés. Ce résultat montre qu'il existe une forte précarité des emplois qui sont en majorité exercés dans le secteur informel. Ce secteur est généralement caractérisé par des emplois vulnérables ou précaires ne permettent pas aux populations de toujours échapper à la pauvreté monétaire.

En ce qui concerne l'éducation, les communes affichent des taux appréciables en matière d'alphabétisation et de scolarisation (préscolaire, primaire). Toutefois, il faut signaler que ces niveaux appréciables d'éducation sont ternis par les niveaux élevés du travail des enfants dans les communes de Yabassi (53,5%), de Baré (72,9%), d'Eboné (79,7%) et de Manjo (74,3%). En outre, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la scolarisation au secondaire et réduire considérablement le nombre d'enfants de la tranche d'âge du secondaire hors-école.

En matière de fourniture d'électricité aux populations de la région d'enquête du Littoral sans Douala, des efforts doivent être déployés dans le département du Nkam. De même pour l'accès aux installations sanitaires améliorées. Sur le plan des énergies utilisées pour la

cuisine, seulement 5% de la population de cette région d'enquête utilisent des combustibles propres pour la cuisine. Il y a lieu de continuer à promouvoir l'utilisation du gaz pour la cuisson.

3. Conclusion et recommandations

3.1 Conclusion

Les résultats dégagés de cette monographie ont permis de connaître davantage le profil de pauvreté et les disparités entre les trois départements et vingt-huit communes de la région d'enquête du Littoral sans Douala. Ils mettent donc en exergue certains faits qui n'étaient pas encore révélés jusqu'alors du fait de l'absence de ce niveau de désagrégation. Ces résultats seront utiles dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets plus particulièrement au niveau communal. Il appartient donc aux différents acteurs du développement et notamment à l'exécutif communal de s'approprier ces résultats pour un meilleur développement de leur commune.

3.2 Recommandations

Les résultats de cette étude suggèrent quelques recommandations.

A l'endroit du Gouvernement, des partenaires au développement et de l'exécutif communal :

- Intensifier la mise en œuvre des mécanismes permettant d'accroître la productivité du secteur primaire, notamment agricole (à travers la formation, l'équipement et le désenclavement, la facilitation de l'accès aux terres, aux semences, aux facteurs de production, aux infrastructures, ...);
- Affiner le ciblage des actions gouvernementales en vue d'améliorer l'accès à une éducation de qualité ;
- Poursuivre la lutte en général et dans l'enseignement secondaire en particulier, contre les barrières à l'éducation (tant du côté de l'offre que de la demande) ;
- Poursuivre l'extension du réseau de distribution de l'électricité, notamment en zone rurale, et assurer une fourniture permanente de l'électricité ;
- Produire régulièrement les cartes de pauvreté jusqu'au niveau des communes pour assurer un meilleur suivi et évaluation des politiques au niveau local ;
- Poursuivre la politique de réduction de la pauvreté en mettant en œuvre le Projet Filets Sociaux dans les zones ciblées de la région du Littoral sans Douala ;
- Poursuivre la mise en œuvre des stratégies visant la création et la promotion des emplois décents ;
- Combattre le travail des enfants dans les communes concernées ;
- Se référer aux indicateurs présentés dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD).

INTRODUCTION

La stratégie nationale de développement du Cameroun, déclinée dans le DSCE, est en cours d'implémentation dans toutes les régions. Son évaluation à mi-parcours a révélé que les résultats escomptés n'ont pas toujours été atteints, tels que prévus. Cette contreperformance pourrait en partie être attribuée à l'insuffisance des données désagrégées au niveau infrarégional susceptibles de mettre en exergue les disparités, de mieux cibler géographiquement les populations bénéficiaires et de calibrer les interventions en leur direction.

L'adoption de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) par les pays membres des Nations Unies depuis 2015 propose *la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous*. Il indique ainsi des réponses aux défis auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, à la violence sous toutes ses formes, aux conflits, aux menaces à la paix et à la justice, et à la bonne gouvernance. Ces ODD sont interconnectés et des cibles y ont été fixées à l'échéance 2030.

Dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de ses populations, le Cameroun s'est toujours arrimé aux agendas internationaux à travers ses documents cadres de politique et de planification à moyen et long terme que sont la Vision 2035 et sa première phase déclinée dans le DSCE.

La production du présent rapport régional s'inscrit dans la volonté du Gouvernement à mettre à la disposition des différents acteurs au développement et particulièrement aux acteurs régionaux et communaux, des indicateurs statistiques pour affiner l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement local.

Le rapport met en relief les indicateurs de pauvreté estimés, pour la première fois au Cameroun, au niveau des départements et des communes de la région d'enquête du Littoral sans Douala. En outre, il présente d'autres indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment ceux sur l'éducation, l'emploi et l'environnement. Toutes ces informations devraient davantage éclairer la prise de décision dans un contexte d'accélération de la décentralisation.

Dans sa structure, en plus de l'introduction, de la note de synthèse, de la conclusion et des recommandations, le rapport est structuré en trois (3) chapitres :

- le premier chapitre fait une présentation de la région d'enquête ;
- le chapitre 2 intitulé pauvreté monétaire analyse dans sa première partie les tendances des indicateurs de pauvreté monétaire de la région d'enquête du Littoral sans Douala sur la période 2001-2014. Il présente ensuite le profil de pauvreté par département et par commune à l'aide des cartes thématiques ;
- le chapitre 3 examine les niveaux de quelques indicateurs ODD liés à l'emploi, à l'éducation, à l'assainissement et à l'accès aux services de base.

La synthèse méthodologique et les valeurs des indicateurs qui ont alimenté la production des cartes sont présentées en annexes de cette monographie.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA REGION

Ce chapitre présente la région d'enquête du Littoral sans Douala du point de vue de la situation géographique, de la structure administrative, des caractéristiques socioculturelles de la population et de la situation socio-économique et sociodémographique.

1.1 Situation géographique

La région d'enquête du Littoral sans Douala est située entre les 4^{ème} et 6^{ème} parallèles Nord d'une part, et entre les 9^{ème} et 11^{ème} méridiens Est d'autre part. Elle a une superficie de 19 136 km², représentant ainsi 4,0% du territoire national.

Tableau 1.1 : Répartition de la superficie du Littoral sans Douala selon le département

Département	Superficie en Km ²	Répartition (en %) des superficies
Moungo	3 874	20,3
Nkam	6 148	32,1
Sanaga-Maritime	9 114	47,6
Ensemble	19 136	100

Source : INC

La densité moyenne de la région en 2015 est de 30,3 habitants au km². Géographiquement, elle est limitée au nord par la région de l'Ouest, notamment les départements du Ndé, du Haut-Nkam, et de la Menoua ; au sud par l'Océan Atlantique et le département de l'Océan (région du Sud) ; à l'Est par la région du Centre, notamment les départements du Nyong et Kellé, de la Lékié et du Mbam-et-Inoubou ; à l'ouest par la région du Sud-Ouest, notamment les départements du Fako et du Koupé-Manengouba.

1.1.1 Végétation

La végétation de la région est composée de la mangrove, de la forêt littorale de basse altitude et de la forêt biafréenne de basse et moyenne altitude. S'étendant sur un rayon de 50 à 100 km autour de Douala, la forêt littorale de basse altitude où l'essence dominante est le *Lophira alata*, succède à la mangrove. La forêt biafréenne de basse et moyenne altitudes, dense et humide, s'étend vers l'intérieur de 100 à 150 km.

La mangrove, milieu amphibie formé essentiellement des palétuviers, s'étend sur les rives de l'estuaire du Wouri, les embouchures de la Sanaga et du Nyong.

D'autres essences de la végétation telles que les steculiacées ont été détruites au profit des plantations agricoles industrielles (caféiers, palmiers à huile, bananeraie et hévéa).

1.1.2 Climat

Le climat est de type équatorial et se caractérise par :

- une très forte humidité (de l'ordre de 85%), notamment en saison des pluies ;
- une forte pluviométrie, variant de 2400 à 4000mm dans l'année, due à la longue saison de pluies pouvant s'étaler sur 230 à 250 jours de précipitation au cours d'une année normale, avec un accent marqué au cours des mois de juillet à septembre ;
- Une courte saison sèche qui dure entre 2 et 3 mois par an.

1.1.3 Relief

On distingue trois grands reliefs dans la région du Littoral : La plaine côtière et l'estuaire du Wouri, la zone des plateaux et des collines et les zones montagneuses et volcaniques.

Le premier comprend la mangrove qui s'étend de la baie de Bimbria à celle de Londji ; et les formations sédimentaires recouvrant l'arrière-pays qui vont de Mouanko au sud à Yabassi au sud-est.

Le second, dont les altitudes vont jusqu'à 900mètres, est constitué des plateaux et des collines du Nkam, de la Sanaga-Maritime et dans le Sud du Moungo (jusqu'à Loum).

Le troisième relief est constitué des zones montagneuses et volcaniques situées au nord ayant des altitudes de plus de 900mètres. On y retrouve les plus hauts sommets de la région : les monts Manengouba (2250mètres), Koupé (2070mètres) et Nlonako (1850mètres).

1.1.4 Sols

Les types de sol de la région varient selon le département.

Dans le Moungo, les sols sont diversifiés. On y retrouve en effet :

- les sols bruns, riches en matières organiques qui rendent propices les cultures de la banane, de l'ananas, du café, du cacao et de diverses cultures vivrières ;
- les sols ferrallitiques sur roches basiques, s'étendant sur 36 000 ha, que l'on observe dans les environs de Mbanga, Loum et Mélong ;
- les sols sédimentaires, propices à la culture du palmier à huile et du manioc, couvrent tout le Sud du département du Moungo (de Mbanga à Dibombari) ;
- les sols ferrallitiques humifères des Monts Koupé Manengouba qui s'étendent sur moins de 10 000 ha et conviennent à la culture du thé et de la pomme de terre ;
- les sols ferrallitiques typiques, qui occupent environ 39 000 ha et qui conviennent à presque toutes les cultures.

Dans la Sanaga Maritime, on rencontre des sols à faible teneur en matières organiques, victimes eux aussi du lessivage des fortes pluies. Ces sols conviennent cependant aux cultures vivrières à cycle végétatif hâtif.

La pédologie du Nkam se caractérise principalement par des lato-sols jaunes et des lato-sols rouges forestiers ; ces sols conviennent aux cultures pérennes.

1.1.5 Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région du Littoral est dense et varié. Les fleuves et rivières qui arrosent la région appartiennent au bassin atlantique et ont pour principal point de convergence l'estuaire du Wouri. Ces fleuves et rivières comprennent principalement :

- le Moungo, qui prend sa source aux pieds des Monts Rumpi dans la région du Sud-Ouest ;
- le Nkam, qui prend sa source dans les flancs des Monts Bamboutos, dans la région de l'Ouest;
- la Dibamba, qui prend sa source dans le massif de Banen près de Yingui ;

- la Sanaga, qui entre dans la région du Littoral par sa confluence avec la rivière Lebomo, atteint Édéa par des chutes et se jette dans l'océan atlantique en formant l'île de Malimba par ses deux bras.

1.2 Structure administrative

La région du Littoral, change d'appellation en 2008 à la faveur du Décret du président de la République N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun. Dans le cadre de ce rapport, les analyses portent sur la région d'enquête du Littoral sans Douala. Cette région d'enquête comprend trois départements qui sont subdivisés en 28 arrondissements/communes et en plusieurs chefferies de divers degrés. Par ailleurs, elle compte deux communautés urbaines :

- la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;
- la Communauté Urbaine d'Édéa.

1.2.1 Départements

Les trois départements de la région d'enquête sont:

- ✓ Le département du Moungo dont le chef-lieu est Nkongsamba ;
- ✓ Le département du Nkam qui a pour chef-lieu Yabassi ;
- ✓ Le département de la Sanaga-Maritime dont le chef-lieu est Édéa.

Carte 1.1: Carte administrative du Littoral sans Douala



1.2.2 Arrondissements/Communes

Le Littoral sans Douala comporte 25 arrondissements / communes inégalement réparties dans l'ensemble de ses trois départements. Le département du Moungo comporte treize (13) communes (Bonalea, Bare, Dibombari, Loum, Manjo, Mbanga, Melong, Mombo, Penja, Nkongsamba I, Nkongsamba II, Nkongsamba III, Ebone), celui du Nkam compte quatre (04) communes (Nkondjock, *Ndobian*, Yabassi, Yingui), la Sanaga-Maritime a onze (11) communes (Dibamba, Dizangue, Edea I, Edea II, Massock, Mouanko, Ndom, Ngambe, Ngwei, Nyanon, Pouma).

Tableau 1.2 : Liste des arrondissements et communes par département

Département	Chef-lieu	Nom de l'arrondissement	Nom de la commune	Nombre de communes
Moungo	Nkongsamba	<i>Abo/Fiko</i>	<i>Bonalea</i>	13
		<i>Bare-Bakem</i>	<i>Bare</i>	
		Dibombari	Dibombari	
		Loum	Loum	
		Manjo	Manjo	
		Mbanga	Mbanga	
		Melong	Melong	
		Mombo	Mombo	
		<i>Njombe-Penja</i>	<i>Penja</i>	
		Nkongsamba I	Nkongsamba I	
		Nkongsamba II	Nkongsamba II	
		Nkongsamba III	Nkongsamba III	
		<i>Nlonako</i>	<i>Ebone</i>	
Nkam	Yabassi	Nkondjock	Nkondjock	4
		<i>Nord-Makombe</i>	<i>Ndobian</i>	
		Yabassi	Yabassi	
		Yingui	Yingui	
Sanaga-Maritime	Edéa	Dibamba	Dibamba	11
		Dizangue	Dizangue	
		Edéa I	Edea I	
		Edéa II	Edea II	
		<i>Massock-Songloulou</i>	<i>Massock</i>	
		Mouanko	Mouanko	
		Ndom	Ndom	
		Ngambe	Ngambe	
		Ngwei	Ngwei	
		Nyanon	Nyanon	
		Pouma	Pouma	
Total				25

Note : Pour certains cas, le nom de la commune est différent de celui de l'arrondissement, mais l'espace territorial reste le même. Tel est le cas des arrondissements de Abo/Foko, de Bare-Bakem, de Njombe-Penja, de Nlonako, de Nord-Makombe et de Massock-Songloulou qui correspondent aux communes de Bonalea, de Bare, de Penja, de Ebone, de Ndobian et de Massock respectivement.

Source : MINAT, Décret N°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de communes.

1.3 Caractéristiques socioculturelles des populations

Les premiers occupants de la région d'enquête du Littoral sans Douala étaient principalement composés des Sawa (ou côtiers), des Bassa, des Mbo, des Bakaka et des Bakossi qui ont le Manengouba pour langue commune. Les communautés Bassa, Yabassi et Bakoko des environs de Douala, et d'autres sont les populations bantoues les plus anciennes dans la région (Balons, Bonkengs, Bafaw, Bankon, ...). Du fait de la mobilité de la population, aux peuples

ci-dessus cités, il faut ajouter les peuplements récents constitués des personnes venues des autres régions du pays.

La répartition des ethnies, issues des peuplements anciens, de cette région d'enquête selon le département se présente comme suit :

- Moungo:Baneka, Bakaka, Bakem, Bakoko, Balong, Bankon, Bonkeng, Mbo, Pongo, Bakossi.
- Nkam:Yabassi, Bandem, Banen, Banyan, Bibom, Bodiman, Ewodi, Mbang, Moya.
- Sanaga-Maritime:Bassa, Bakoko, Malimba, Ndonga.

1.4 Situations économique, sanitaire et sociodémographique

1.4.1 Situation économique

Selon les résultats du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE 2) de 2016, un total de 7899 entreprises et établissements a été dénombré dans le Littoral sans Douala, soit 9,6% de l'ensemble des entreprises et établissements dénombrés dans toute la région du Littoral. Une répartition de ces entreprises et établissements par département permet de noter que 67,2% se trouvent dans le Moungo et près de 30,0% dans la Sanaga-Maritime. Le département du Nkam se retrouve avec une part marginale, soit moins de 3% de ces entreprises et établissements.

Dans le domaine de l'agriculture, le Littoral sans Douala regorge de nombreuses ressources. L'agriculture est l'une des principales activités économiques de la région. Elle est pratiquée dans tous les départements et en particulier celui du Moungo. La banane d'exportation est plus cultivée dans le Moungo précisément à Penja par la Société des Plantations Nouvelles de Penja (SPNP) et les Plantations du Haut-Penja (PHP). Le palmier à huile qui occupe de loin la première place dans la région, est cultivée dans la Sanaga-Maritime par la SOCAPALM, à Dizangué par la SAFACAM et à Edéa par la Ferme Suisse. L'hévéa est produit par la CDC (axe routier Douala-Limbé). Le café robusta et le cacao sont cultivés dans le Moungo et le Nkam. Les cultures vivrières et maraîchères sont pratiquées dans presque tous les départements surtout dans le Moungo. La pêche industrielle est pratiquée par les grandes sociétés qui ont leur siège à Nkongsamba. La pêche artisanale quant à elle est réalisée dans les cours d'eau intérieurs que sont la Sanaga et la Dibamba.

En ce qui concerne les rendements des productions, le meilleur rendement est obtenu dans les « fruits et légumes » (16,3 tonnes par hectare), contre le groupe « produits industriels d'origine agricole » (0,5 tonnes par hectare).

Les racines et tubercules les plus cultivées sont le manioc et le macabo/taro. Les pommes de terre sont très faiblement produites dans la région et ne sont cultivées que dans le Moungo et le Nkam. Pour ce qui est des légumineuses, les principales cultures sont le haricot, l'arachide et le soja.

La richesse hydrographique de la région la prédispose aux activités de pêche artisanale et industrielle.

La structure de l'emploi chez les personnes âgées de 10 ans ou plus révèle que le secteur informel et notamment informel agricole est celui où la plupart de ces actifs occupés exercent.

Globalement en 2016, 88,1% d'actifs occupés âgés de 10 ans ou plus de cette région d'enquête exercent dans le secteur informel. S'agissant particulièrement du secteur informel agricole, ils sont 60,1% à y exercer leur profession. La part importante du secteur informel et particulièrement du secteur informel agricole dans l'emploi, observée pour l'ensemble, se reproduit selon le sexe et le milieu de résidence. Toutefois, en milieu urbain, la part du secteur informel agricole baisse au bénéfice du secteur informel non agricole.

L'analyse par secteur d'activité montre que six actifs occupés sur dix (64,1%) exercent dans le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche). Un résultat similaire est aussi obtenu selon le sexe et le milieu de résidence. Toutefois, en milieu urbain, la part du tertiaire atteint 41,8%, soit 15,8% dans le commerce et 26,0% dans les services.

Tableau 1.3: Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus(en %) par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Secteur institutionnel					
Public	8,6	5,5	7,4	5,1	6,3
Privé formel	5,0	5,9	7,5	3,7	5,7
Informel non agricole	39,2	23,9	26,0	29,9	27,9
Informel agricole	47,2	64,7	59,1	61,3	60,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activités					
Primaire	48,2	69,8	64,9	63,3	64,1
Industrie	10,0	9,0	9,7	8,8	9,3
Commerce	15,8	8,2	8,2	12,3	10,2
Services	26,0	13,0	17,2	15,6	16,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

1.4.2 Situation sanitaire

Les données des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et des Enquêtes à Indicateurs Multiples (MICS) permettent de relever que sur la période 2004-2014, la proportion des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est supérieure à 90%. Par ailleurs, elle varie peu sur la période, passant de 93,8% en 2004 à 94,2% en 2011 puis s'établit à 92,5% en 2014.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) pour les trois années ayant précédé l'enquête, qui représente le nombre de naissances vivantes qu'une femme aurait si elle était soumise aux taux actuels de fécondité par âge durant ses années de procréation (15-49 ans), a varié de 4,3 enfants par femme en 2004 à 4,6 en 2011 et à 4,2 en 2014.

Par ailleurs, la proportion d'enfants de 12-23 mois complètement vaccinés est en nette progression, passant de 67,9% en 2004 à 88,0% en 2014. Concernant particulièrement la rougeole, cette tendance haussière du taux de vaccination des enfants de 12 à 23 mois est encore observée : de 77,1% en 2004 à 94,3% en 2014.

En ce qui concerne la prévalence contraceptive chez les femmes de 15-49 ans mariées ou en union qui utilisent (ou dont le conjoint utilise) une méthode quelconque de contraception, il se

dégage une évolution en dents de scie entre 2004 et 2014. En effet, ce pourcentage a baissé de 37,4% en 2004 à 29,7% en 2011, puis est remonté pour s'établir à 54,8% en 2014.

Ces performances, aussi bien pour l'assistance à l'accouchement que pour la vaccination pourraient être imputées à une bonne éducation des populations et à l'amélioration de l'offre de santé.

Le taux de mortalité infantile donne la probabilité à la naissance de décéder avant l'âge d'un an révolu. Le tableau 1.4 montre que pour 1000 naissances vivantes en 2014 on a eu 49 décès. Ce taux était de 63 décès pour 1000 naissances vivantes en 2004. La mortalité infanto-juvénile qui mesure la probabilité pour un enfant né vivant de décéder avant l'âge de 5 ans est passée de 113 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2004, à 106 décès pour 1000 naissances vivantes en 2011 pour s'établir à 84 décès pour 1000 naissances vivantes en 2014.

La prévalence du VIH chez les personnes de 15-49 ans qui donne la proportion des personnes séropositives dans la population totale de 15-49 ans enregistre une tendance baissière en passant de 5,6% en 2004 à 3,9% en 2011.

Tableau 1.4: Quelques indicateurs de santé chez les femmes et les enfants

Indicateurs	2004	2011	2014
Indice Synthétique de Fécondité (ISF)	4,3	4,6	4,2
Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé qualifié (en %)	93,8	94,2	92,5
Pourcentage des femmes de 15 à 49 ans utilisant une méthode contraceptive quelconque	37,4	29,7	54,8
Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés (ayant reçu tous les vaccins)	67,9	66,3	88,0
Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole (en %)	77,1	85,6	94,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	63	63	49
Taux de mortalité infanto-juvénile(pour 1000 naissances vivantes)	113	106	84
Taux de prévalence (%) du VIH chez les personnes de 15 à 49 ans	5,6	3,9	-

Source: INS, EDS 3, 2004; EDS-MICS, 2011; MICS 5, 2014

1.4.3 Situation sociodémographique

La taille moyenne des ménages est de 4,1 personnes. Cette taille moyenne varie peu selon les départements. Elle passe de 3,4 personnes dans la Sanaga-Maritime à 4,4 personnes dans le Moungo.

Par ailleurs, 2,5% de la population du Littoral sans Douala vivent avec un handicap. Ce pourcentage varie de 2,1% dans le Moungo à 3,7% dans le département de la Sanaga-Maritime.

D'après les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) de 2005, la population de la région du Littoral est de 2 510 263 habitants et la ville de Douala représente 76,0% de cette population. Par conséquent, la population de la région du Littoral sans Douala en 2005 est de 602 463 habitants.

En 2016, les projections réalisées par l'INS estiment la population de la région d'enquête du Littoral sans Douala à 648065 habitants.

Dans l'ensemble, 14,7% de la population a moins de 5 ans. Cette proportion est presque stable selon le département et passe de 13,7% dans la Sanaga-Maritime à 15,7% dans le Nkam.

Près du quart de la population est âgée de moins de 15 ans. La même tendance est observée au niveau des départements, avec des pourcentages variant entre 22% et 26%. Un peu plus de la moitié de la population est âgée de 15-64 ans (tranche de la population potentiellement active). Cette proportion est plus élevée dans le département de la Sanaga-Maritime (58,7%) et l'est relativement moins dans les départements du Moungo (53,7%) et du Nkam (52,0%). Les personnes âgées 65 ans ou plus ne représentent que 5,1% de la population de cette région d'enquête.

Le pourcentage de femmes veuves ou divorcées âgées de 10 ans ou plus est de 15,7%. Cette proportion varie peu selon le département et passe de 14,6% dans la Sanaga-Maritime à 17,2% dans le Nkam.

Tableau 1.5: Quelques indicateurs sociodémographiques

Département	Pourcentage d'enfants de 0 - 11 mois	Pourcentage d'enfants de 0 - 4 ans	Pourcentage d'enfants de 5 - 14 ans	Pourcentage de personnes de 15 - 64 ans	Pourcentage de personnes de 65 ans ou plus	Pourcentage de femmes de 10 ans ou plus veuves/divorcées	Pourcentage d'individus ayant un handicap	Taille moyenne des ménages
Moungo	3,8	15,0	26,5	53,7	4,8	15,9	2,1	4,4
Nkam	3,4	15,7	26,7	52,0	5,6	17,2	2,8	4,2
Sanaga-Maritime	3,5	13,7	22,0	58,7	5,6	14,6	3,7	3,4
Littoral sans Douala	3,7	14,7	25,4	54,8	5,1	15,7	2,5	4,1

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

CHAPITRE 2 : PAUVRETE MONETAIRE

Ce chapitre est structuré en deux parties. La première est consacrée à l'analyse du profil de pauvreté monétaire en 2014 et à l'évolution des indicateurs de pauvreté sur la période 2001 à 2014. La seconde porte sur la présentation de la carte de pauvreté de la région d'enquête du Littoral sans Douala en 2016.

2.1 Tendances des indicateurs de pauvreté monétaire

Cette partie est structurée en trois sections et donne tout d'abord le profil de pauvreté monétaire en 2014. L'évolution des indicateurs de pauvreté et celle des indicateurs d'inégalités, sur la période 2001 à 2014, sont présentées respectivement à la seconde et troisième section.

2.1.1 Profil de pauvreté monétaire en 2014

Cette section analyse la pauvreté en rapport avec les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, et niveau d'instruction) et économiques (situation d'activité et secteur d'activité) du chef ménage.

L'incidence (ou le taux) de la pauvreté est le rapport du nombre d'individus pauvres à l'effectif total de la population. Une personne est considérée comme pauvre si elle vit dans un ménage pauvre. Un ménage est dit pauvre si sa consommation annuelle par équivalent-adulte² est inférieure au seuil de pauvreté. Le seuil a été évalué à 339 715 FCFA en 2014, correspondant à 931 FCFA par équivalent-adulte et par jour.

Il ressort du tableau 2.1 qu'en 2014, le taux de pauvreté (ou incidence de la pauvreté) au niveau du Littoral sans Douala est de 19,5%, soit près d'une personne sur cinq vivant au-dessous du seuil de pauvreté dans cette région d'enquête. Aussi, le niveau de pauvreté dans la région d'enquête est quatre fois plus élevé que celui de Douala (4,2%).

Les ménages dirigés par les femmes (21,1%) semblent être plus pauvres que ceux dirigés par les hommes (18,9%).

Suivant la taille du ménage, on observe que le taux de pauvreté augmente avec la taille du ménage, passant de 5,1% dans les ménages unipersonnels à 26,2% dans les ménages d'au moins 8 personnes.

Le niveau de pauvreté semble également croître avec l'âge du chef de ménage. En effet, il est de 11,3% dans les ménages dirigés par une personne âgée de moins de 35 ans, de 21,2% dans les ménages dirigés par les personnes de 35 à 64 ans et de 23,1% dans les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus.

Environ une personne sur quatre vivant dans les ménages dirigés par une personne non scolarisée est pauvre. A partir du niveau primaire, le niveau de pauvreté baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, passant de 26,1% dans les ménages dont le chef est de niveau d'instruction primaire à 9,3% dans ceux dont le chef est de niveau secondaire second cycle.

² Le nombre d'équivalent-adulte dans un ménage est la conversion de l'effectif du ménage en adulte-équivalent en termes de consommation, en prenant en compte les besoins spécifiques du fait du sexe et de l'âge de chacun des membres du ménage.

Tableau 2.1: Indicateurs de pauvreté monétaire (en %) suivant quelques caractéristiques sociodémographiques

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure de la pauvreté	Structure de la population
Milieu de résidence					
Urbain	18,8	4,6	1,7	35,4	36,6
Rural	19,8	4,6	1,7	64,6	63,4
Sexe du chef de ménage					
Masculin	18,9	4,3	1,6	73,0	75,0
Féminin	21,1	5,4	1,9	27,0	25,0
Niveau d'instruction du chef de ménage					
Non scolarisé	24,2	5,7	2,2	13,0	10,5
Primaire	26,1	5,7	1,8	54,1	40,4
Secondaire 1er cycle	16,5	5,7	2,6	22,1	26,2
Secondaire 2nd cycle	9,3	0,9	0,1	8,6	18,0
Supérieur	(8,4)	(0,7)	(0,1)	2,1	4,9
Age du chef de ménage					
Moins de 35 ans	11,3	2,2	0,6	11,6	19,9
35 - 64 ans	21,2	5,2	2,0	74,3	68,2
65 ans ou plus	23,1	5,3	1,8	13,9	11,7
Type de ménage					
Ménage unipersonnel	5,1	0,7	0,1	1,6	6,2
Monoparental strict	22,2	4,8	2,0	10,8	9,5
Monoparental élargi	23,8	6,4	2,1	15,4	12,6
Nucléaire strict	21,5	4,5	1,5	33,5	30,3
Nucléaire élargi	19,1	4,6	1,9	27,9	28,5
Autre élargi	16,3	4,6	1,7	10,8	12,9
Taille du ménage					
1 personne	5,1	0,7	0,1	1,6	6,19
2-3 personnes	10,8	2,5	0,9	9,0	16,2
4-5 personnes	17,8	3,8	1,3	26,8	29,3
6-7 personnes	24,6	5,4	1,8	36,5	28,9
8 personnes ou plus	26,2	7,6	3,3	26,0	19,3
Situation d'activité du chef de ménage					
Actif occupé	19,8	4,7	1,7	94,2	92,7
Chômeur BIT	(*)	(*)	(*)	0,1	0,3
Chômeur découragé	(*)	(*)	(*)	0,0	0,2
Cherche emploi mais pas disponible à l'instant	(*)	(*)	(*)	0,0	0,1
Inactif	16,3	3,8	1,2	5,7	6,8
Secteur d'activité du chef de ménage					
Primaire	25,2	6,1	2,3	74,4	58,6
Industrie	26,3	7,1	3,0	15,9	12,0
Tertiaire	6,6	0,9	0,2	9,7	29,4
<i>Commerce</i>	10,7	1,7	0,3	5,0	9,3
<i>Services</i>	4,7	0,5	0,1	4,7	20,1
Littoral sans Douala	19,5	4,6	1,7	100	100

Note : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, ECAM 4, 2014

La profondeur de la pauvreté, qui mesure l'écart relatif entre le seuil de pauvreté et la dépense moyenne de consommation finale par équivalent-adulte³ chez les pauvres, se situe à 4,6% en 2014. Elle est de quatre fois plus élevée que celle de Douala.

La pauvreté est également appréhendée par l'analyse des inégalités entre les pauvres à travers l'estimation de la sévérité. L'analyse de la sévérité de la pauvreté révèle que les niveaux des inégalités parmi les pauvres sont relativement élevés en 2014 dans la région d'enquête du Littoral sans Douala.

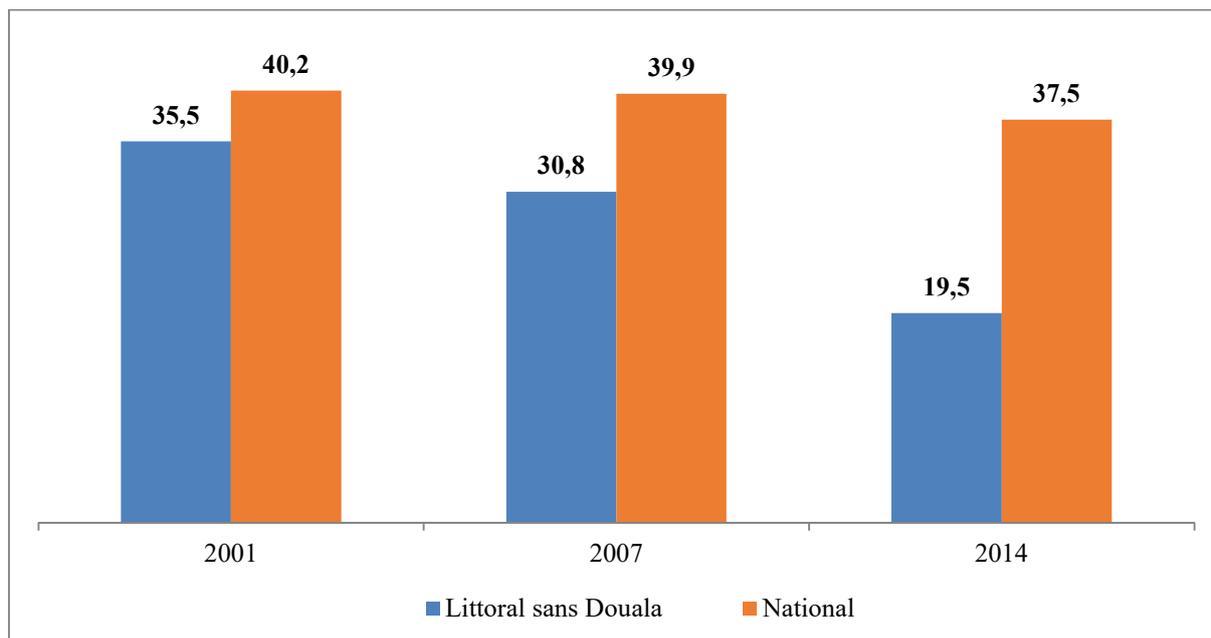
2.1.2 Evolution de la pauvreté monétaire de 2001 à 2014

Cette section traite de l'évolution de l'incidence, de la profondeur et la sévérité de la pauvreté de 2001 à 2014.

2.1.2.1 Evolution du taux de pauvreté monétaire

Une analyse de l'évolution du taux de pauvreté de 2001 à 2014 montre une tendance à la baisse. En effet, estimée à 35,5% en 2001, la proportion des pauvres est passée à 30,8% en 2007 et se situe à 19,5% en 2014. Comparativement aux autres régions du pays, la région d'enquête du Littoral sans Douala est classée dans la catégorie des régions qui ont enregistré un fort recul de la pauvreté, avec le Centre sans Yaoundé, l'Est, l'Ouest et le Sud-Ouest.

Graphique 2.1: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) dans le Littoral sans Douala et au niveau national de 2001 à 2014



Source : ECAM 2, 2001 ; ECAM 3, 2007 ; ECAM 4, 2014

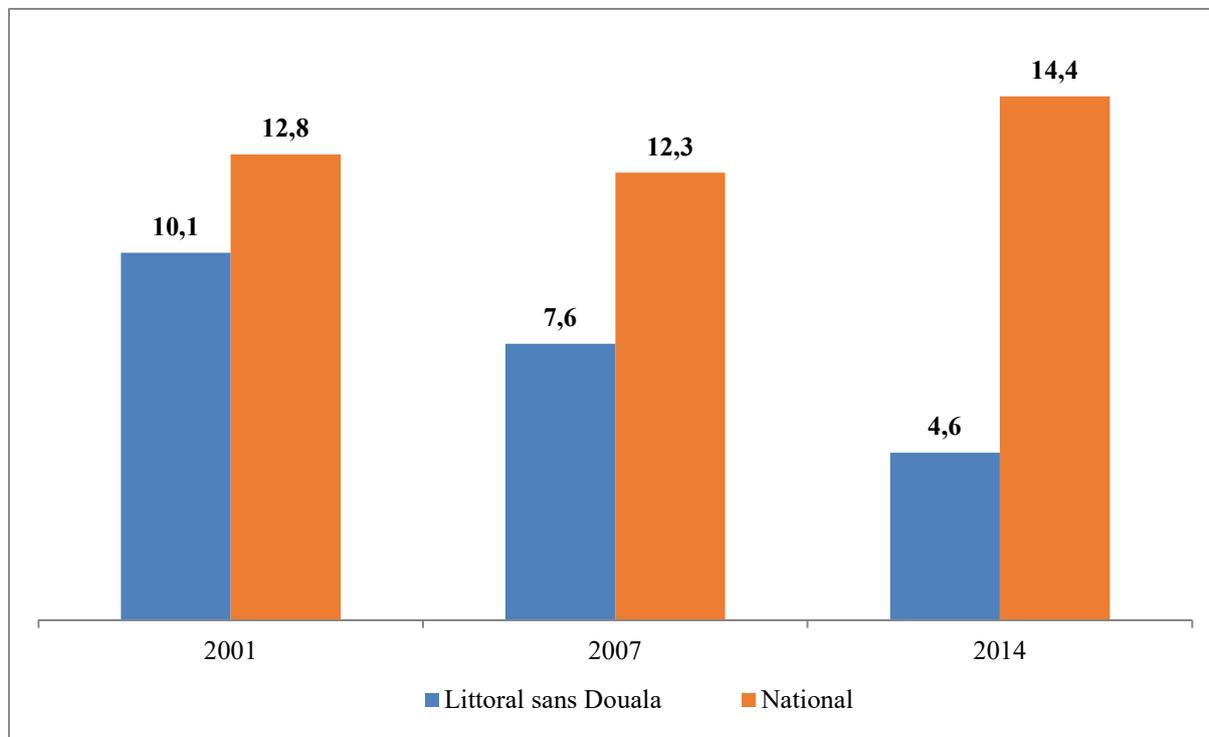
2.1.2.2 Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire

L'écart entre la consommation moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté a également connu une baisse sur la période 2001-2014, passant de 10,1% en 2001 à 7,6% en 2007 et à

³Le nombre d'équivalent-adulte dans un ménage est la conversion de l'effectif du ménage en adulte-équivalent en termes de consommation, en prenant en compte les besoins spécifiques du fait du sexe et de l'âge de chacun des membres du ménage.

4,6% en 2014. Cette évolution traduit le fait qu'avec le temps, relativement, les dépenses de consommation finale par équivalent-adulte des pauvres se rapprochent plus du seuil de pauvreté.

Graphique 2.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté monétaire (en %) dans le Littoral sans Douala et au niveau national de 2001 à 2014

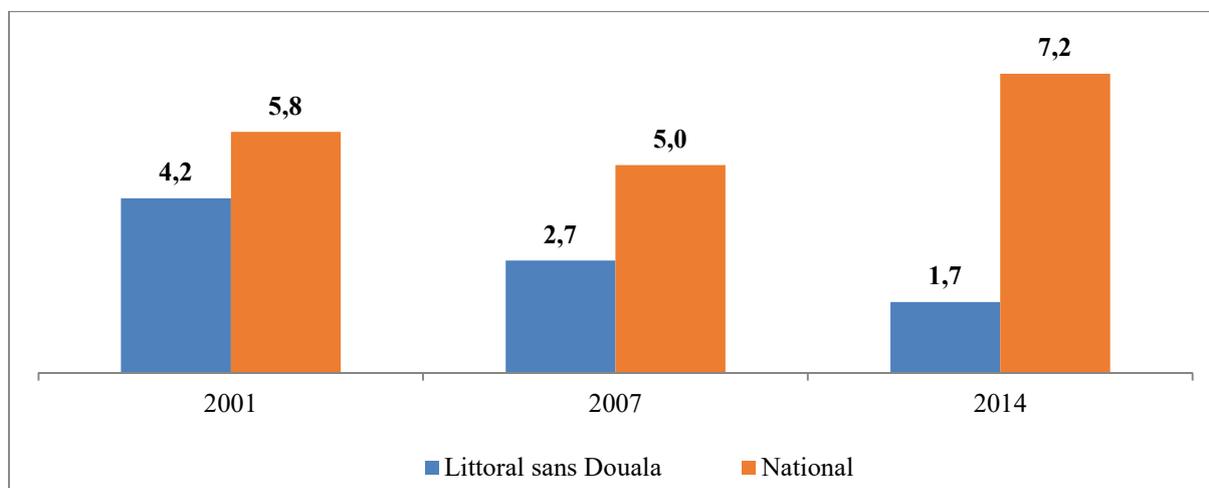


Source : ECAM 2, 2001 ; ECAM 3, 2007 ; ECAM 4, 2014

2.1.2.3 Evolution de la sévérité de la pauvreté monétaire

Les résultats de l'étude montrent que les inégalités entre les pauvres se sont considérablement réduites de 2001 à 2014 ; passant de 4,2% en 2001 à 2,7% en 2007 pour s'établir à 1,7% en 2014.

Graphique 2.3: Evolution de la sévérité de la pauvreté (en %) dans le Littoral sans Douala et au niveau national de 2001 à 2014



Source : INS, ECAM 2, 2001 ; ECAM 3, 2007 ; ECAM 4, 2014

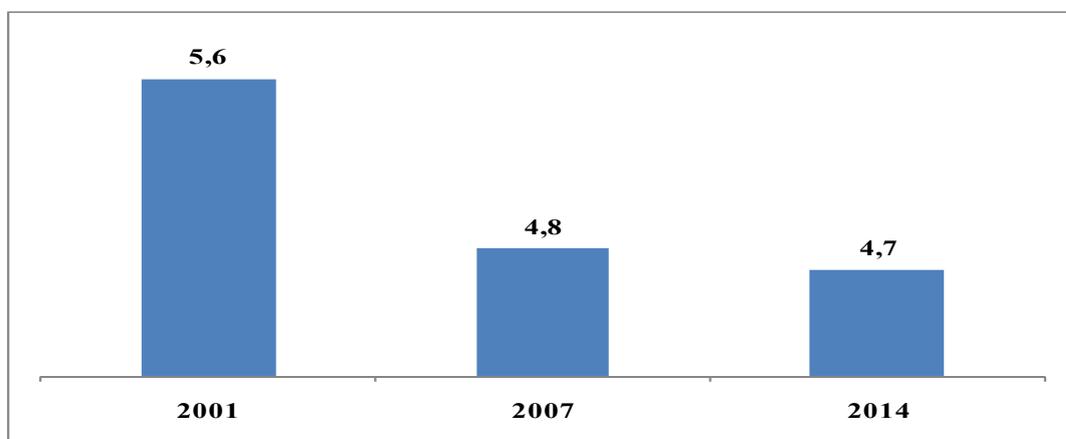
2.1.3 Evolution des inégalités

Un facteur important qui détermine les tendances de la pauvreté est l'évolution des inégalités au sein de la population en général. Ce phénomène est mesuré dans ce rapport par deux indicateurs que sont le rapport inter quintile des dépenses et l'indice de GINI.

2.1.3.1 Evolution du rapport Q5/Q1 de la consommation des ménages

Le rapport Q5 sur Q1 encore appelé rapport inter quintile est un indice de mesure des inégalités au sein d'une population. Il est calculé ici en rapportant la dépense de consommation finale des 20% les plus aisés(Q5) à celle des 20% les moins aisés (Q1). Ce rapport est passé de 5,6 en 2001 à 4,8 en 2007 pour se situer à 4,7 en 2014. Ainsi en 2014, les dépenses de consommation des 20% les plus aisés sont 4,7 fois supérieures à celles des 20% les moins aisés.

Graphique 2.4: Evolution régionale du rapport Q5/Q1 de 2001 à 2014

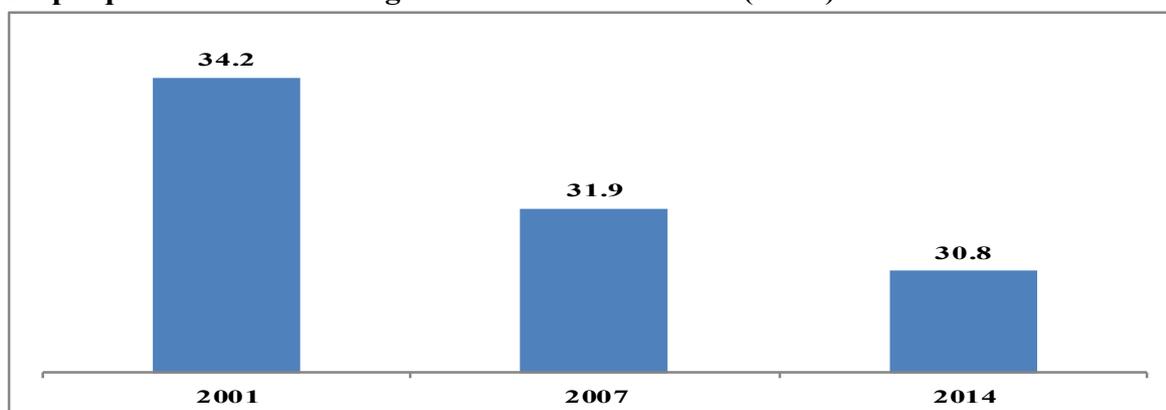


Source : INS, ECAM 2, 2001 ; ECAM 3, 2007 ; ECAM 4, 2014

2.1.3.2 Evolution de l'indice de Gini

L'indice de GINI est généralement utilisé pour mettre en exergue les inégalités de distribution ou de répartition d'une variable (revenu, consommation, salaire) au sein de la population. Dans le présent cas, il est une mesure synthétique des inégalités des dépenses de consommation.

Graphique 2.5: Evolution régionale de l'indice de Gini(en %) de 2001 à 2014



Source : INS, ECAM 2, 2001 ; ECAM 3, 2007 ; ECAM 4, 2014

Cet indice varie de zéro à un⁴, et plus il s'éloigne de zéro, plus l'inégalité est importante. L'indice de Gini varie de 0,342 en 2001 à 0,319 en 2007 et 0,308 en 2014, soit une diminution de 0,034 point au cours de la période 2001-2014 dans le Littoral sans Douala.

Cette diminution traduit une légère réduction des inégalités de consommation au sein de la population vivant dans cette région d'enquête.

LEGENDE **le pauvreté monétaire en 2016**

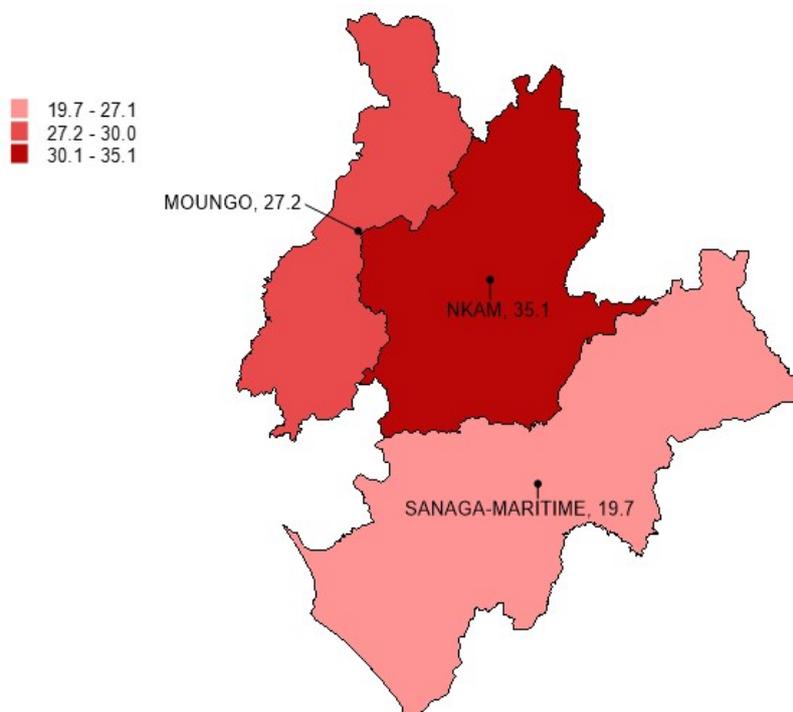
La carte de pauvreté renvoie à un ensemble de techniques dont l'objectif est de désagréger les indicateurs de pauvreté monétaire à des niveaux administratifs et géographiques plus fins (DAVIS, 2003). Comme relevé dans la synthèse méthodologique en annexe, l'élaboration de la carte de pauvreté s'est faite, dans le cadre de ce rapport, en combinant les données de l'ECAM 4 de 2014 et celles de l'EC-ECAM 4 de 2016. Ainsi, on dispose des estimations de taux de pauvreté en 2016, désagrégées jusqu'aux niveaux des départements et des communes de la région du Littoral sans Douala.

2.2.1 Carte de pauvreté monétaire des départements en 2016

Dans cette section, il est fait une analyse des indicateurs de pauvreté par département. Les indicateurs analysés portent sur l'incidence de la pauvreté monétaire, la profondeur de la pauvreté et l'incidence de la pauvreté chronique en 2016.

2.2.1.1 Incidence de la pauvreté monétaire par département

Carte 2.1: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par département



Dans l'ensemble, 26,1% de la population de la région d'enquête du Littoral sans Douala est pauvre en 2016.

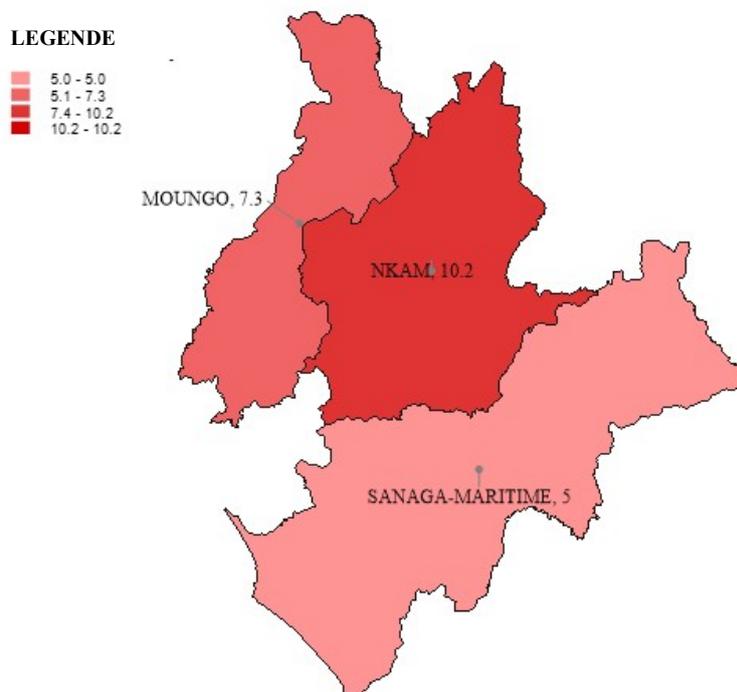
Au niveau départemental, le Nkam (35,1%) est celui où la proportion des pauvres est la plus élevée. Il est suivi par le Moungo (27,2%). La Sanaga-Maritime (19,7%) enregistre le plus faible niveau de pauvreté en 2016.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

⁴Les valeurs du graphique ont été données en pourcentage (multipliées par cent)

2.2.1.2 Profondeur de la pauvreté monétaire par département

Carte 2.2: Profondeur de la pauvreté monétaire (en %) par département



La profondeur de la pauvreté, qui représente l'écart relatif entre le seuil de pauvreté et la dépense de consommation finale par équivalent-adulte, chez les pauvres, se situe à 7% au niveau de la région d'enquête du Littoral sans Douala en 2016.

Selon le département, des disparités sont observées. En effet, les écarts par rapport au seuil de pauvreté monétaire sont plus élevés dans le département du Nkam (10,2%), suivi du Moundou (7,3%). Le niveau le plus bas est enregistré dans la Sanaga-Maritime (5,0%).

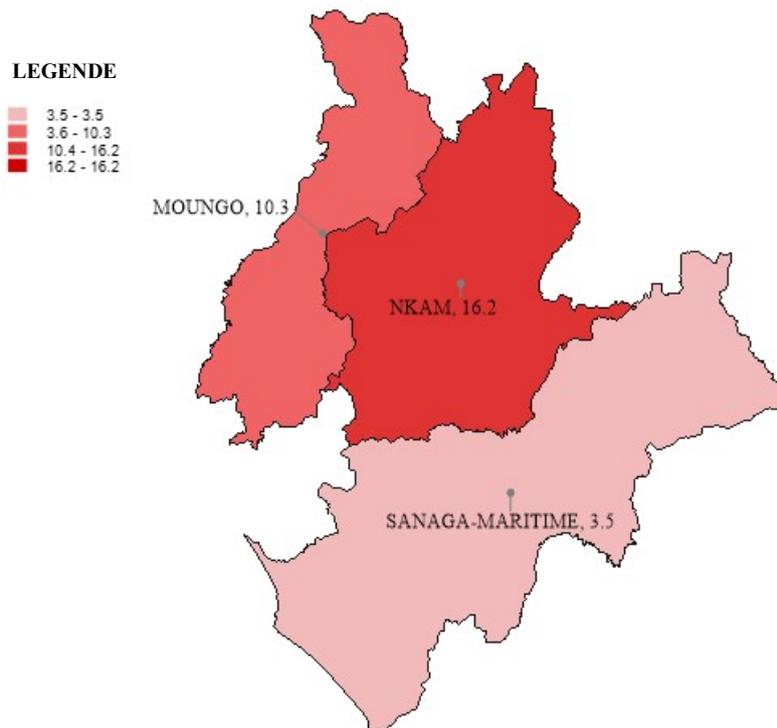
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

2.2.2.3 Incidence de la pauvreté chronique par département

La pauvreté chronique se rapporte à la pauvreté de longue durée, voir même durant toute la vie. Elle se traduit par une absence ou insuffisance de dotations, qui fait que le ménage ne profite pas des opportunités ou des conditions économiques favorables. Le ménage chroniquement pauvre reste ainsi d'une manière durable dans la pauvreté, par opposition au ménage transitoirement pauvre, qui dispose d'un minimum de dotation. Il s'agit des ménages qui sont actuellement pauvres et qui le resteront de façon durable.

L'incidence de la pauvreté chronique au niveau de la région d'enquête du Littoral sans Douala s'établit à 19,5% en 2016.

Carte 2.3: Incidence de pauvreté chronique (en %) par département



Au niveau des départements, on observe que les taux varient de 16,2% dans le Nkam à 3,5% dans la Sanaga-Maritime.

C'est dire que le Nkam est non seulement le département qui enregistre le taux de pauvreté le plus élevé de la région d'enquête, mais aussi celui où on a plus de pauvres chroniques ou de populations susceptibles de demeurer pendant longtemps dans la pauvreté.

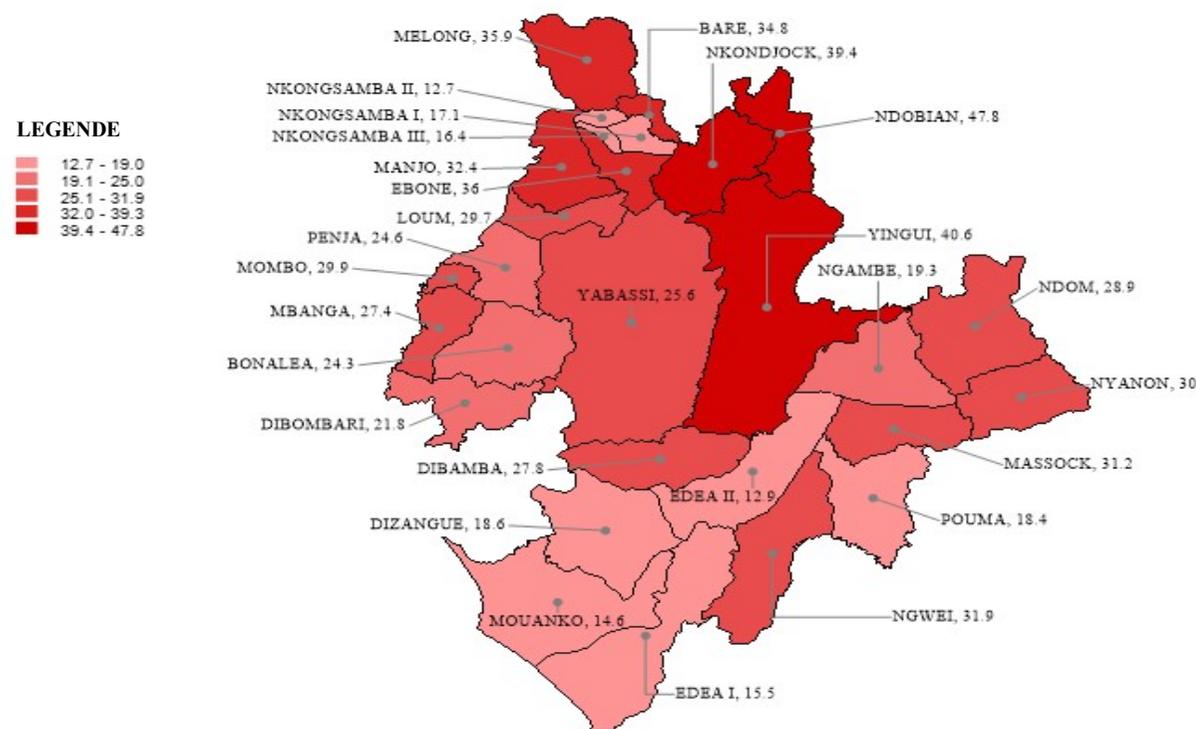
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

2.2.2 Carte de pauvreté monétaire des communes en 2016

Dans cette section, il est fait une analyse des indicateurs de pauvreté par commune. Les indicateurs analysés portent sur l'incidence de la pauvreté monétaire, la profondeur de la pauvreté et l'incidence de la pauvreté chronique en 2016.

2.2.2.1 Incidence de la pauvreté monétaire par commune

Carte 2.4: Incidence de la pauvreté monétaire (en %) par commune



Les communes de Ndobian (47,8%), de Yingui (40,6%) et de Nkondjock (39,4%), toutes dans le département du Nkam, affichent les niveaux de pauvreté les plus élevés de la région d'enquête.

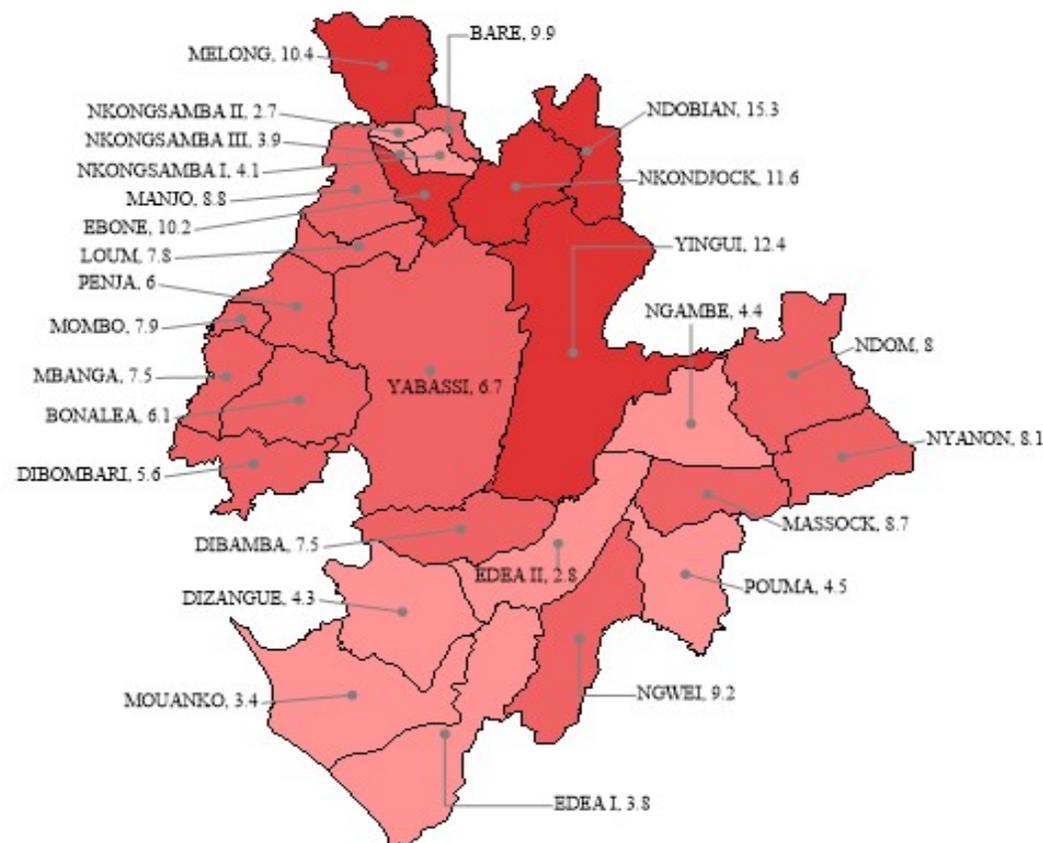
Par contre, les communes de Nkongsamba II (12,7%), d'Edéa II (12,9%), de Mouanko (14,6%), d'Edéa I (15,5%), de Nkongsamba III (16,4%), Nkongsamba I (17,1%), enregistrent les niveaux de pauvreté les plus faibles.

A l'exception de Yabassi (25,6%), les communes abritant le chef-lieu de département présentent des valeurs inférieures à 18,0%. Il s'agit de : Nkongsamba I, Nkongsamba II, Nkongsamba III, Edéa I et Edéa II.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

2.2.2.2 Profondeur de la pauvreté monétaire par commune

Carte 2.5: Profondeur de la pauvreté monétaire(en %) par commune



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

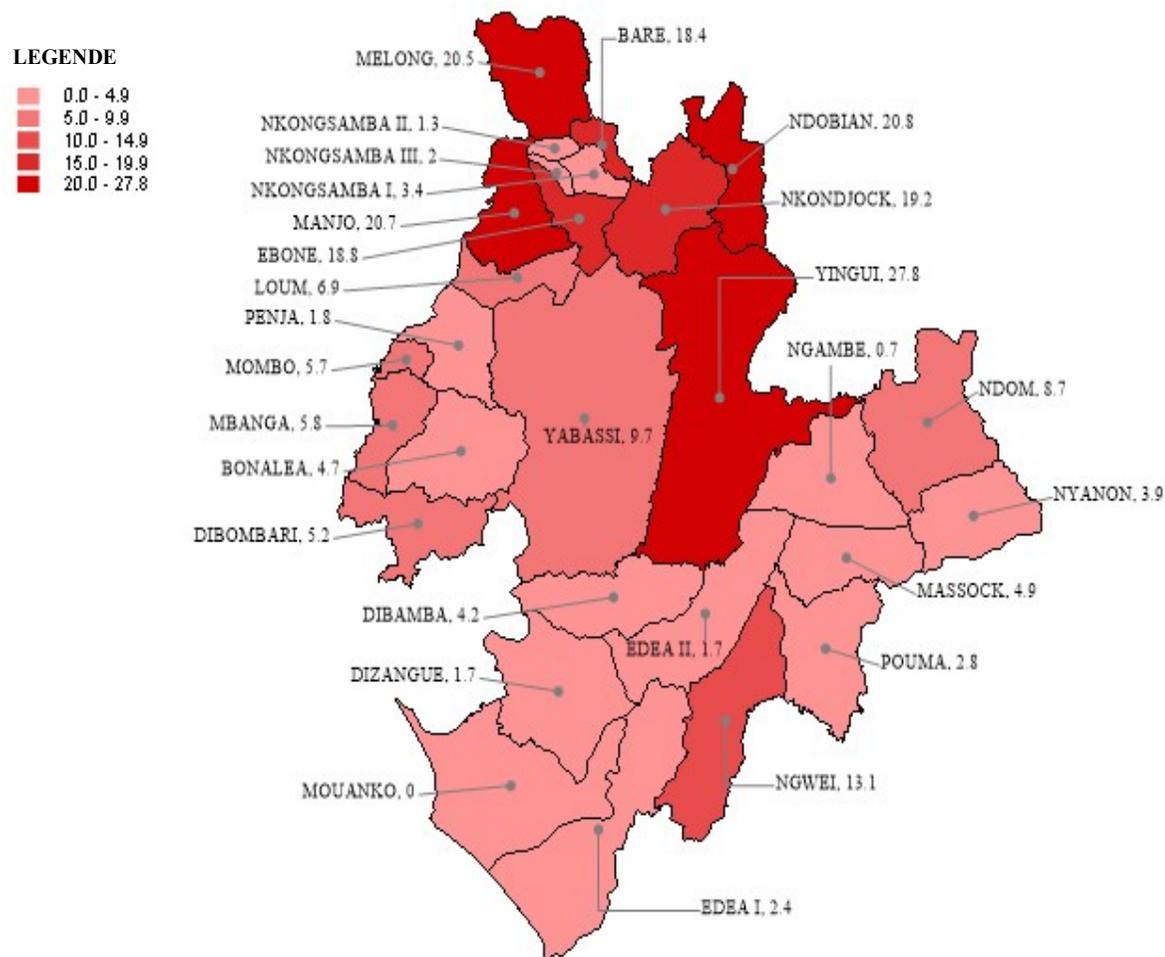
Les tendances observées précédemment avec l'incidence de la pauvreté au niveau des communes sont globalement les mêmes avec la profondeur de pauvreté.

En effet, la commune de Ndobian, dans le département du Nkam, affiche la profondeur de pauvreté la plus élevée (15,3%). Elle est suivie des communes de Yingui (12,4%) et de Nkondjock (11,6%). Dans ces communes, les dépenses de consommation finale des pauvres sont relativement plus éloignées du seuil de pauvreté.

Par contre, les communes où la dépense de consommation finale des pauvres est plus proche du seuil de pauvreté sont : Nkongsamba II (2,7%) et Edéa II (2,8%). Rappelons que ces communes sont celles qui enregistrent aussi les plus faibles taux de pauvreté.

2.2.2.3 Incidence de la pauvreté chronique par commune

Carte 2.6: Incidence de pauvreté chronique (en %) par commune



Les communes de Yingui (27,8%), de Ndobian (20,8%), de Manjo (20,7%) et de Melong (20,5%) affichent des taux de pauvreté chronique les plus élevés (supérieurs à 20%).

Les plus faibles (inférieures à 5%) sont enregistrées dans les communes de Mouanko (0,0%), de Ngambe (0,7%), de Nkongsamba II (1,3%), d'Edéa II (1,7%), de Penja (1,8%), de Nkongsamba III (2,0%), d'Edéa I (2,4%), de Pouma (2,8%), Nkongsamba I (3,4%), de Nyanon (3,9%), de Dibamba (4,2%), de Bonaléa (4,7%) et de Massok (4,9%).

Source: INS, EC-ECAM 4, 2016

CHAPITRE 3 : CARTOGRAPHIE DE QUELQUES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable indiquent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils constituent un ensemble de propositions de réponse aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la gouvernance, à la paix et à la justice. Ces objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici 2030.

3.1 Emploi

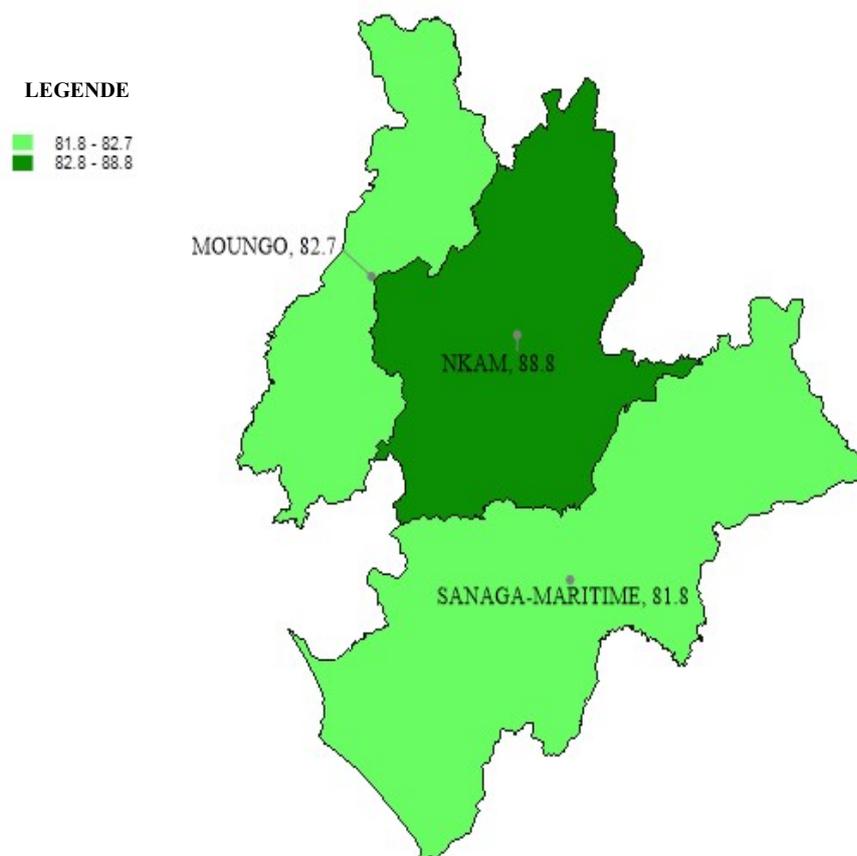
L'emploi est retenu comme un pilier déterminant de la réussite de la politique économique, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie contenue dans le DSCE du Cameroun sur la période 2010-2020. Cette préoccupation est stipulée à l'ODD 8 qui vise la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Pour assurer le suivi de l'emploi, il est préconisé des enquêtes périodiques (enquêtes annuelles sur l'emploi, enquêtes conjoncturelles, les enquêtes de type 1-2-3, etc.). Cependant, les enquêtes ECAM 4 et EC-ECAM 4 bien que n'étant pas des enquêtes spécifiques sur l'emploi ont permis néanmoins de disposer des estimations pour quelques indicateurs notamment, le taux d'emploi⁵ et le taux de chômage.

3.1.1 Emploi chez les personnes de 15 à 64 ans

L'indicateur analysé dans cette section est le taux d'emploi. Cet indicateur est rattaché à la cible 8.5 « *d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale* ».

⁵Cet indicateur est aussi connu sous le nom de ratio emploi/population et se définit comme le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Il permet généralement d'apprécier la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main- d'œuvre.

Carte 3.1: Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans (en %) par département



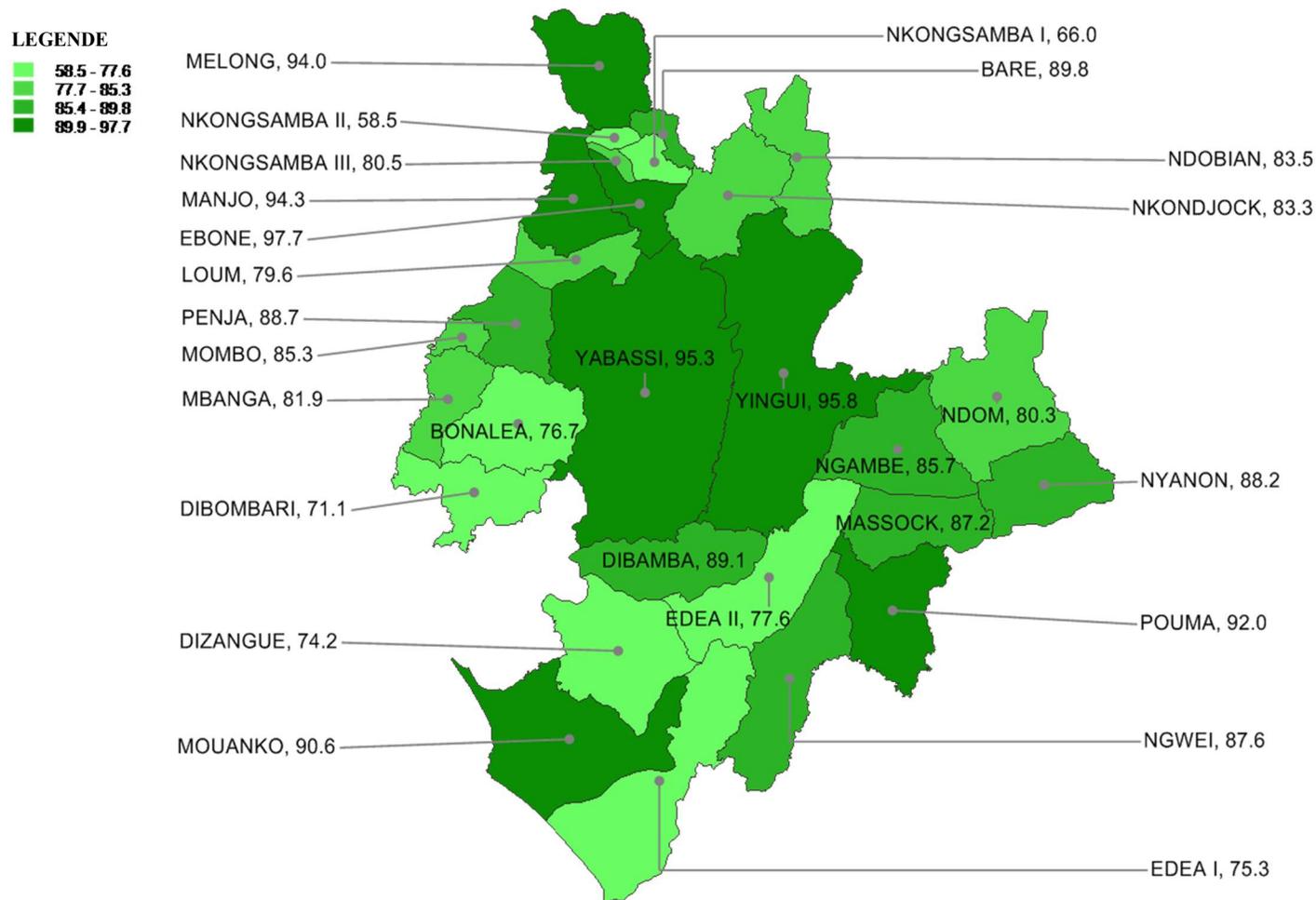
Dans le Littoral sans Douala, 83,0% des personnes de 15 à 64 ans sont actives occupées. Ce résultat indique la capacité de l'économie de cette région à générer de l'emploi.

Selon le département, cette proportion varie peu, passant d'un minimum de 81,1% dans le département de la Sanaga-Maritime à un maximum de 88,8% dans le département du Nkam.

La prédominance des activités agricoles peut expliquer les niveaux obtenus ici.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.2: Taux d'emploi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune



Le taux d'emploi des personnes de 15-64 ans, en 2016, est supérieur à 80,0% dans les communes de la région, à l'exception des communes suivantes : Loum (79,6%), Bonaléa (76,7%), Edéa II (77,6%), Edéa I (75,3%), Dizangué (74,2%), Dibombari (71,1%), Nkongsamba I (66,0%) et Nkongsamba II (58,5%).

Ces deux dernières communes du département du Mounjo enregistrent les valeurs les plus basses du taux d'emploi. Le score de ces communes, qui sont parmi celles abritant le chef-lieu du département, pourrait s'expliquer en partie par les bons scores enregistrés dans la scolarisation.

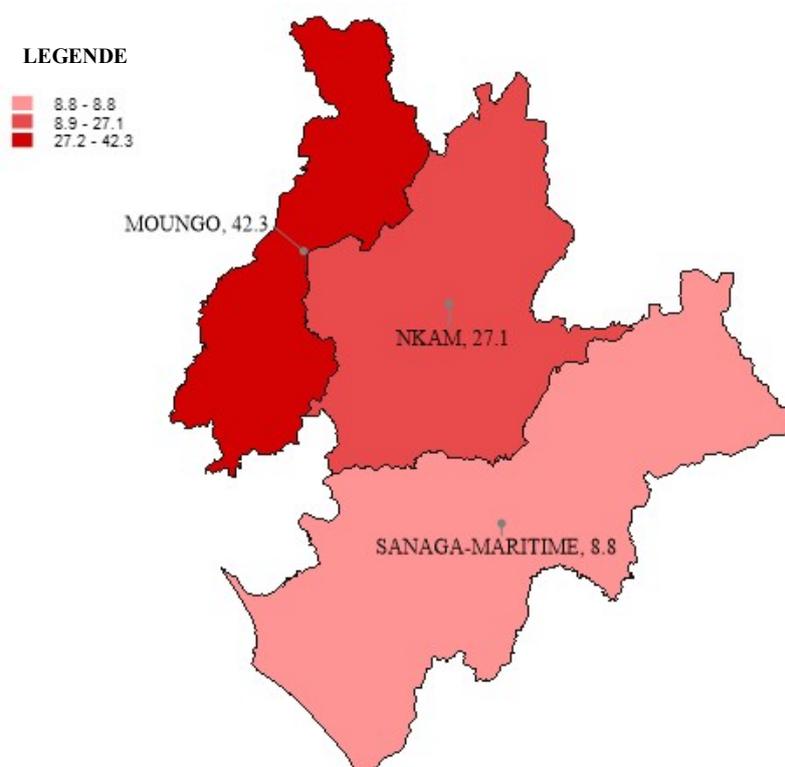
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.1.2 Emploi chez les enfants de 5 à 14 ans

Cet indicateur est lié à la cible 8.7 "Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes".

Le taux d'emploi des enfants de 5-14 ans est un proxy de l'indicateur 8.7.1 (Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge) des ODD.

Carte 3.3: Taux d'emploi des enfants de 5-14 ans (en %) par département



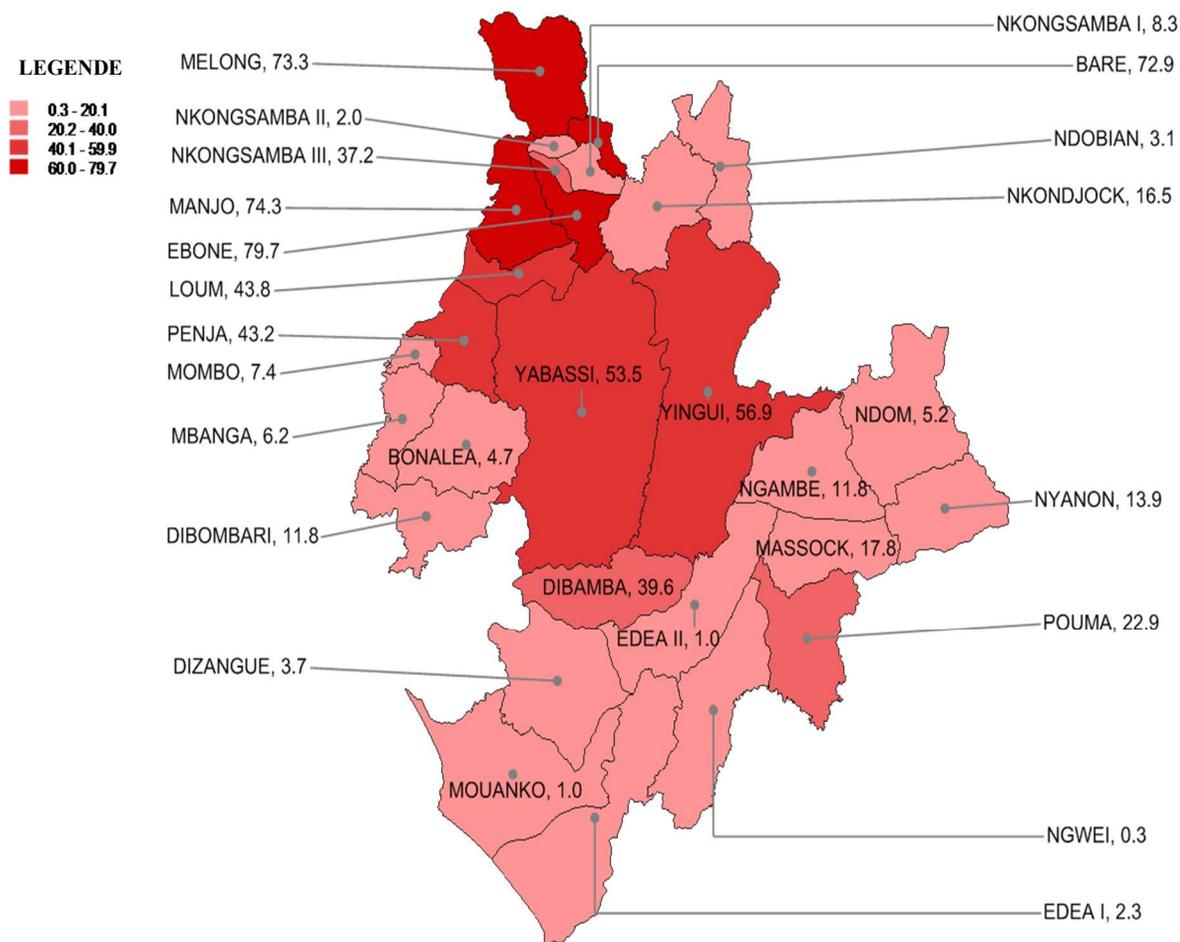
En 2016, 33,5% de personnes de 5-14 ans exerce une activité économique, soit un enfant sur trois en situation de travail précoce.

Selon le département, le phénomène du travail économique des enfants de 5-14 ans est relativement plus répandu dans le Moungo (42,3%) et le Nkam (27,1%) que dans la Sanaga-Maritime (8,8%).

La situation dans le Moungo et le Nkam pourrait s'expliquer par l'implication des enfants de cette tranche d'âge dans les activités agricoles qui prédominent dans ces départements.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.4: Taux d'emploi des enfants de 5-14 ans (en %) par commune



Le phénomène du travail des enfants varie selon la commune. Il est peu observé dans les communes de Ngwei (0,3%), de Mouanko (1,0%), d'Edéa II (1,0%), d'Edéa I (2,3%), de Nkongsamba II (2,0%), Ndobian (3,1%), de Dizangué (3,7%), de Bonaléa (4,7%), de Ndom (5,2%). Par contre, il semble plus répandu dans les communes de Baré (72,9%), Melong (73,3%), Manjo (74,3%) et Eboné (79,7%).

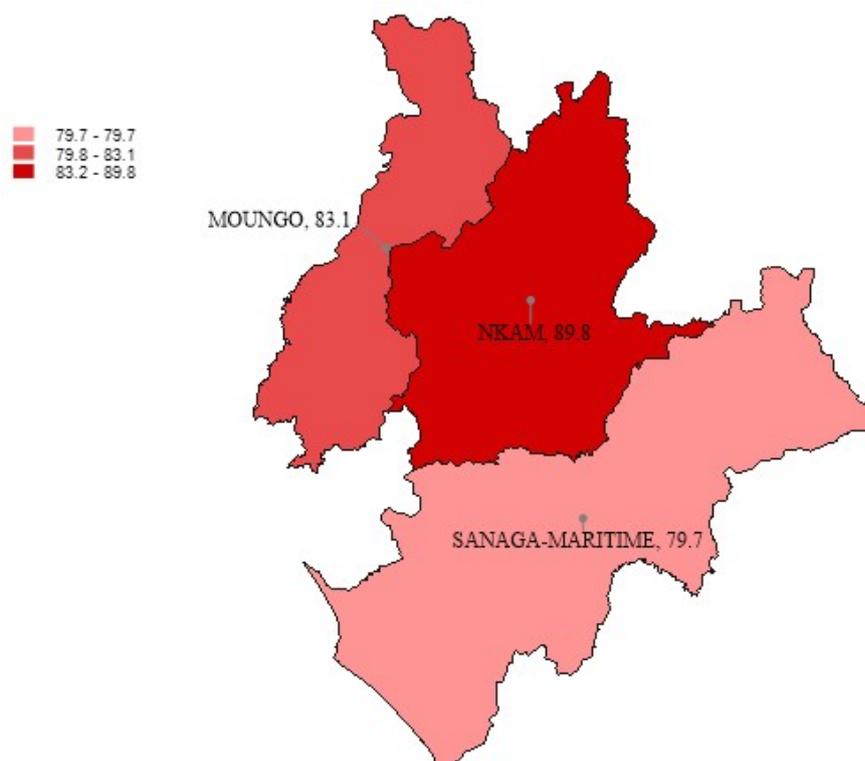
A l'exception de Yabassi (53,5%), les communes abritant les chefs-lieux de départements sont aussi celles où le phénomène est peu répandu.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.1.3 Emploi non-salarié dans la population active occupée

L'emploi non salarié est un emploi pour lequel on peut avoir une rémunération sans percevoir de salaire. Il regroupe les employeurs, les personnes établies à leur compte, les apprentis et les travailleurs familiaux non rémunérés. Les non-salariés sont donc les personnes qui travaillent mais ne sont pas rémunérés sous forme de salaire.

Carte 3.5: Part de l'emploi non-salarié (en %)par département

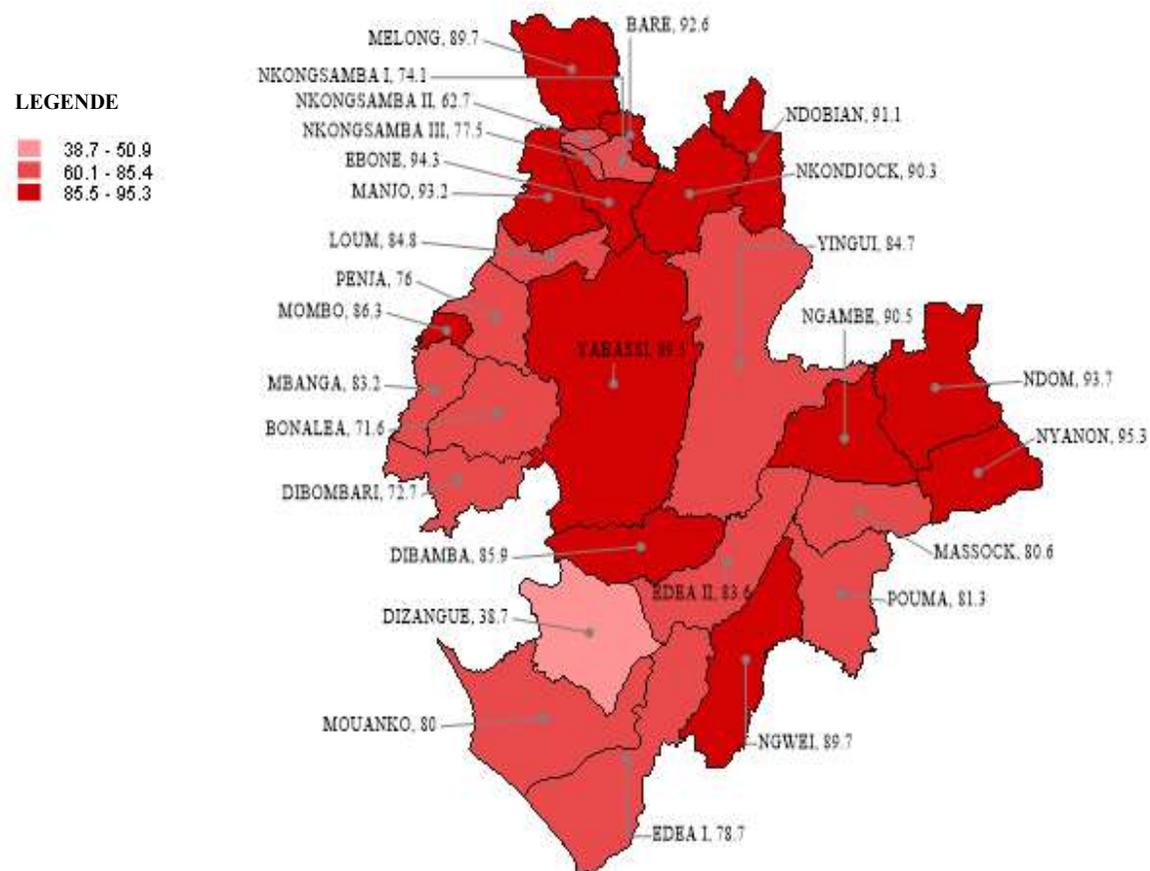


Dans le Littoral (sans Douala) en 2016, 82,8% des travailleurs ou actifs occupés sont des non-salariés. Ce résultat traduit davantage une forte précarité des emplois qui sont en majorités dans le secteur informel.

Quelques disparités existent suivant les départements. la Sanaga-Maritime (79,7%) enregistre le niveau le plus faible et le Nkam (89,8%) le plus élevé.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.6: Part de l'emploi non-salariés (en %) par commune



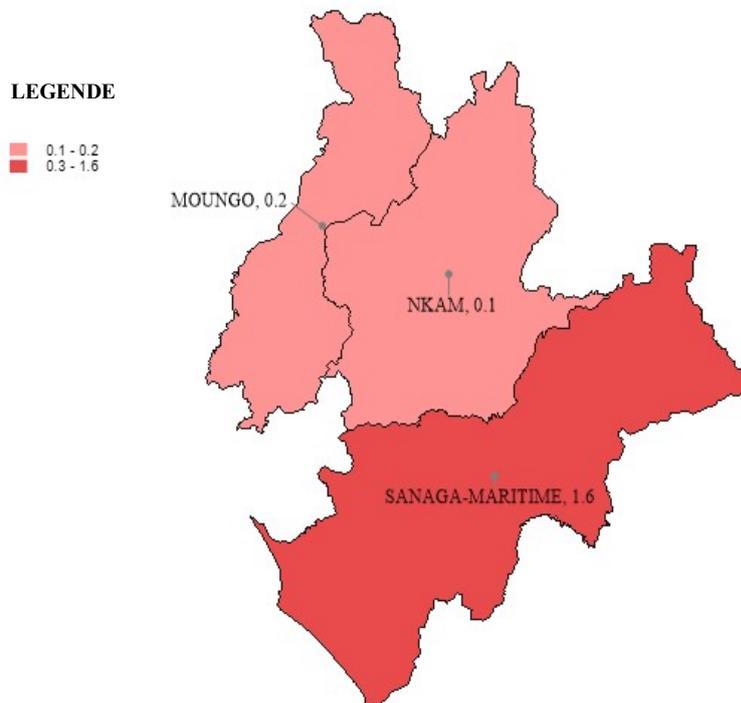
Selon la commune, c'est à Dizangué (38,7%) qu'il est enregistré le taux le plus bas. Pour les autres communes, ces taux demeurent élevés puisqu'ils sont supérieurs à 70,0%. Ces niveaux élevés du taux d'emploi non-salarié traduisent la forte vulnérabilité ou précarité de l'emploi dans ces communes.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.1.4 Chômage des personnes de 15 à 64 ans

Le chômage est une situation qui traduit l'absence d'emplois pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire. Dans le cadre de l'ECAM 4 et de l'EC-ECAM 4, le chômage a été appréhendé au sens du BIT et au sens élargi. Le chômage au sens du BIT prend en compte le fait de n'avoir pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la période de référence (les 7 derniers jours précédant l'enquête), mais recherchant activement le travail et étant disponible pour toute opportunité d'emploi qui se présenterait. Par le critère de recherche active, il se distingue du chômage élargi qui inclut les personnes sans emploi qui se déclarent disponibles pour travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches pour s'offrir un travail. Le taux de chômage au sens du BIT correspond à la part de chômeurs dans la population active. Il a été calculé en divisant le nombre de chômeurs c'est-à-dire le nombre de personnes en recherche active d'emploi, par la population active (personnes occupées ou non âgées de 15 à 64 ans).

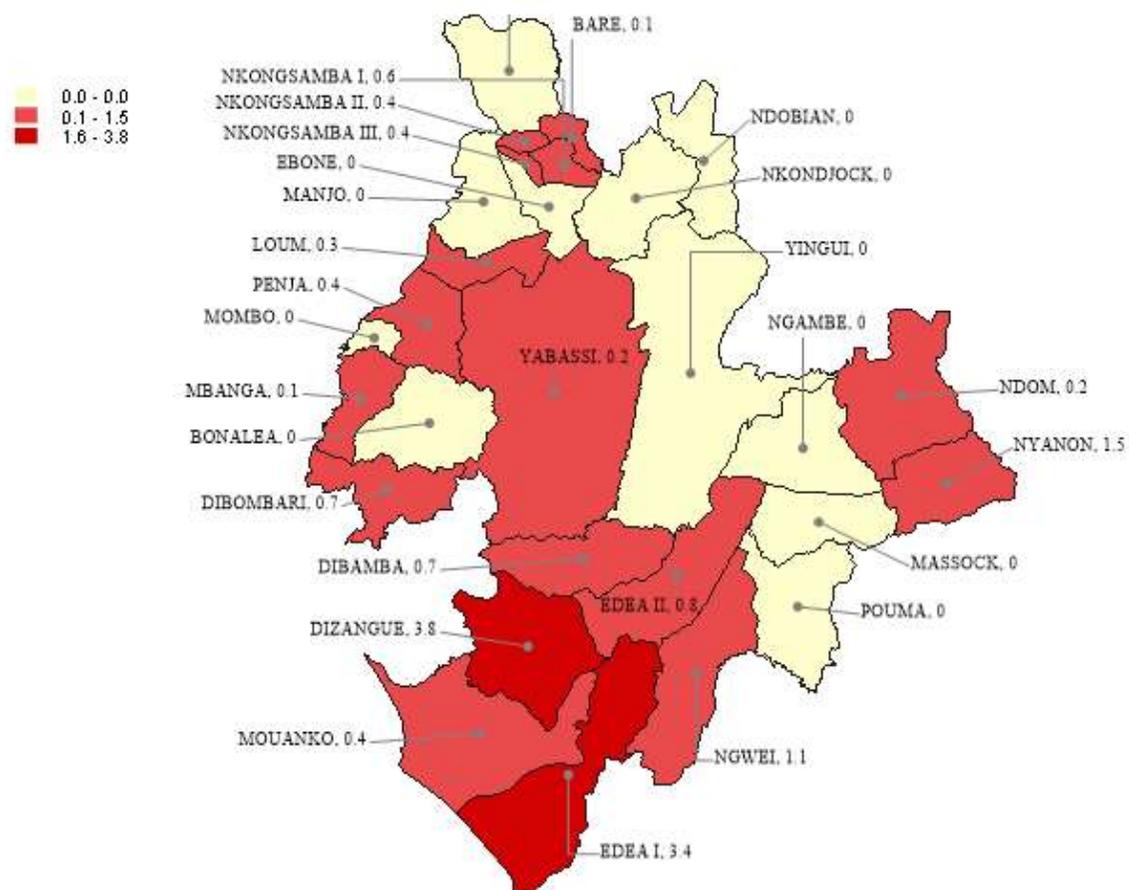
Carte 3.7: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par département



Le chômage au sens du BIT en 2016 dans la région d'enquête du Littoral sans Douala est un phénomène marginal (0,6%). Le constat est le même selon le département. Il passe de 0,1% dans le Nkam à 1,6% dans la Sanaga-Maritime.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.8: Taux de chômage au sens du BIT des personnes de 15-64 ans (en %) par commune

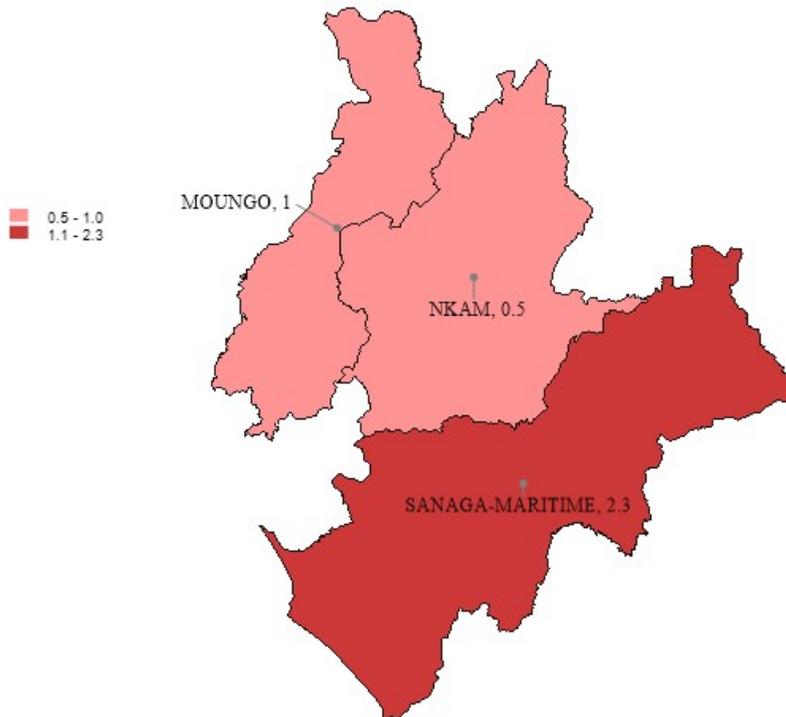


Au niveau communal, malgré les valeurs relativement élevées pour Dizangué (3,8%) et Edéa I (3,4%) le chômage au sens du BIT est quasi-inexistant dans les autres communes. Cette situation s'expliquerait par la pratique par les populations de l'agriculture.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

S'agissant du chômage au sens élargi, son niveau (1,3%) est plus élevé que celui du taux de chômage au sens du BIT du fait de la prise en compte des personnes qui bien que ne recherchant plus l'emploi au cours de la période de référence restent, disposés à travailler si l'économie leur offrait cette possibilité (chômeurs découragés). Cet écart traduit une situation de découragement dans la recherche de l'emploi, bien qu'on soit toujours en situation de chômage.

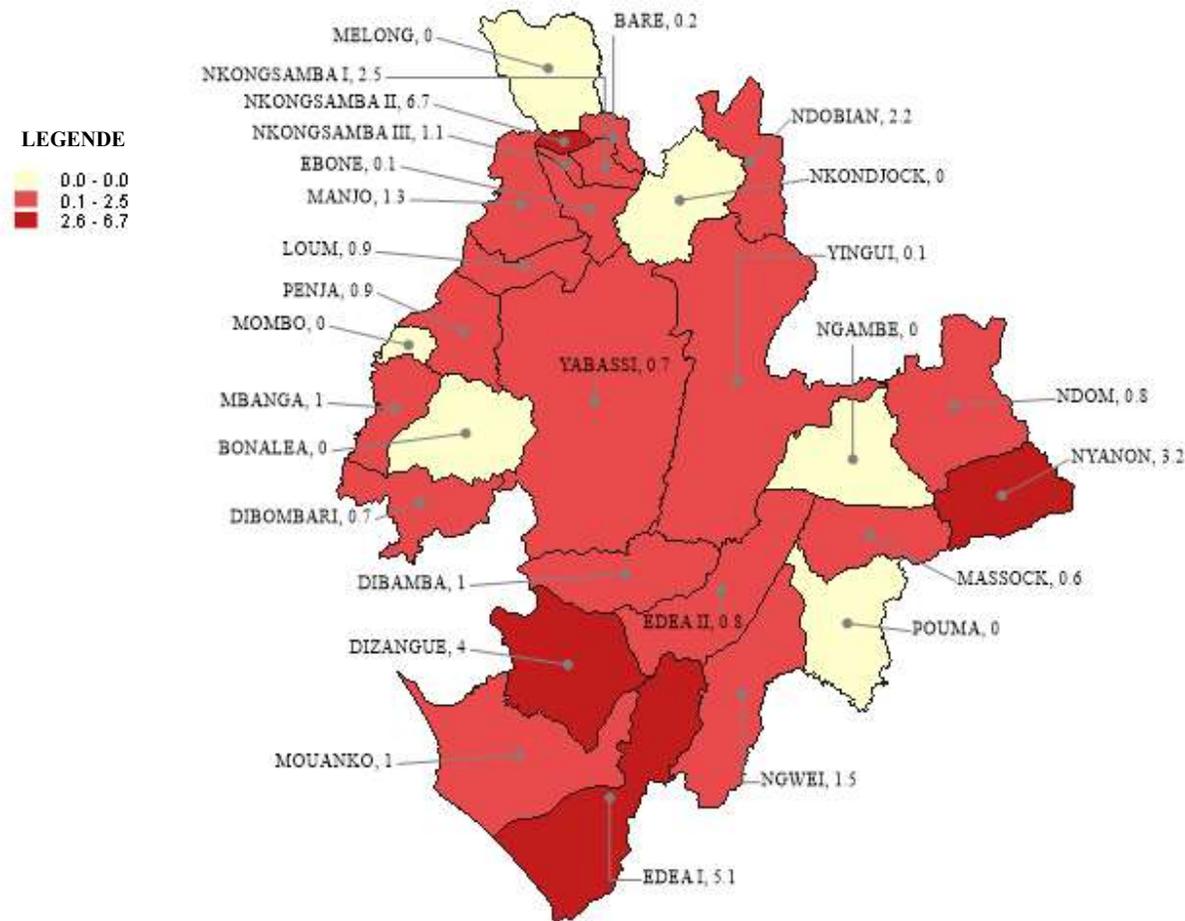
Carte 3.9: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en%) par département



Le chômage élargi, tout comme le chômage au sens du BIT est presque marginal, tant au niveau de la région d'enquête du Littoral sans Douala (1,3%) qu'au niveau des départements où son taux varie de 0,5% dans le Nkam à 2,3% dans la Sanaga-Maritime.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.10: Taux de chômage au sens élargi des personnes de 15-64 ans (en %) par commune



Le taux de chômage au sens élargi présente également de disparités suivant les communes. En effet, il est relativement plus élevé à Nkongsamba II (6,7%), Edéa I (5,1%), Dizangué (4,0%), Nyanon (3,2%), Nkongsamba I (2,5%), Ndobian (2,2%) et est quasi-nul dans les autres communes.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2 Education

Dans cette section, l'analyse porte sur une dizaine d'indicateurs de l'éducation. Il s'agit des indicateurs suivants : le taux d'alphabétisation des personnes de 15-24 ans, le taux d'alphabétisation des personnes 15-64 ans, le taux net de scolarisation au primaire, le pourcentage d'enfants âgés de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire, le taux net ajusté de scolarisation au primaire, le taux net ajusté de scolarisation au secondaire, le taux de parité entre le genre au primaire, le taux de parité entre le genre au secondaire, le pourcentage des enfants âgés de 6-11 ans hors-école, le pourcentage des enfants âgés de 12-18 ans hors-école, le pourcentage des personnes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail.

3.2.1 Alphabétisation

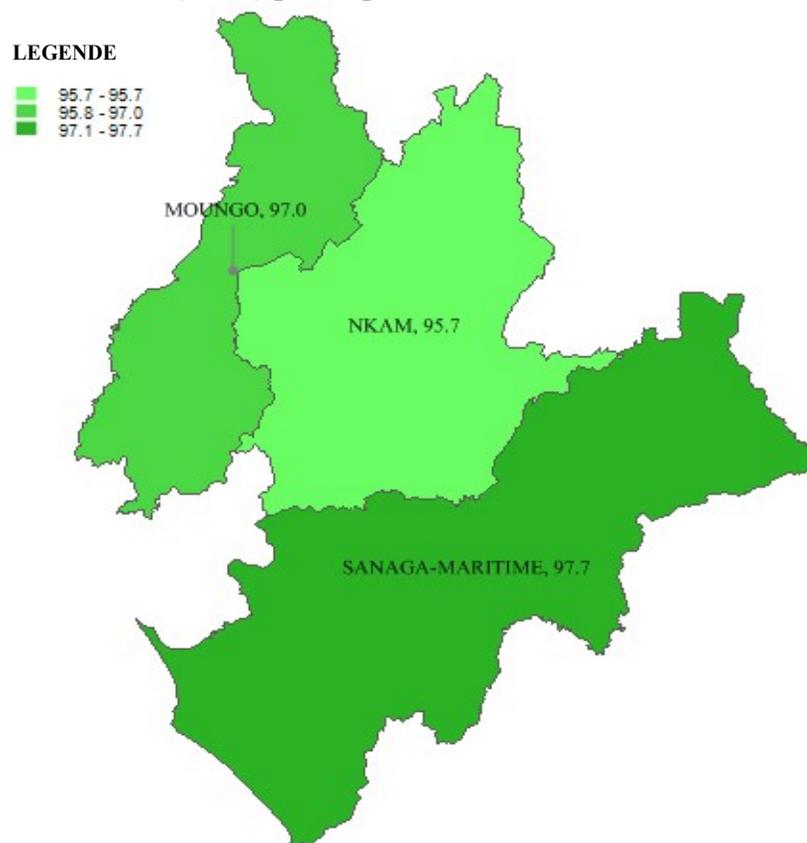
La cible 4.6 des ODD préconise que *d'ici à 2030, de faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter*. Dans le cadre de l'EC-ECAM 4, l'alphabétisation est considérée comme l'aptitude à lire et écrire une phrase simple en français ou en anglais. Cette appréciation était déclarative. Le taux d'alphabétisation est calculé pour les personnes de 15-24 ans et pour celles de 15-64 ans.

3.2.1.1 Alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans

Dans le Littoral sans Douala, 96,2% de jeunes de 15-24 ans sont aptes à lire et écrire une phrase simple en français ou en anglais. Selon le département, la quasi-totalité des personnes de 15-24 ans sont alphabétisées. Le pourcentage des personnes alphabétisées variant de 95,9% dans le Nkam à 96,8% dans le Sanaga Maritime.

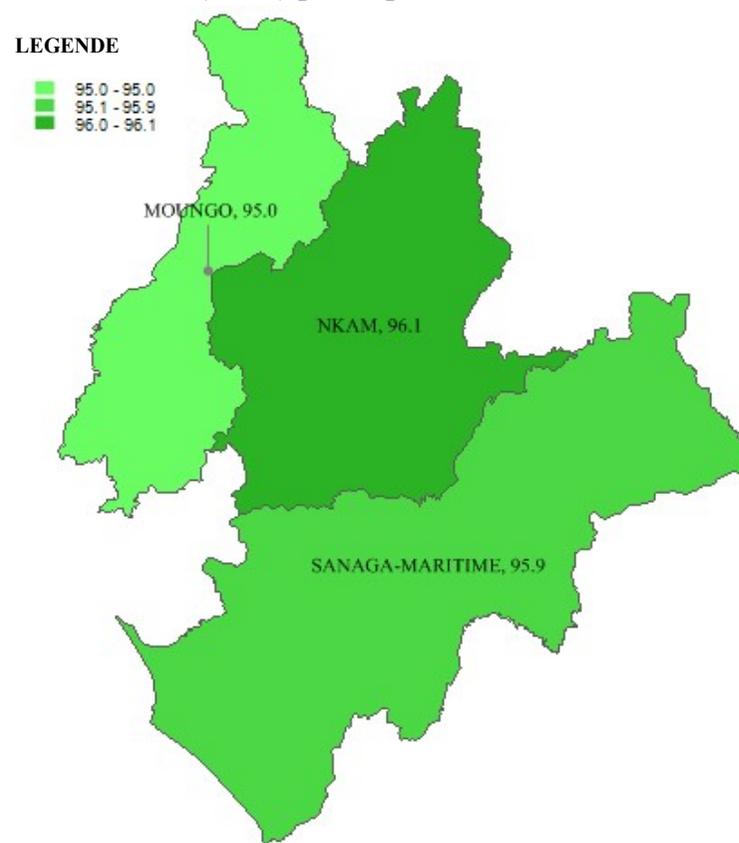
Chez les hommes de 15 à 24 ans, le pourcentage de ceux qui savent lire et écrire une phrase simple en français ou en anglais passe de 95,7% dans le Nkam à 97,7% dans la Sanaga-Maritime. Chez les femmes du même groupe d'âges, ce pourcentage passe de 95,0% dans le Mounjo à 96,1% dans le Nkam.

Carte 3.11: Taux d'alphabétisation des jeunes hommes de 15-24 ans (en %) par département



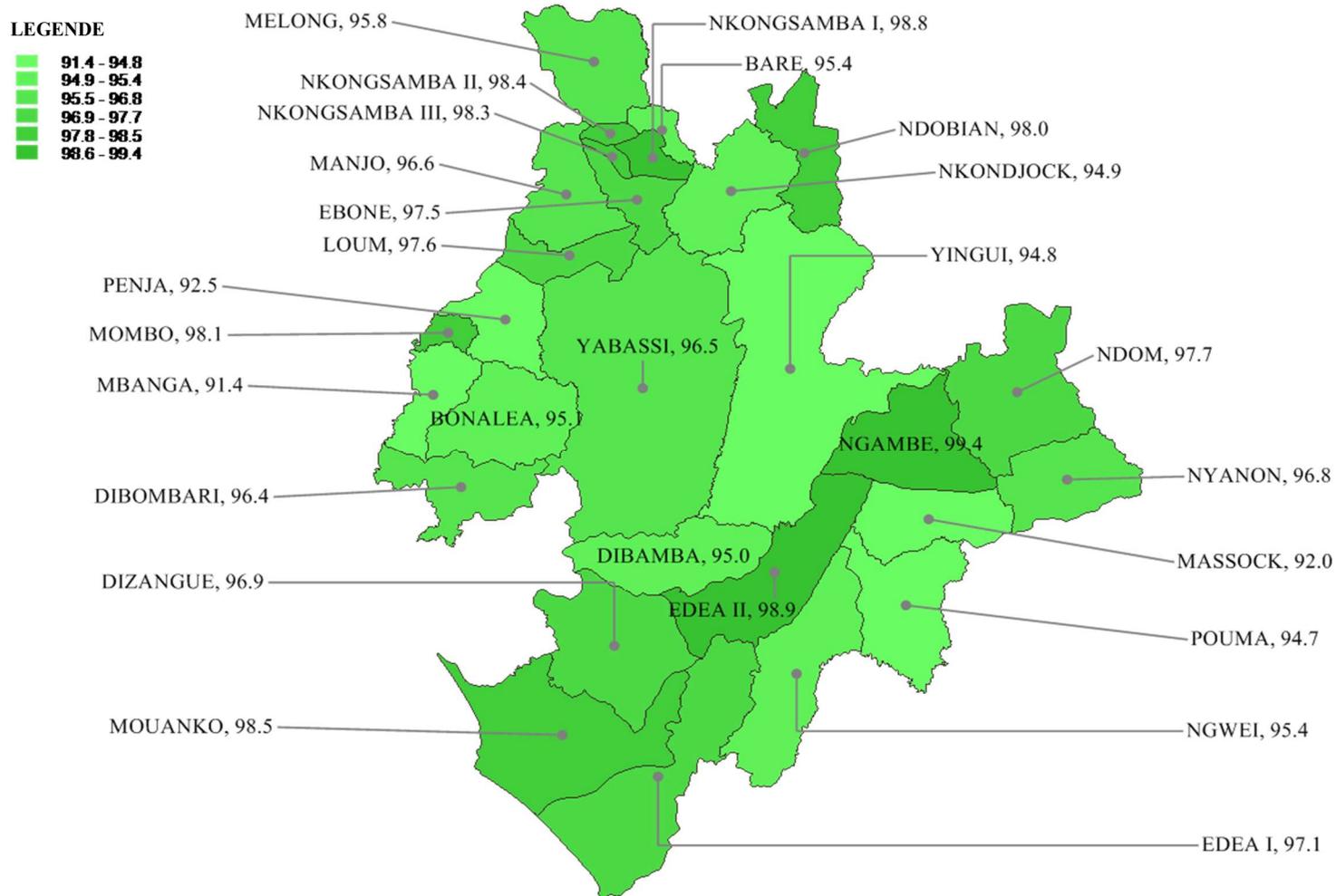
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.12: Taux d'alphabétisation des jeunes femmes de 15-24 ans (en %) par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.13: Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans (en %) par commune



Selon la commune, le taux d'alphabétisation des personnes de 15-24 ans demeure élevé (supérieur à 90%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

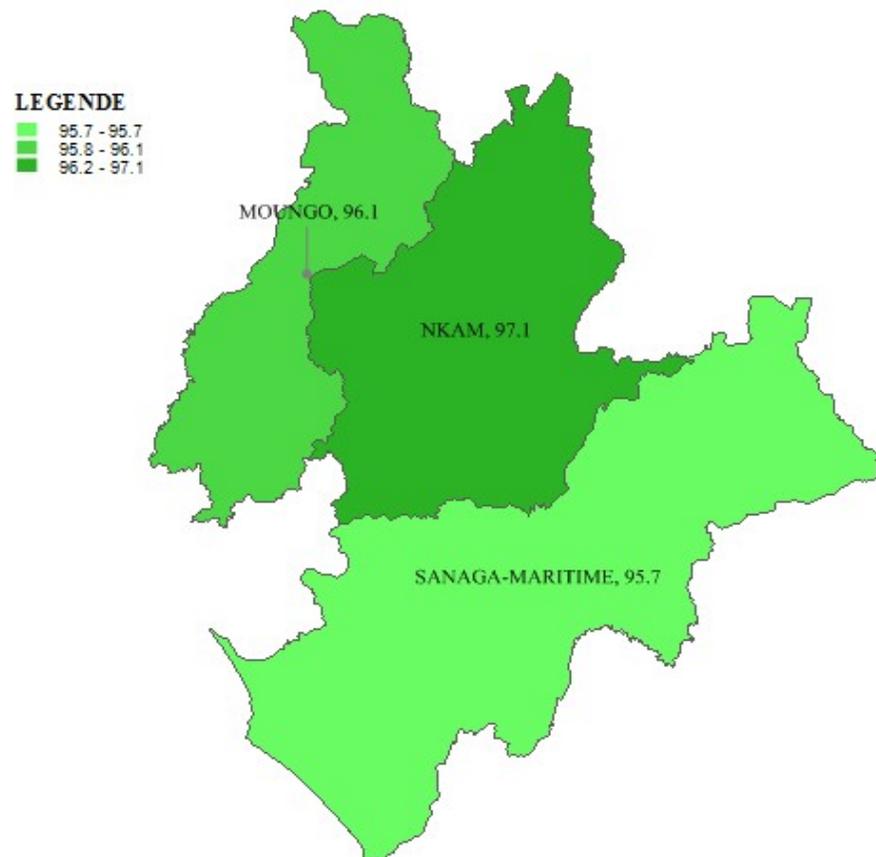
3.2.1.2 Alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans

Le taux d’alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans dans la région d’enquête du Littoral sans Douala est de 93,9% en 2016. Selon le département, les niveaux demeurent presque identiques.

Il ressort des cartes 3.14 et 3.15 que le pourcentage des personnes âgées de 15-64 ans qui savent lire et écrire une phrase simple en français ou en anglais est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et ce quel que soit le département.

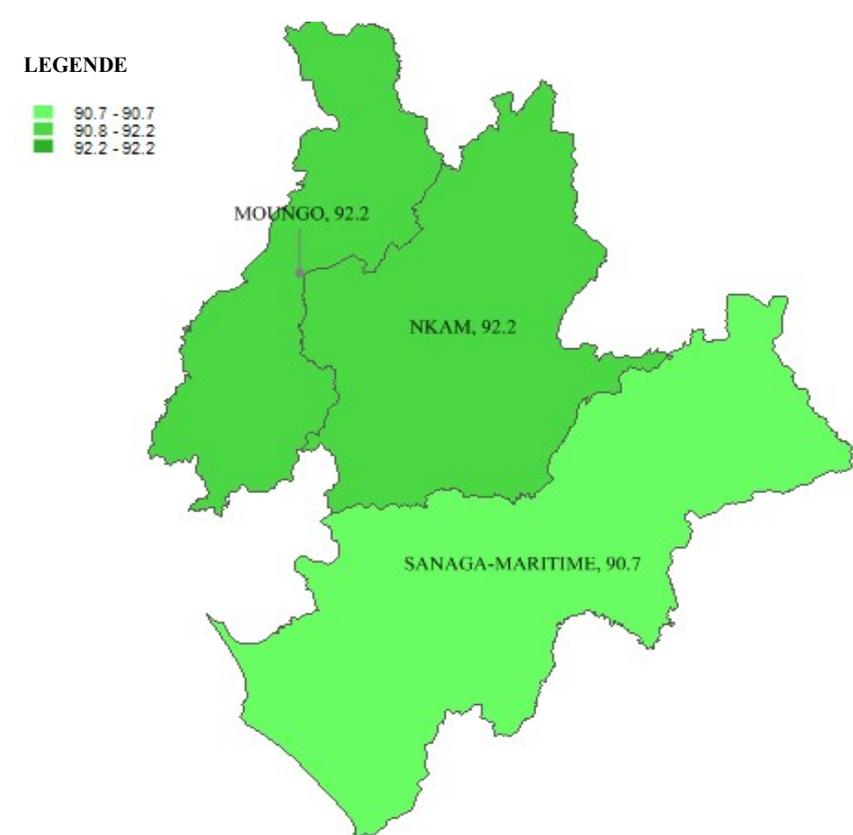
Chez les hommes de 15-64 ans, le taux d’alphabétisation varie de 96,1% dans le département du Mounjo à 97,1% dans le Nkam. Chez les femmes, il varie de 90,7% dans le département de la Sanaga-Maritime à 92,2% tant dans le Nkam que dans le Mounjo.

Carte 3.14: Taux d'alphabétisation des hommes de 15-64 ans (en %) par département



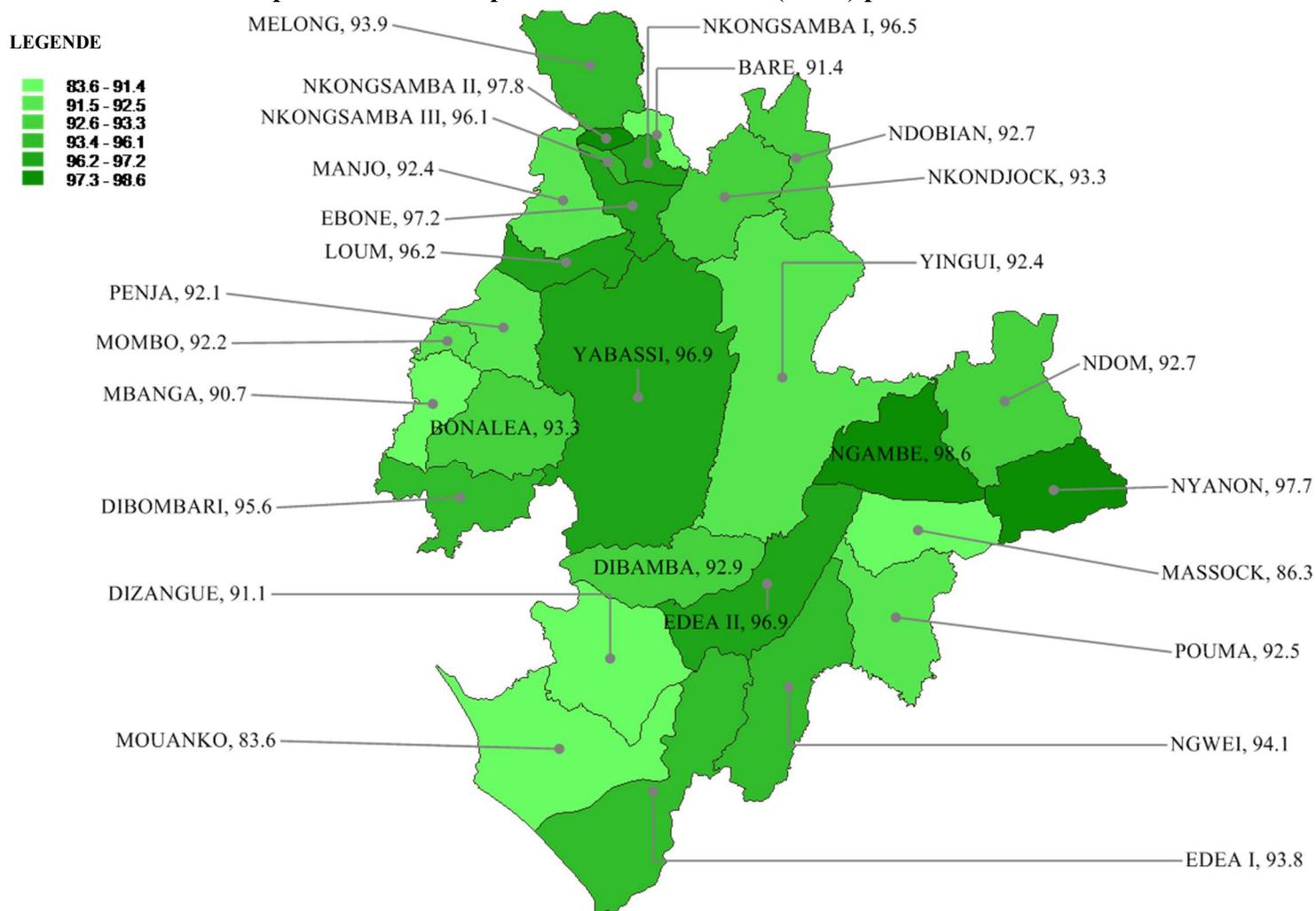
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.15: Taux d'alphabétisation des femmes de 15-64 ans (en %) par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.16: Taux d'alphabétisation des personnes de 15-64 ans (en %) par commune



Les communes de Ngambé (98,6%), Nkongsamba II (97,8%) et Nyanon (97,7%) enregistrent les taux d'alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans les plus élevés de la région d'enquête. Le taux le plus bas est enregistré pour la commune de Mouanko (83,6%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.2 Enfants de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire

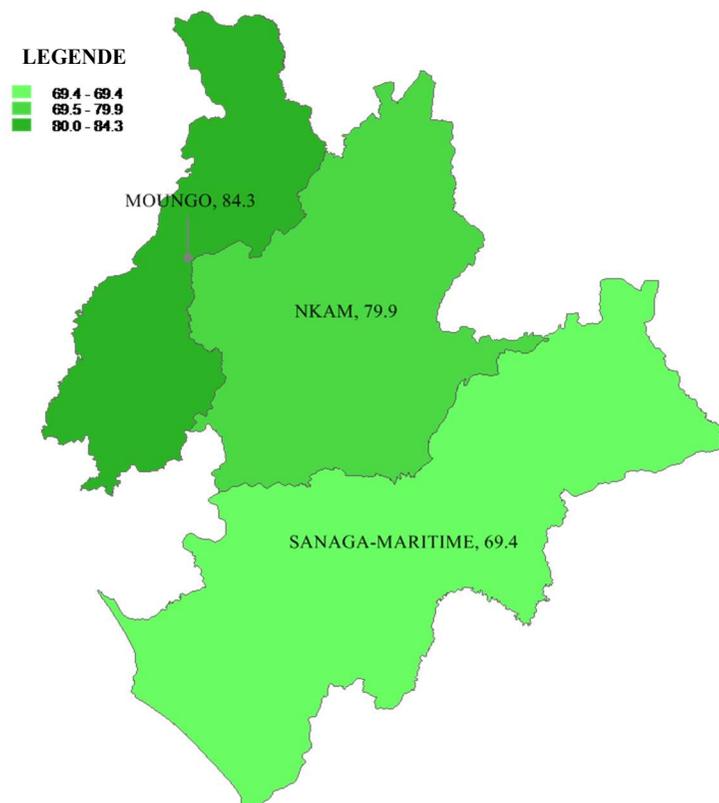
La cible 4.2 des ODD qui consiste à *faire en sorte que d'ici à 2030, toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire*. L'indicateur 4.2.2 de la cible 4.2 mesure le taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe. Dans le cadre de cette étude, cet indicateur sera estimé par la proportion d'enfants âgés de 3 à 5 ans inscrits au préscolaire ou au primaire.

Dans le Littoral sans Douala près de 4 enfants âgés de 3 à 5 ans sur 5 (81,9%) fréquentent le préscolaire ou le primaire. Ce pourcentage varie de 74,6% dans la Sanaga-Maritime à 84,2% dans le Mounjo.

Il ressort des cartes 3.17 et 3.18 que le pourcentage d'enfants âgés de 3 à 5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons dans les départements du Nkam (88,2% et 79,9% respectivement) et de la Sanaga-Maritime (80,4% et 69,4% respectivement).

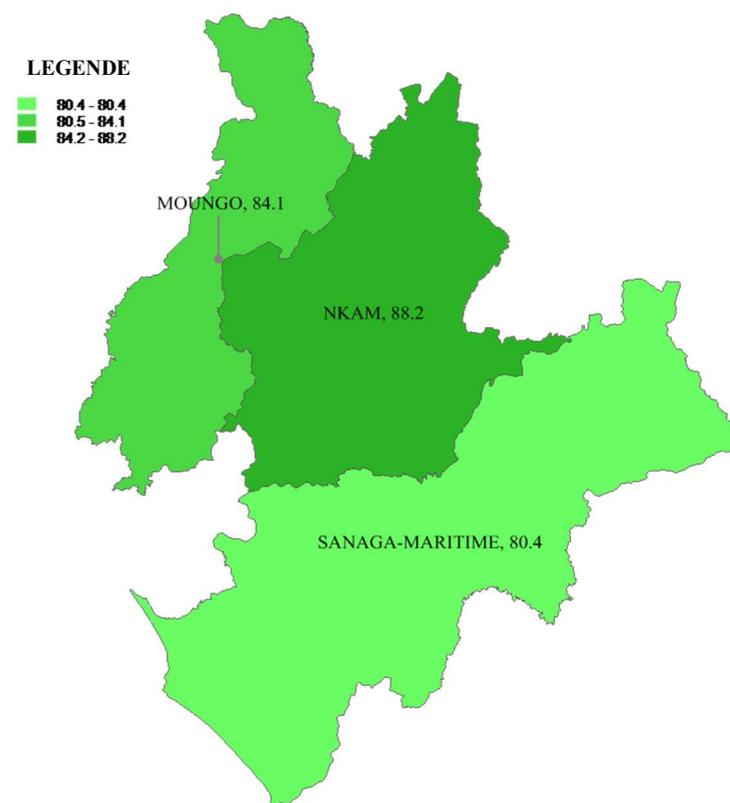
Chez les garçons, le taux de fréquentation au préscolaire ou primaire, pour les 3-5 ans varie de 69,4% dans le département de la Sanaga-Maritime à 84,3% dans le Mounjo. Chez les filles du même groupe d'âges, ce taux varie de 80,4% dans le département de la Sanaga-Maritime à 88,2% dans le Nkam.

Carte 3.17: Pourcentage de garçons de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département



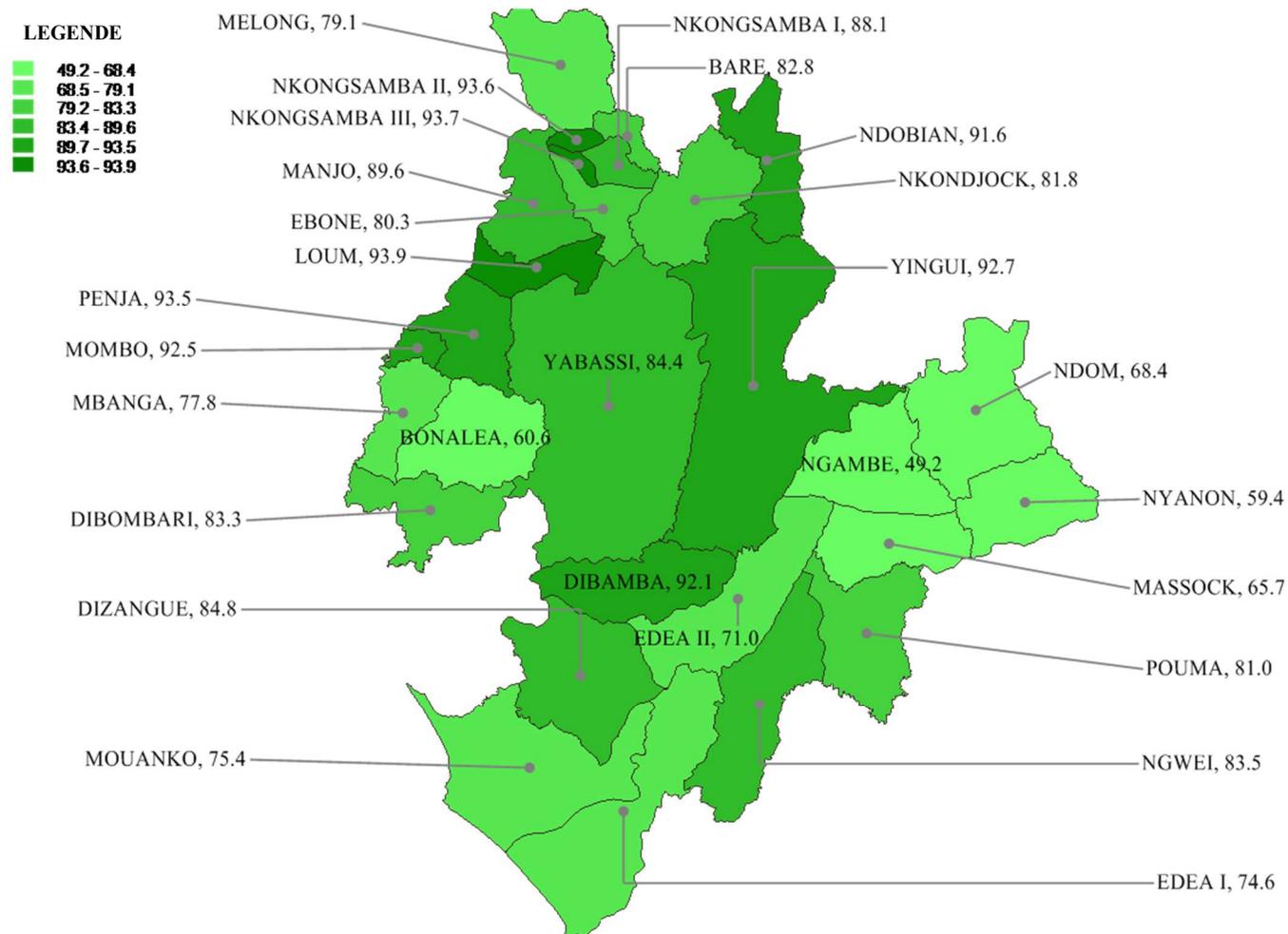
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.18: Pourcentage de filles de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.19: Pourcentage d'enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire par commune



Selon la commune, cet indicateur atteint le niveau le plus bas dans la commune de Ngambé (49,2%). Le niveau le plus élevé est observé dans les communes de Loum (93,9%), de Nkongsamba III (93,7%), Nkongsamba II (93,6%) et Penja (93,5%).

Note : - La valeur de Mouanko doit être considérée avec précaution en raison du faible effectif non pondéré ayant permis d'estimer cette valeur (25-49 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.3 Scolarisation

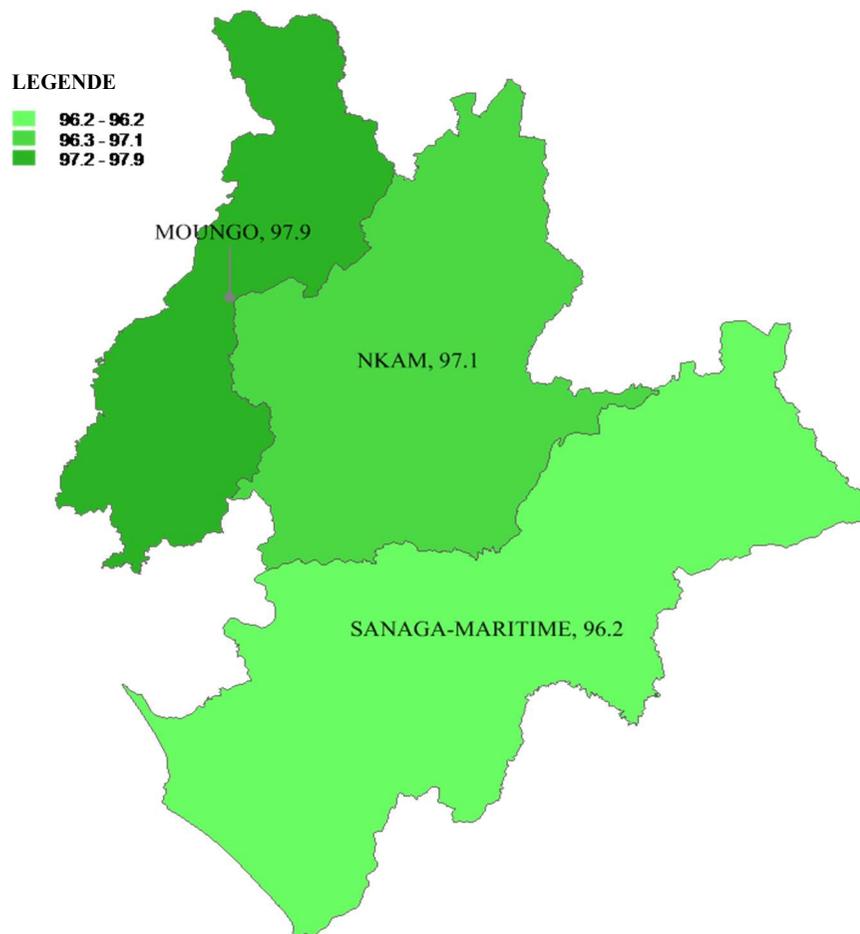
La cible 4.1 des ODD préconise que *d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles*. Dans le cadre de cette analyse, deux indicateurs ont été utilisés à savoir le taux net ajusté de scolarisation au primaire et le taux net ajusté de scolarisation au secondaire. Le taux net ajusté de scolarisation dans un cycle donné est le pourcentage d'enfants en âge d'être scolarisé dans ce cycle qui fréquentent effectivement le cycle ou le cycle supérieur à ce dernier au moment de l'enquête.

3.2.3.1 Scolarisation au primaire

Le taux net ajusté de scolarisation au primaire se définit comme la proportion des enfants de 6 à 11 ans scolarisés au primaire ou au secondaire par rapport à la population totale des enfants de 6-11 ans. Il est de 97,5% au niveau de la région d'enquête du Littoral sans Douala. Sa valeur est quasi-identique (autour de 97%) dans tous les départements de la région d'enquête du Littoral sans Douala.

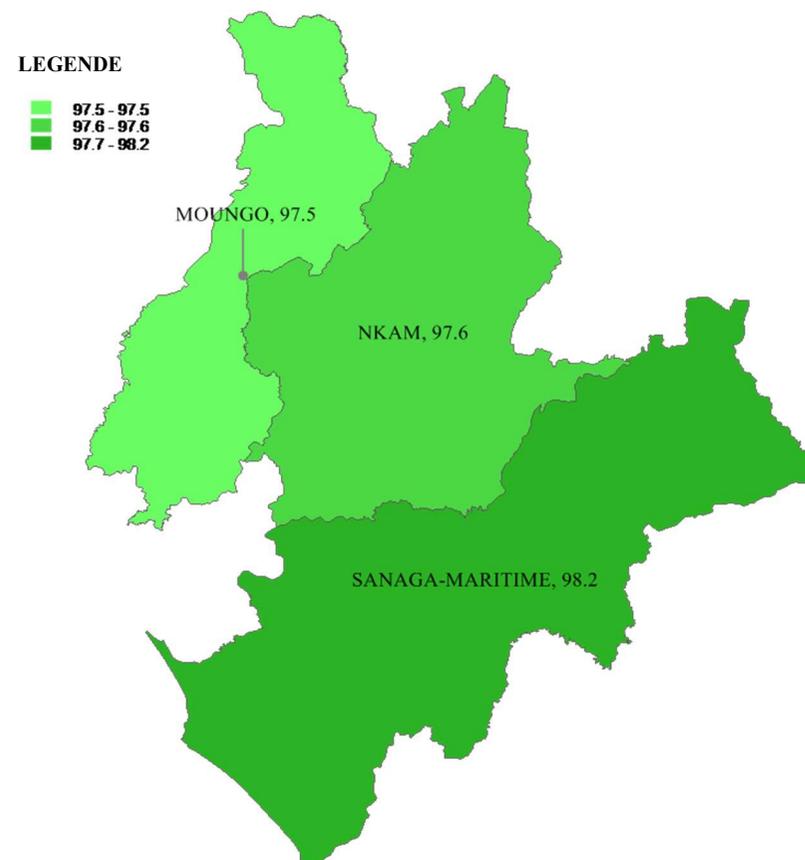
D'après les cartes 3.20 et 3.21, le taux net ajusté de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans, garde une valeur presque identique aussi bien chez les garçons que chez les filles dans le Moungo (97,9% et 97,5% respectivement) et dans le Nkam (97,1% et 97,6% respectivement). Dans la Sanaga-Maritime par contre, le taux est un peu plus élevé chez les filles (98,2%) que chez les garçons (96,2%).

Carte 3.20: Taux net ajusté de scolarisation au primaire, des garçons de 6-11 ans (en %) par département



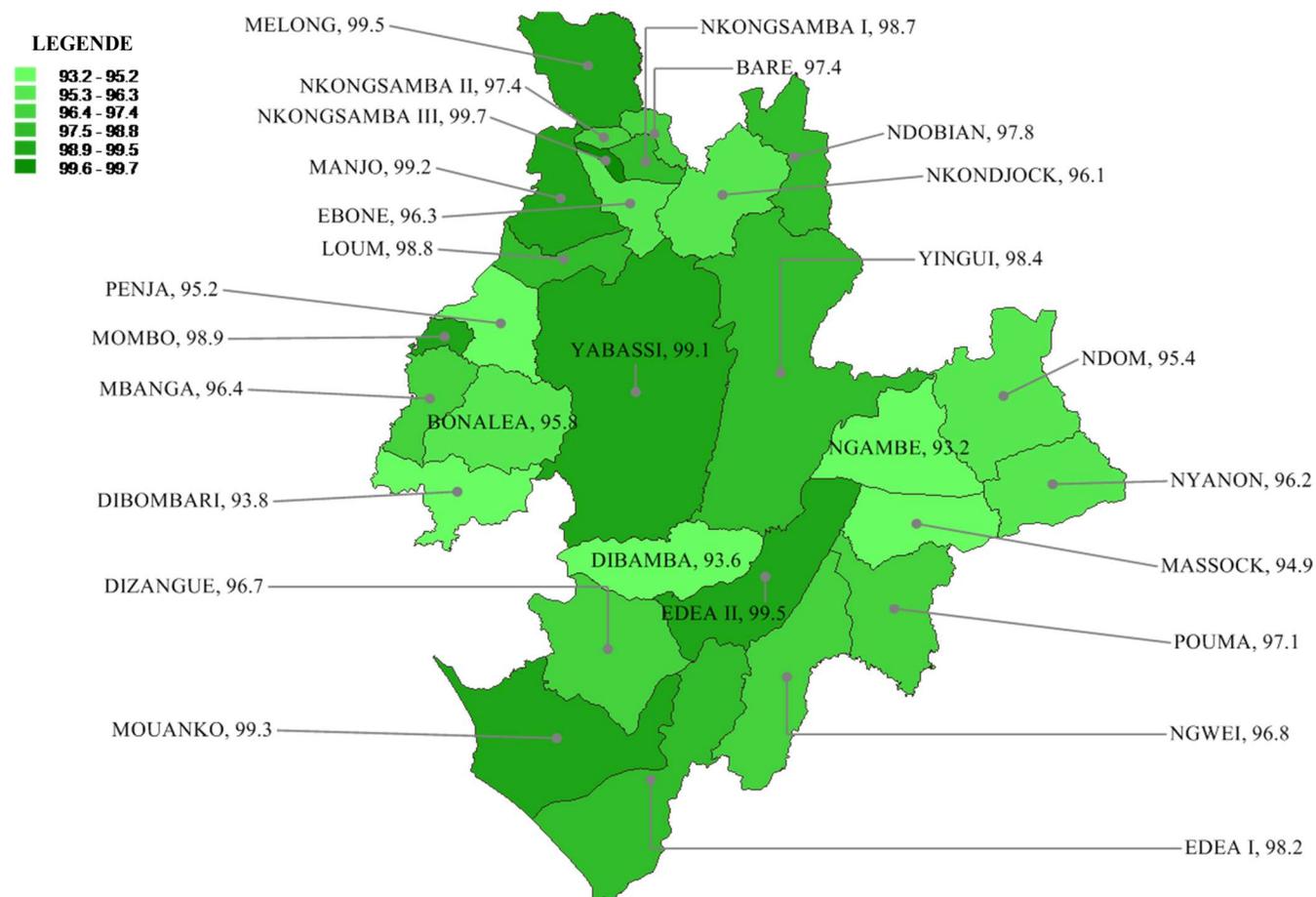
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.21: Taux net ajusté de scolarisation au primaire, des filles de 6-11 ans (en %) par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3. 22: Taux net ajusté de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans (en %) par commune



Suivant la commune, le taux net ajusté de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans est généralement aussi très élevé (plus de 95%).

Note :

- La valeur de Mouanko doit être considérée avec précaution en raison du faible effectif non pondéré ayant permis d'estimer cette valeur (25-49 cas)

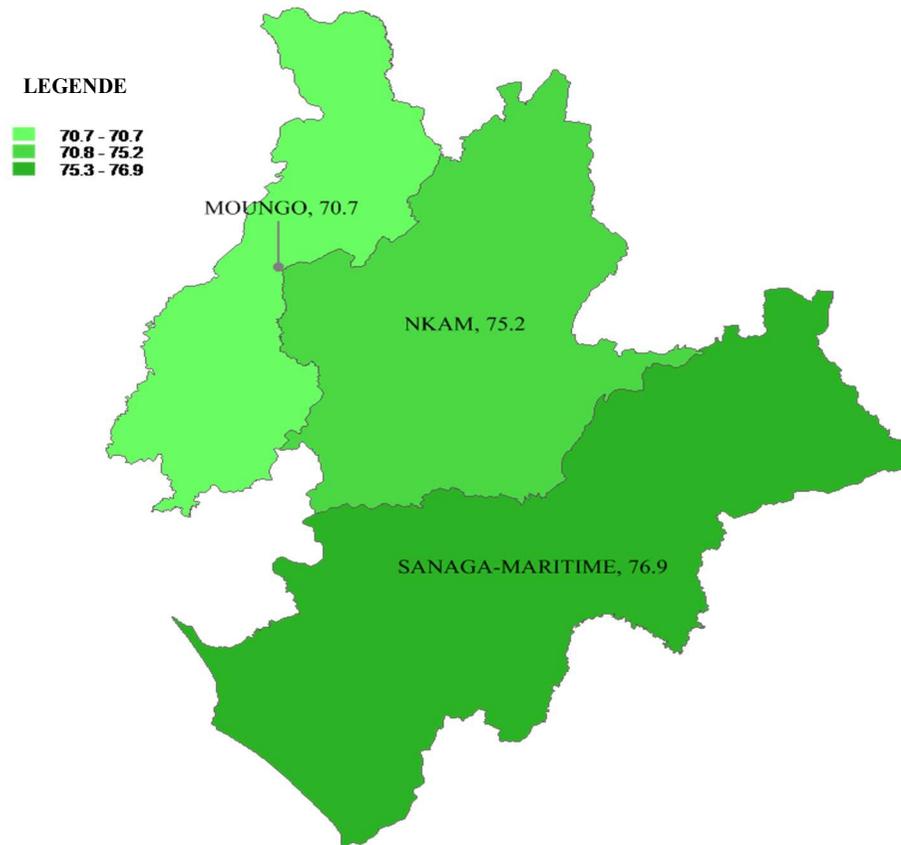
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.3.2 Scolarisation au secondaire

Dans le Littoral sans Douala, 73,4% de personnes âgées de 12-18 ans sont scolarisées au secondaire ou au supérieur. Suivant le département, le taux net ajusté de scolarisation des personnes de 12-18 ans au secondaire varie de 72,4% dans le Nkam à 74,4% dans la Sanaga-Maritime. Le Mounjo (73,2%) a presque le même niveau que celui de la région d'enquête.

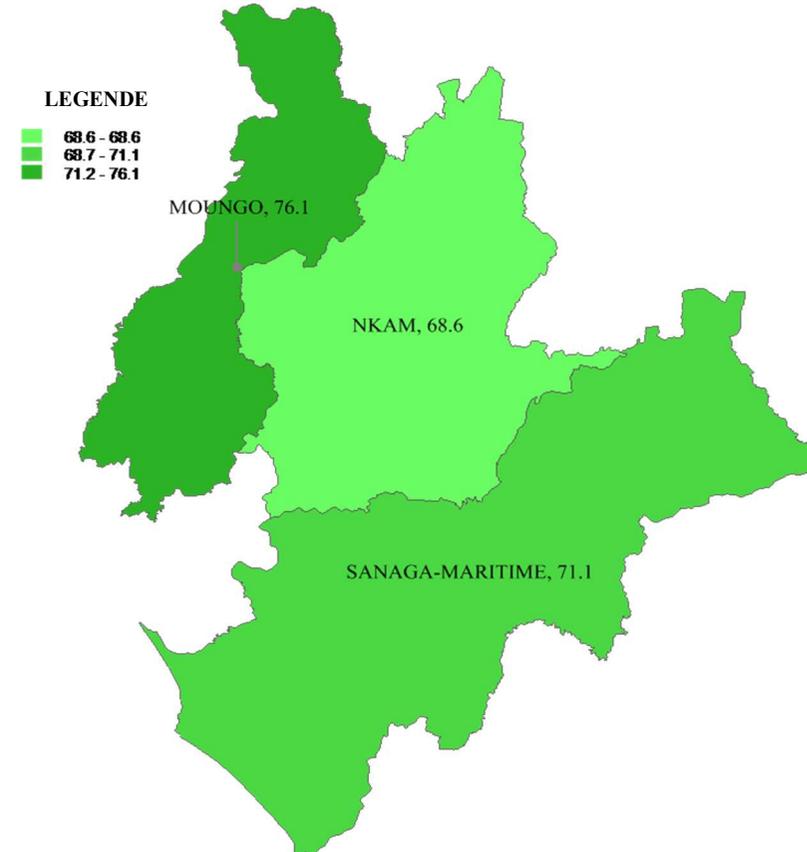
Globalement, le taux net ajusté de scolarisation des personnes de 12-18 ans au secondaire se situe à 73,4%. Les cartes 3.24 et 3.24 présentent cet indicateur par sexe. Le taux net ajusté de scolarisation au secondaire des filles est supérieur à celui des garçons dans le Mounjo (76,1% et 70,7% respectivement). Par contre, dans les départements du Nkam (68,6% et 75,2% respectivement) et de la Sanaga-Maritime (71,1% et 76,9% respectivement), c'est le phénomène inverse qui se produit.

Carte 3.23: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des garçons de 12-18 ans (en %)par département



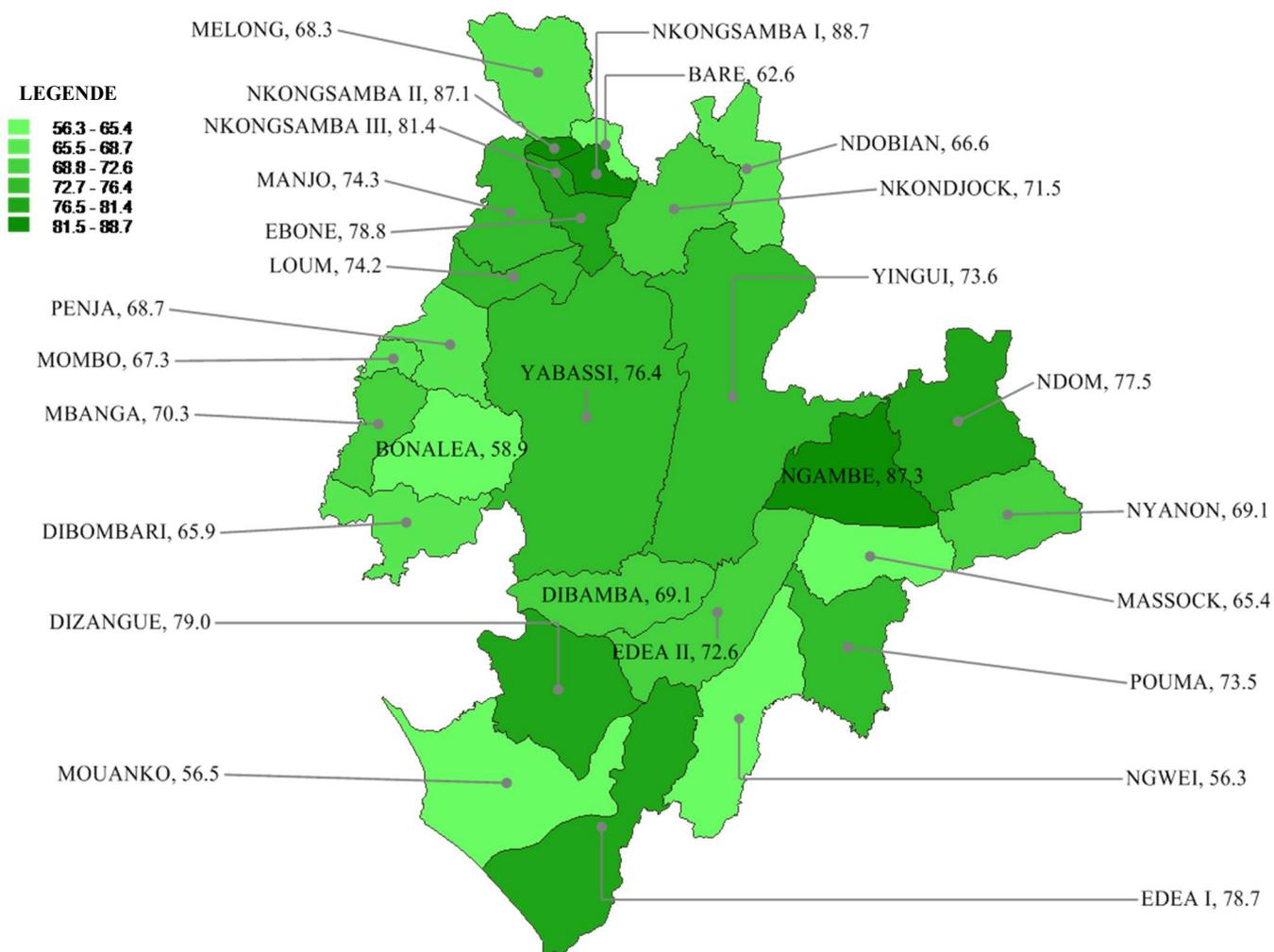
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.24: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des filles de 12-18 ans (en %)par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.25: Taux net ajusté de scolarisation au secondaire des jeunes de 12-18 ans (en %) par commune



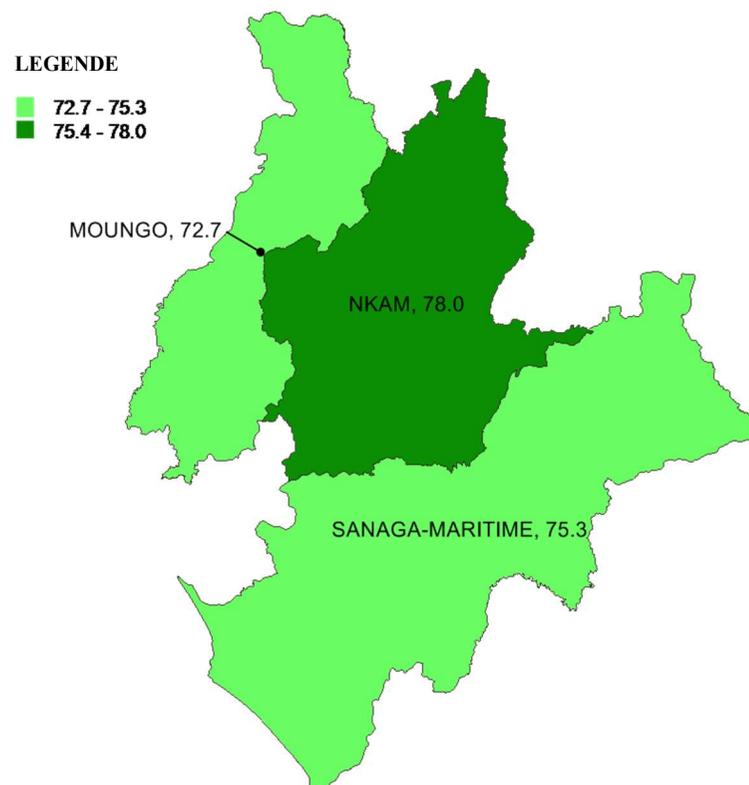
Suivant la commune, le taux net ajusté de scolarisation au secondaire pour les personnes de 12-18 ans atteint ses niveaux les plus bas dans les communes de Ngwei (56,3%) et de Mouanko (56,5%). Le niveau le plus élevé est observé dans la commune de Nkongsamba I (88,7%).

Note : - La valeur de Mouanko doit être considérée avec précaution en raison du faible effectif non pondéré ayant permis d'estimer cette valeur (25-49 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

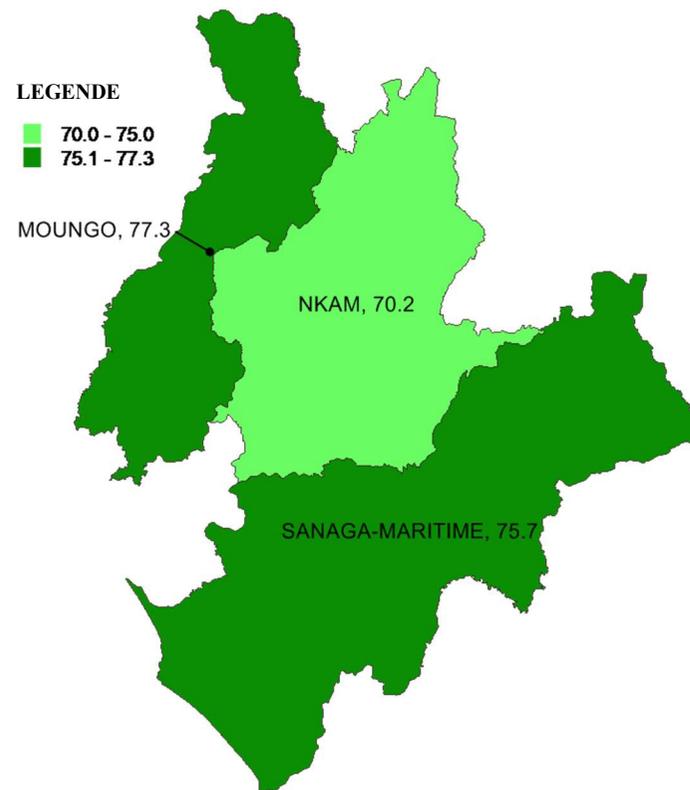
Le taux net ajusté de scolarisation au premier cycle du secondaire est de 75,0 % dans la région du Littoral sans Douala. Ce taux est quasi stable selon le département. En effet, il est de 74,7% dans le Nkam, 74,9% dans le Moungo et 75,5% dans la Sanaga-Maritime. Toutefois, tandis que dans le Nkam, ce taux est plus élevé chez les garçons (78,0%) que chez les filles (70,2%), c'est le phénomène inverse qui est observé dans le Moungo (77,3% chez les filles et 72,7% chez les garçons). Dans la Sanaga-Maritime, les niveaux selon le sexe sont quasiment les mêmes.

Carte 3.26: Taux net ajusté de scolarisation au 1^{er} cycle du secondaire des garçons de 12-15 ans (en%) par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.27: Taux net ajusté de scolarisation au 1^{er} cycle du secondaire des filles de 12-15 ans (en%) par département



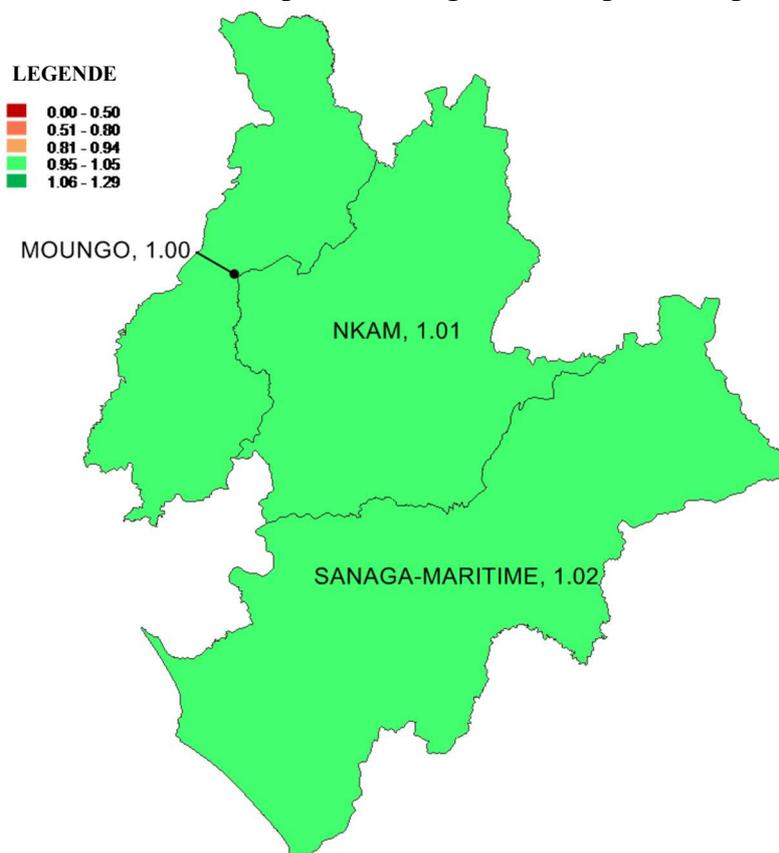
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.4 Parité filles/garçons

Pour des besoins d'équité, la cible 4.5 des ODD vise *d'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle*. L'indice de parité filles/garçons au primaire (respectivement au secondaire) a été évalué en rapportant le taux net ajusté de scolarisation des filles à celui des garçons au primaire (respectivement au secondaire). Si sa valeur est inférieure à 1, il y a une tendance à une participation plus importante des garçons à l'école et si sa valeur est supérieure à 1, cette participation à l'école est plus importante pour les filles. Lorsque la valeur est égale à 1, il y a égalité de participation.

3.2.4.1 Parité filles/garçons au primaire

Carte 3.28: Indice de parité filles/garçons au primaire par département

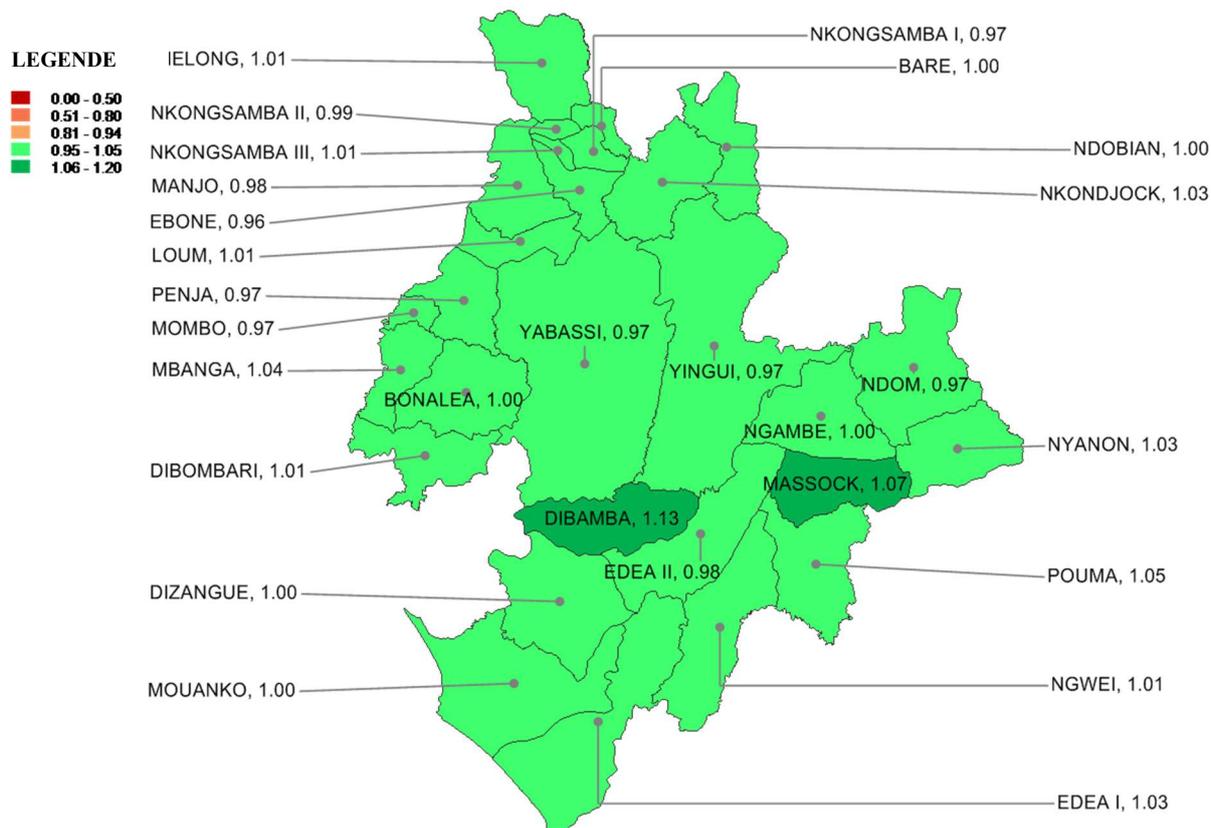


Dans le Littoral sans Douala, cet indice est de 1,00 et traduit une égalité de participation à la scolarisation au primaire des filles et garçons.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Selon la commune, on observe globalement une égalité de participation des filles et des garçons au primaire. Toutefois, les préférences de scolarisation en faveur des filles sont enregistrées à Massock (1,07) et Dibamba (1,13).

Carte 3.29: Indice de parité filles/garçons au primaire par commune

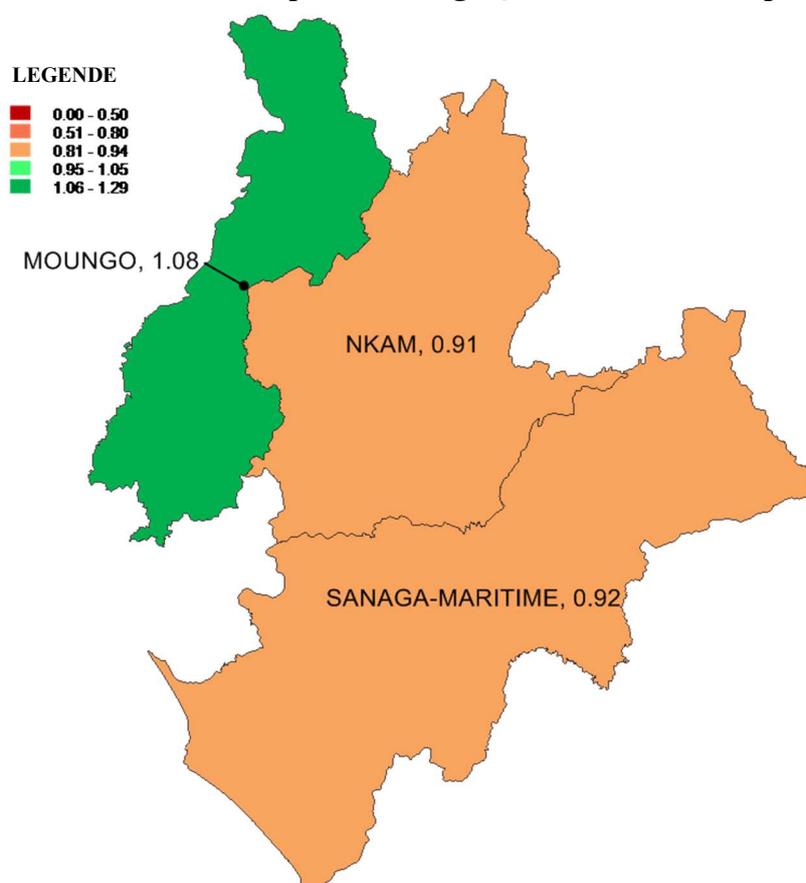


Note : - Les valeurs de Yabassi, Dibamba, Edéa II, Ngambe, Ngwei et Nyanon doivent être considérées avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas).
 - La valeur de Mouankone doit pas être considérée car l'estimation est jugée non pertinente du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.4.2 Parité filles/garçons au secondaire

Carte 3.30: Indice de parité filles/garçons au secondaire par département

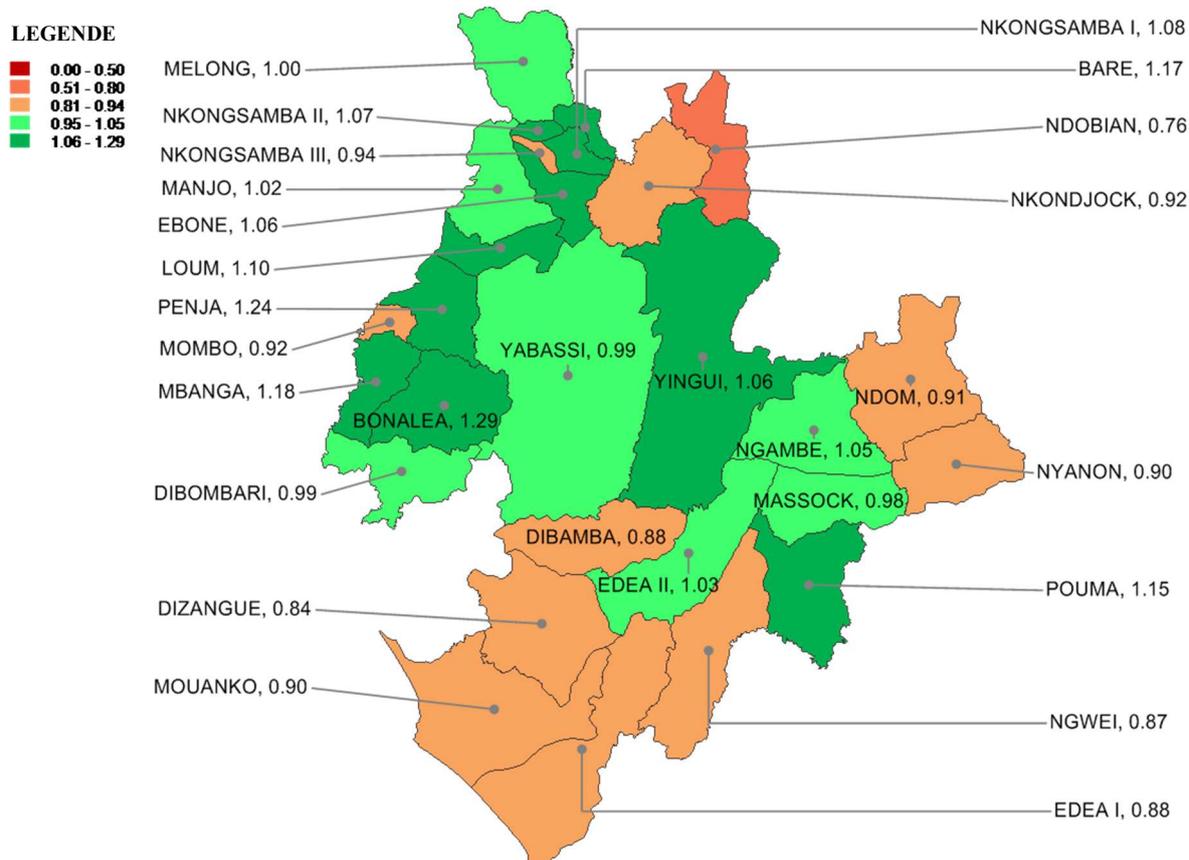


Dans le département du Littoral sans Douala, l'indice de parité filles/garçons au secondaire est de 1,03. Ce résultat traduit une plus forte scolarisation des filles au niveau du secondaire que celle des garçons. Selon le département, on observe que la participation à la scolarisation est plus importante chez les garçons que chez les filles dans la Sanaga-Maritime (0,91) et le Nkam (0,92).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Suivant la commune, de fortes disparités sont enregistrées. C'est à Ndobian (0,76) que les préférences pour la scolarisation des garçons sont les plus fortes. Les communes de Penja (1,24) et de Bonalea (1,29) se démarquent par un indice de parité nettement supérieur à 1 traduisant une préférence des parents pour la scolarisation des filles.

Carte 3.31: Indice de parité filles/garçons au secondaire par commune



Note : - Les valeurs de Yabassi, Yingui, Edea I, Edea II, Massock, Ngambe, Ngwei et Pouma doivent être considérées avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas).
 - La valeur de Mouankone doit pas être considérée car l'estimation est jugée non pertinente du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.5 Enfants hors du système éducatif

Une autre façon d'apprécier la participation des enfants aux activités scolaires est d'avoir le pourcentage d'enfants en âge scolaire hors du système éducatif. Si le taux net ajusté de scolarisation est faible, le pourcentage d'enfants hors école pourrait être élevé dans un contexte où les retards scolaires sont peu fréquents. Cet indicateur peut donc être relié à la cible 4.1 des ODD. Il a été calculé pour les enfants de 6-11 ans et ceux de 12-18 ans.

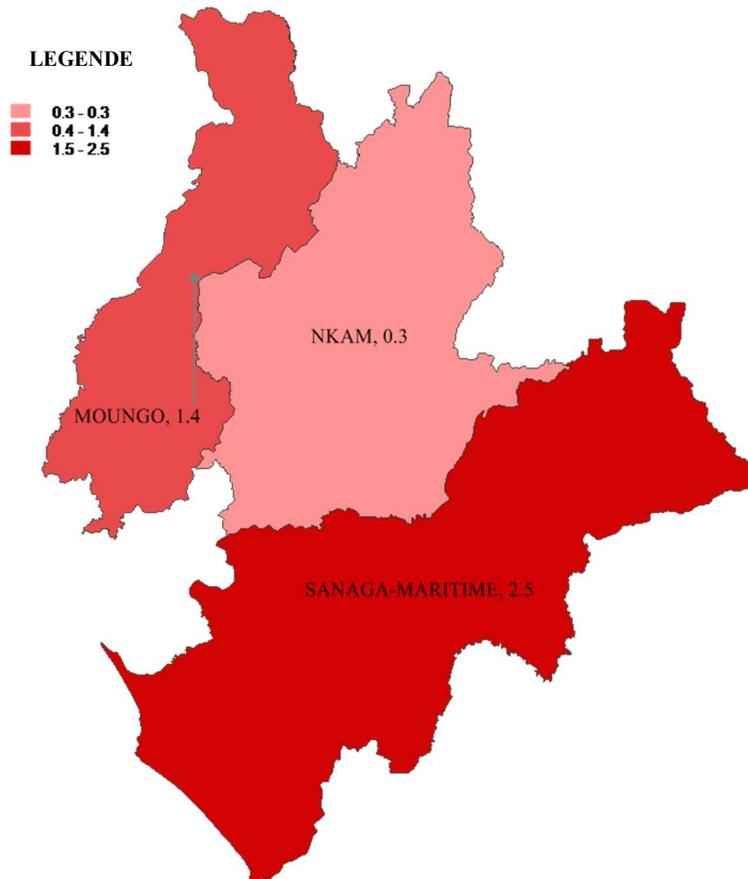
3.2.5.1 Enfants de 6 à 11 ans hors du système éducatif

Les enfants âgés de 6 à 11 ans devraient être à l'école mais, une bonne partie se retrouve hors du système éducatif. Dans le Littoral sans Douala, 1,4% d'enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école en 2016. La proportion d'enfants âgés de 6-11 ans hors du système éducatif demeure basse au niveau de chaque département de la région d'enquête : 0,7% dans le Nkam, 1,3% dans le Mounjo et 2,0% dans la Sanaga-Maritime.

Le pourcentage des filles âgées de 6 à 11 ans hors du système éducatif est supérieur à celui des garçons dans le Nkam (1,4% et 0,3% respectivement). Par contre, dans le département de la Sanaga-Maritime (1,4% et 2,5% respectivement), la tendance inverse est observée. Dans le Mounjo, la valeur de cet indicateur est la même aussi bien chez les filles que chez les garçons.

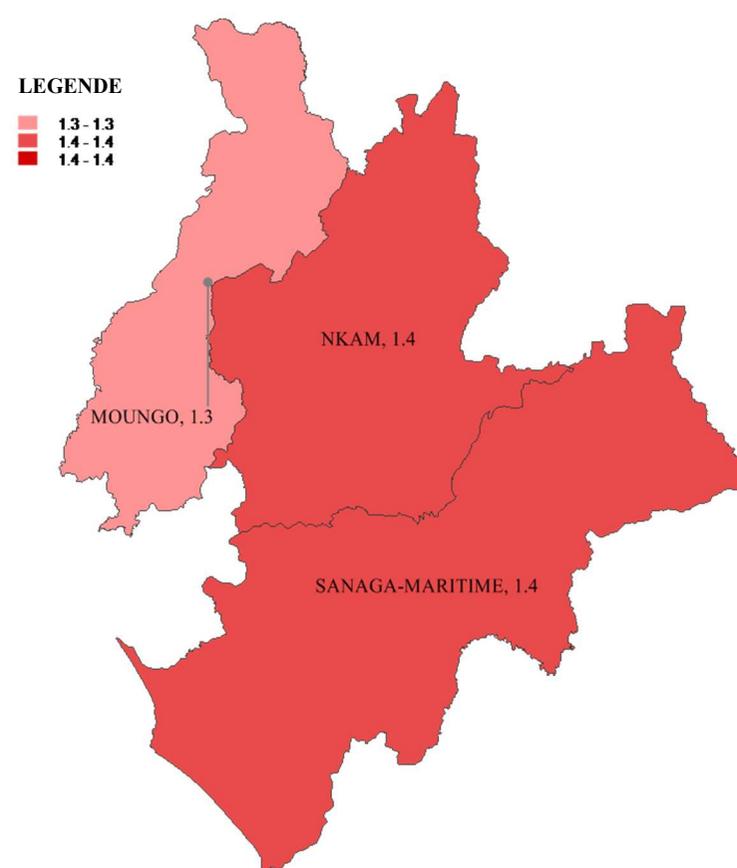
La proportion des garçons âgés de 6 à 11 ans hors du système éducatif varie de 0,3% dans le département du Nkam à 2,5% dans la Sanaga-Maritime. Chez les filles du même groupe d'âges, cette proportion est marginale et quasi-identique selon le département.

Carte 3.32: Pourcentage de garçons de 6-11 ans hors du système éducatif par département



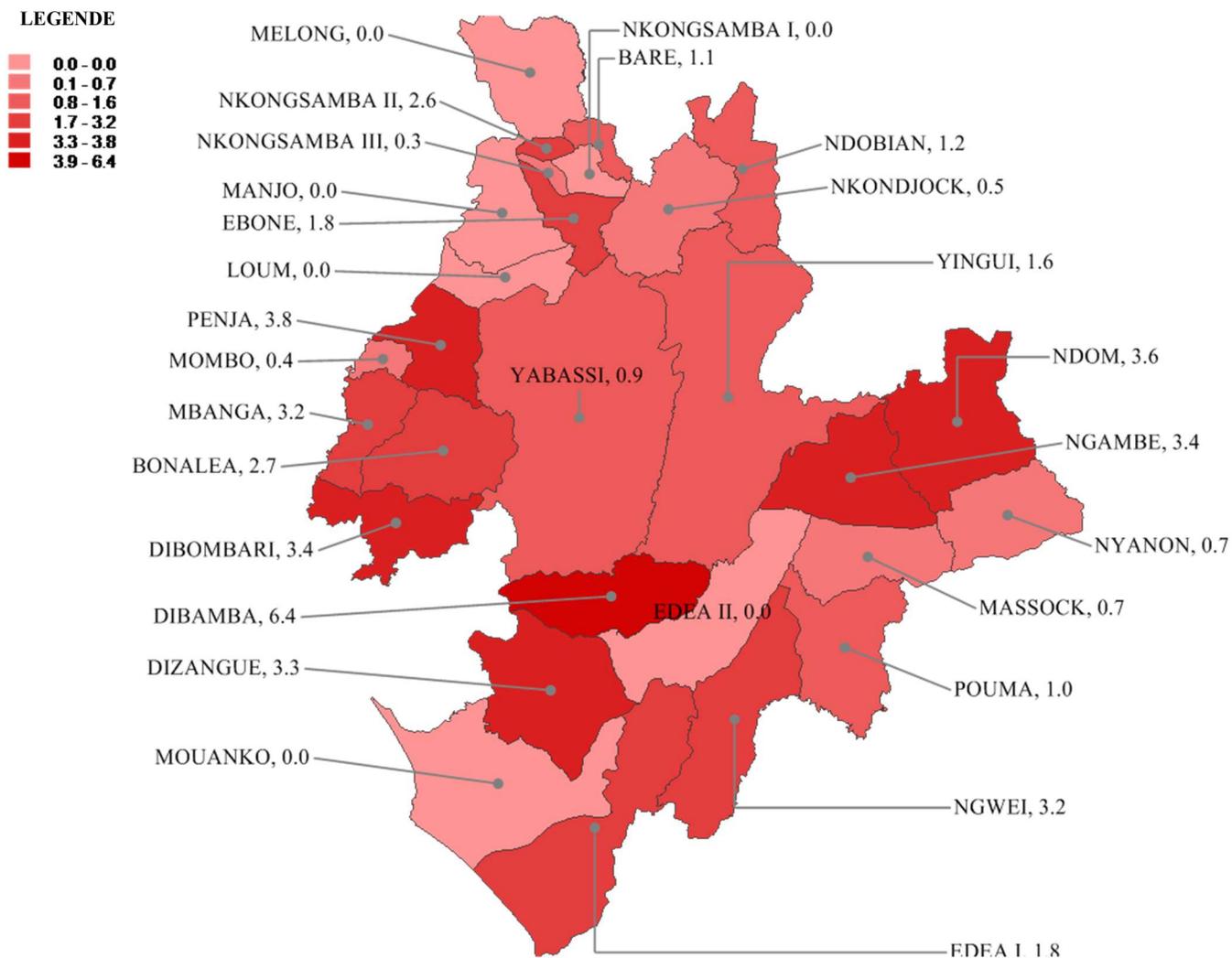
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.33: Pourcentage de filles de 6-11 ans hors du système éducatif par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.34: Pourcentage d'enfants de 6-11 ans hors du système éducatif par commune



Selon la commune, quelques disparités sont observées. Les niveaux élevés sont enregistrés dans les communes de Dibamba (6,4%), Ndom (3,6%), de Ngambé (3,4%), de Dizangué (3,3%), de Ngwei (3,2%) et de Nkongsamba II (2,6%). Les niveaux les plus bas sont enregistrés dans les communes de Loum, Mandjo, Melong, Edea II, Nkongsamba I et Mouankooù le taux est quasi-nul.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

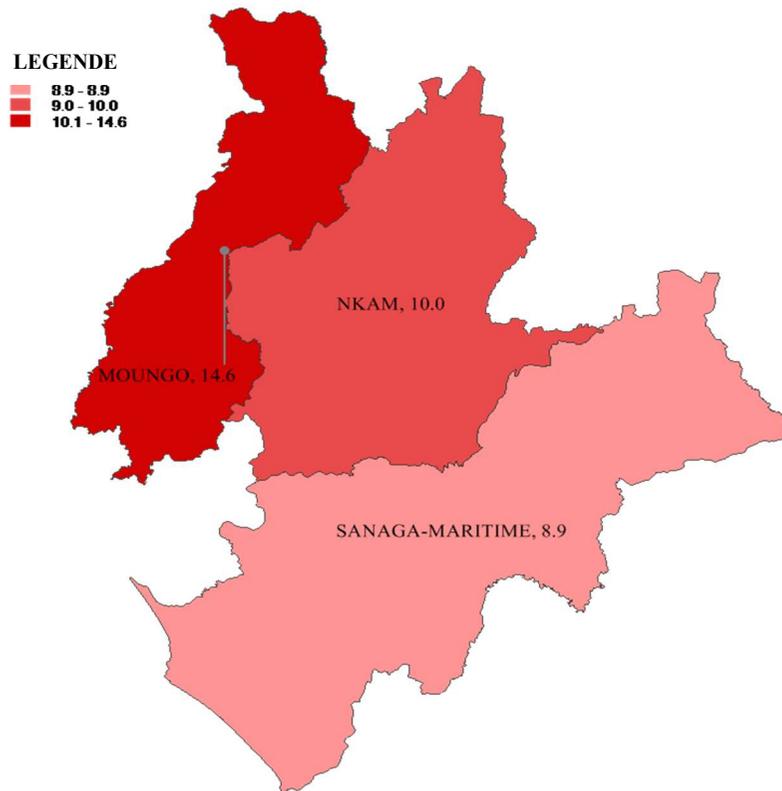
3.2.5.2 Enfants de 12 à 18 ans hors du système éducatif

Dans la région d'enquête du Littoral sans Douala, 12,8% d'enfants de 12-18 ans n'ont pas fréquenté l'école en 2016. Selon le département, cette proportion oscille autour de 12,0%.

Le pourcentage des filles âgées de 12 à 18 ans hors du système éducatif est supérieur à celui des garçons dans le Nkam (15,0% et 10,0% respectivement), et cet écart est encore plus accentué dans la Sanaga-Maritime (16,6% et 8,9% respectivement). Par contre, dans le département du Moungo (11,1% et 14,6% respectivement), la tendance inverse est observée.

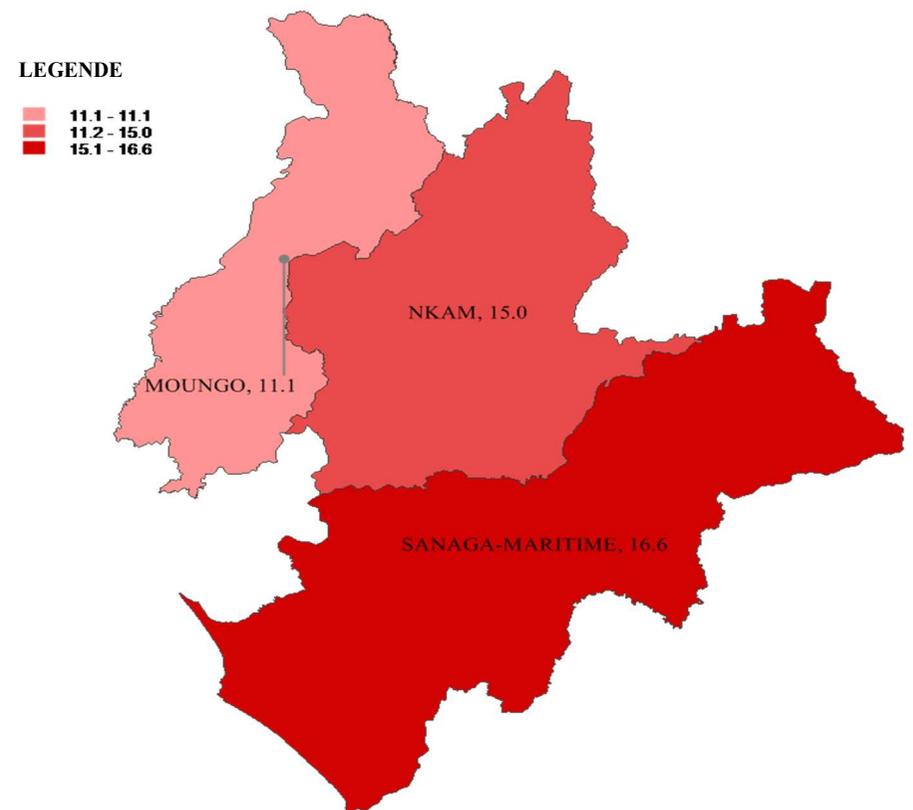
La proportion des garçons âgés de 12 à 18 ans hors du système éducatif varie de 8,9% dans le département de la Sanaga-Maritime à 14,6% dans le Moungo. Chez les filles âgées de 12 à 18 ans, cette proportion varie de 11,1% dans le Moungo à 16,6% dans la Sanaga-Maritime.

Carte 3.35: Pourcentage de garçons de 12-18 ans hors du système éducatif par département



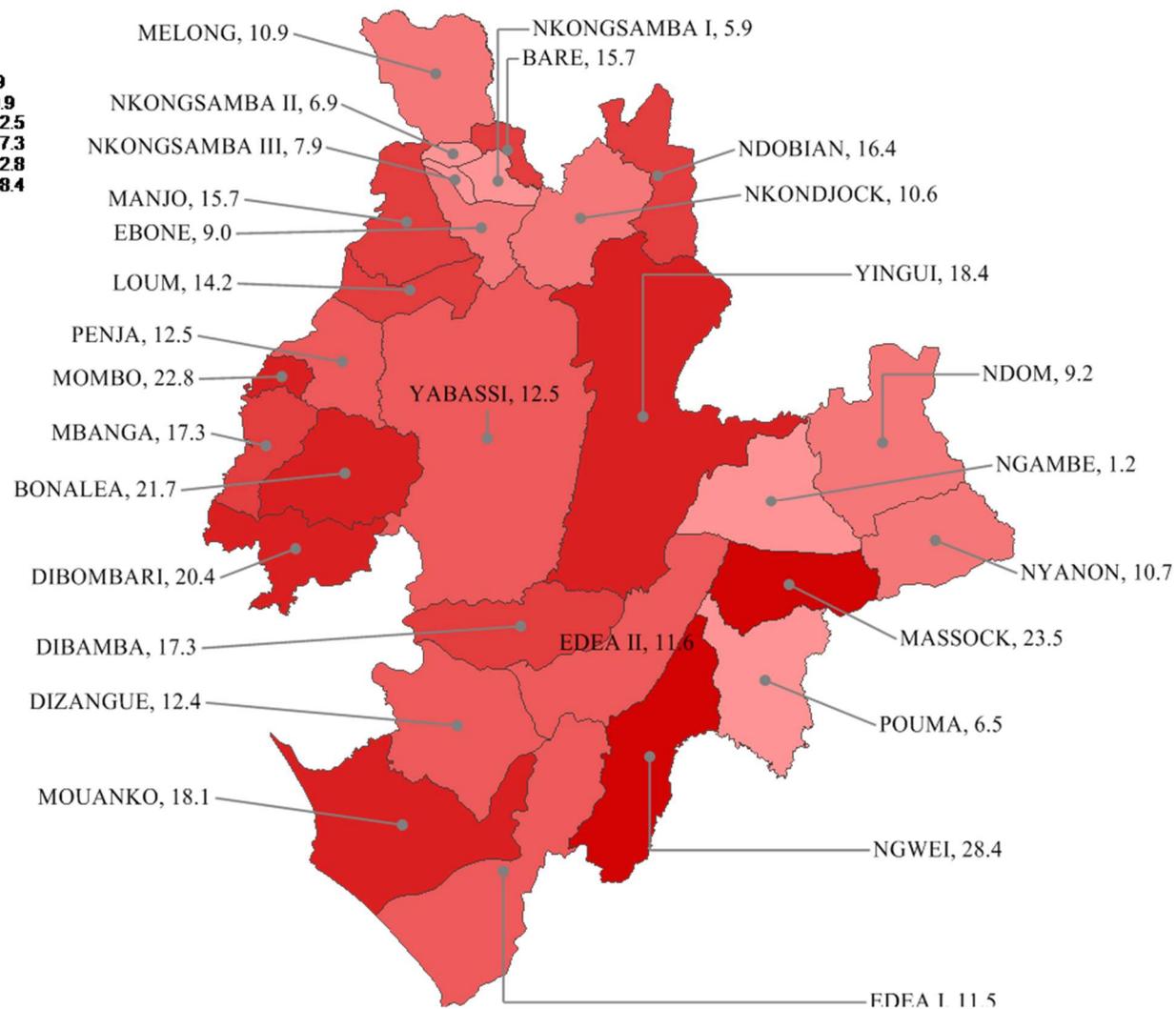
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.36: Pourcentage de filles de 12-18 ans hors du système éducatif par département



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.37: Pourcentage d'enfants de 12-18 ans hors du système éducatif par commune



Selon la commune, l'on note quelques disparités. Les niveaux élevés sont observés dans les communes de Ngwei (28,4%), de Massock (23,5%), de Mombo (22,8%) et de Dibombari (20,4%). Les niveaux les plus bas sont enregistrés dans les communes de Nkongsamba I (5,9%), de Pouma (6,5%), de Nkongsamba II (6,9%), de Nkongsamba III (7,9%), d'Ebonye (9,0%) et de Ndom (9,2%) avec des proportions inférieures à 10%

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.2.5.3 Personnes de 15 à 24 ans ni à l'école, ni au travail

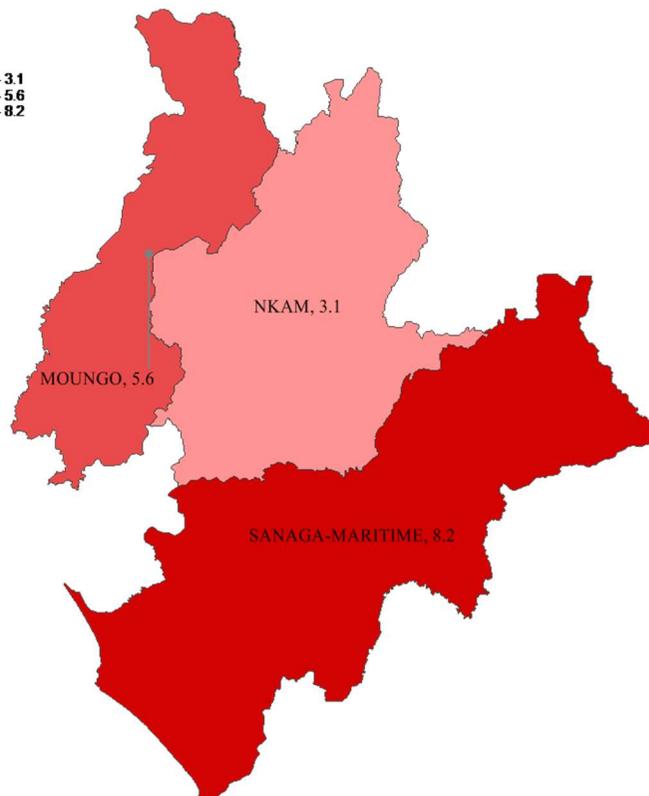
Les jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni à l'école, ni au travail, peuvent être considérés comme plus vulnérables que leurs homologues. Ils courent le risque d'être défavorisés ou socialement exclus et pourraient manquer des possibilités d'acquérir des compétences ou de l'expérience sur le marché du travail.

Les résultats permettent de relever que dans la région d'enquête du Littoral sans Douala, près d'une personne âgée de 15 à 24 ans sur dix (9,8%) n'est ni à l'école, ni au travail. Selon le département, cette proportion varie de 6,5% dans le Nkam à 14,0% dans la Sanaga-Maritime. Dans le Moungo, 8,9% de personnes âgées de 15-24 ans ne fréquentent pas l'école et n'exercent aucune activité économique en 2016.

Il ressort des cartes 3.38 et 3.39 que le pourcentage de filles de 15 à 24 ans ni à l'école, ni au travail, est supérieur à celui des garçons dans tous les départements de la région d'enquête du Littoral sans Douala. Le pourcentage des filles représente plus du double de celui des garçons. Par ailleurs, Chez les garçons, ce pourcentage varie de 3,1% dans le département du Nkam à 8,2% dans le département de la Sanaga-Maritime. Chez les filles, il varie de 10,7% dans le Nkam à 19,9% dans la Sanaga-Maritime.

Carte 3.38: Pourcentage de jeunes hommes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département

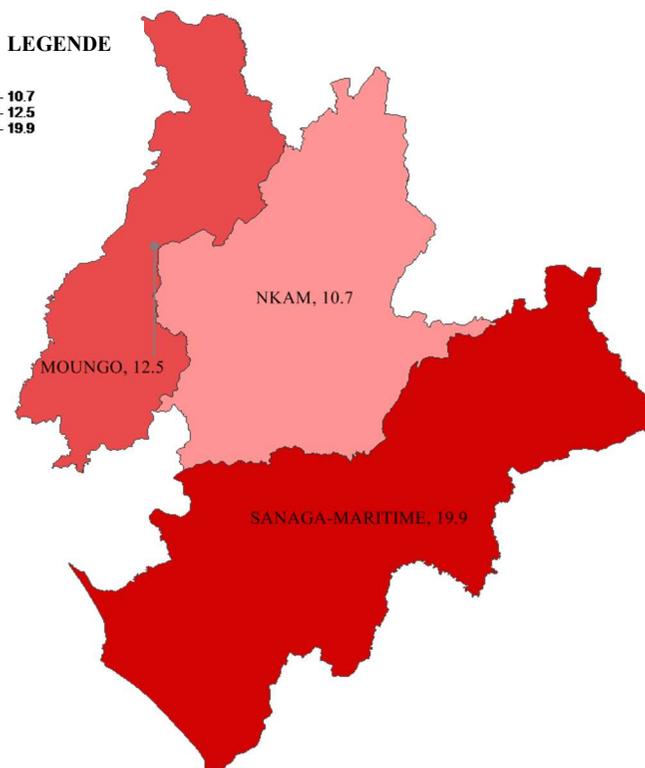
LEGENDE



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

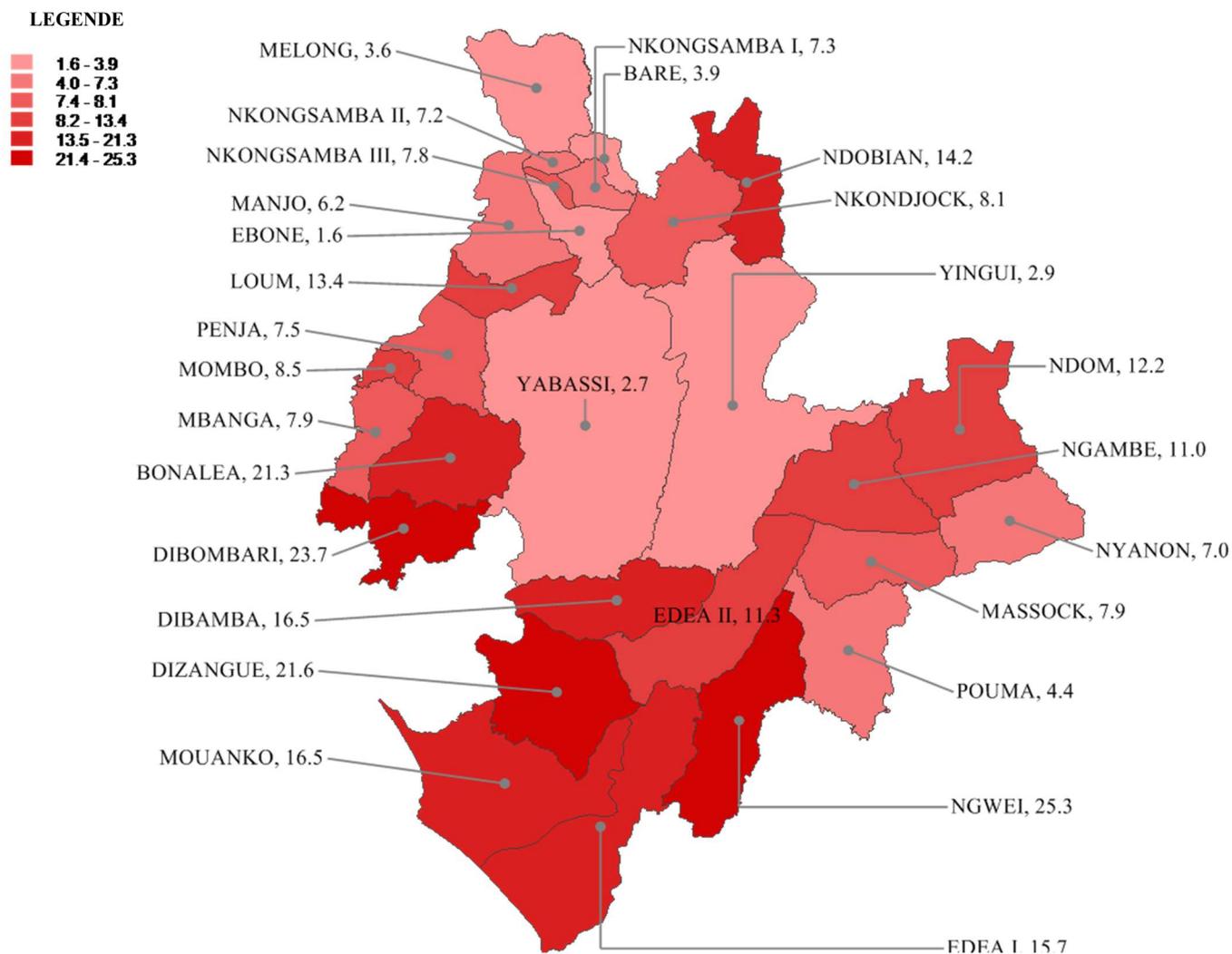
Carte 3.39: Pourcentage de jeunes femmes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par département

LEGENDE



Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.40: Pourcentage de jeunes de 15-24 ans ni à l'école, ni au travail par commune



Selon la commune, quelques disparités sont observées. Le pourcentage de personnes de 15 à 24 ans ni à l'école, ni au travail varie de 1,6% dans la commune de Ebone à 25,3% dans celle de Ngwei.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.3 Assainissement et accès à certains services de base

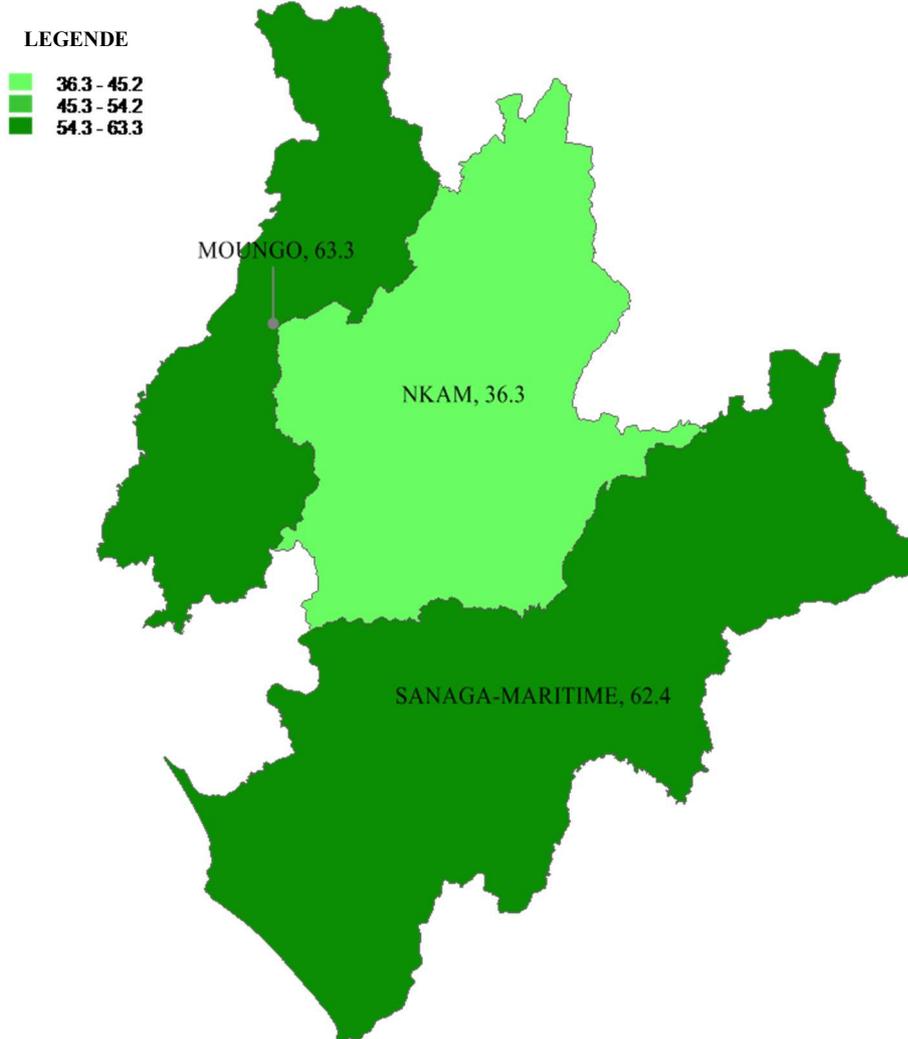
Les indicateurs ou proxy analysés dans cette section se rapportent respectivement aux ODD relatifs à l'assainissement et à l'accès aux services de base. Leurs niveaux peuvent permettre de comparer les unités administratives entre elles et d'apprécier les gaps qui séparent chaque unité administrative des cibles respectives. Ces indicateurs se rapportent aux trois ODD ci-après :

- ODD 6 : « Accès à l'eau salubre et assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement, et gérer les ressources en eau de façon durable ». Les indicateurs ou proxy utilisés ici seront respectivement le taux d'accès à des installations sanitaires améliorées et non partagées (adéquats) et le taux d'accès à une source améliorée d'eau de boisson.
- ODD 7 : « Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès à tous aux énergies fiables, durables et renouvelables à un coût abordable ». Les indicateurs ou proxys retenus sont respectivement le taux d'accès à l'électricité (la principale source d'éclairage) et la proportion de la population utilisant des combustibles solides (bois, charbon, sciure/copeau, paille/herbe) pour la cuisine.
- ODD 9 : « Innovations et infrastructures : soutenir les petites entreprises pour qu'elles se développent, favoriser le développement des entreprises qui respectent l'environnement et fabriquent les produits sains (qui ne nuisent pas à notre planète ni aux populations) et permettre l'accès de tous aux nouvelles technologies ». L'indicateur ou le proxy utilisé ici est le taux d'accès à un téléphone (la possession d'un téléphone).

3.3.1 Population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées

S'agissant de la cible 6.2, elle vise d'ici à 2030, à *assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable*. L'indicateur 6.2.1 préconisé est la proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon. Difficilement calculable à partir de l'EC-ECAM 4, le proxy retenu est le pourcentage de la population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées.

Carte 3.41: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées par département

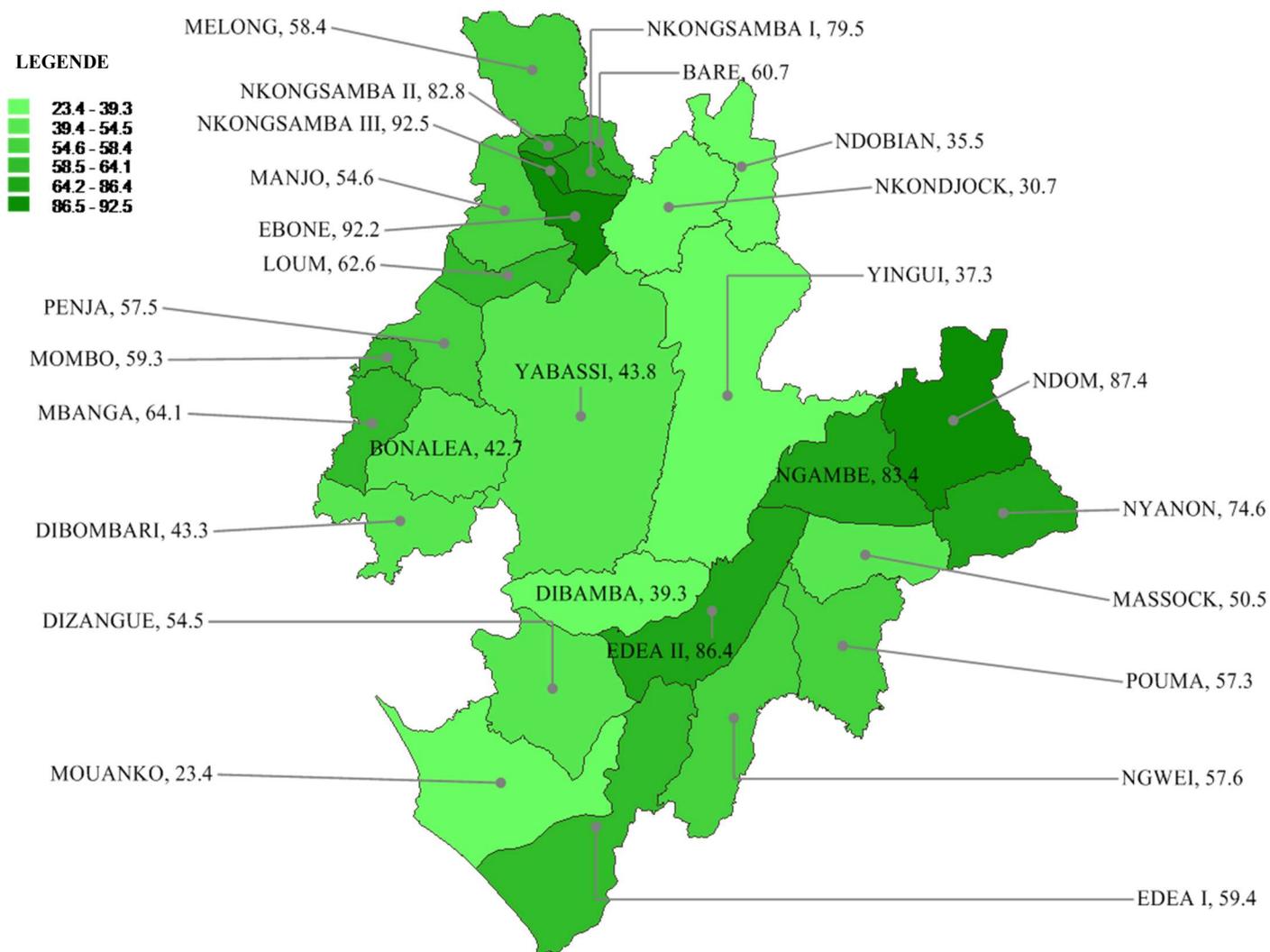


Au niveau de la région d'enquête du Littoral sans Douala, près de 61% de la population vivent dans des ménages possédant des installations sanitaires améliorées non partagées.

Selon le département, ce taux varie de 36,3% dans le Nkam à 63,3% dans le Moungo.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.42: Proportion de la population (en %) utilisant des installations sanitaires améliorées non partagée par commune



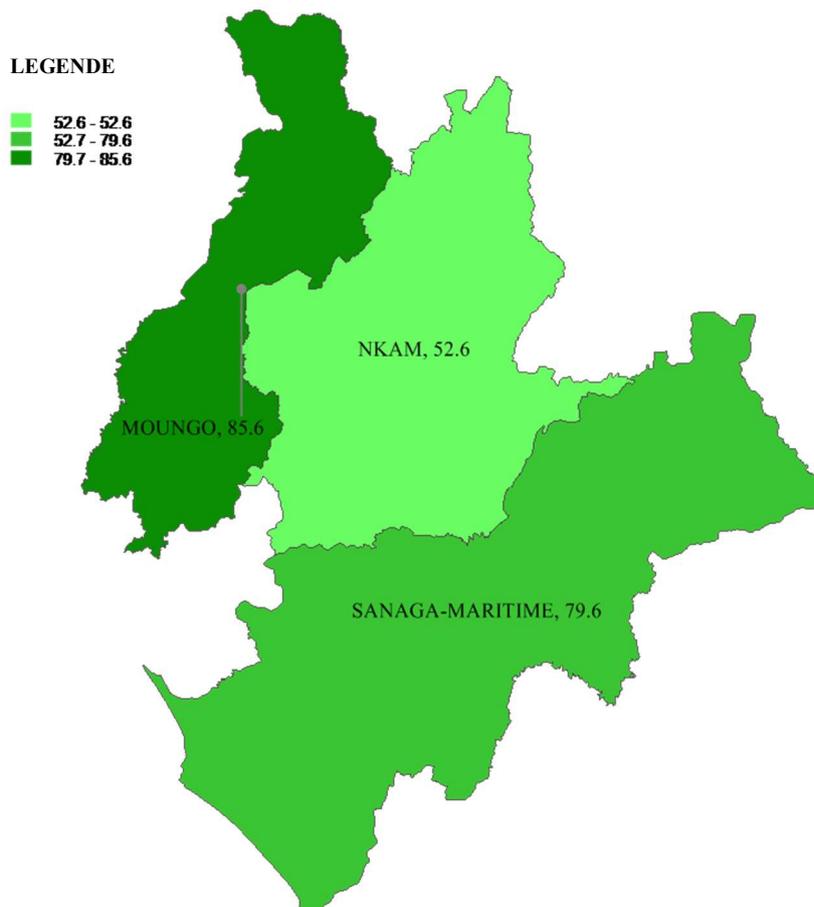
Au niveau communal, cet indicateur présente ses valeurs les plus basses à Yingui (37,5%), Ndobian (35,5%), Nkondjock (30,9%) et Mouanko (23,3%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.3.2 Population utilisant une source améliorée d'eau de boisson

S'agissant de la cible 6.1 de l'ODD 6, visant *d'ici à 2030, à assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable*, l'indicateur 6.1.1 recommandé est *la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité*. Face à la difficulté d'avoir rigoureusement cet indicateur, le proxy qui a été retenu à travers l'EC-ECAM 4 est le pourcentage de la population qui utilise une source améliorée d'eau de boisson.

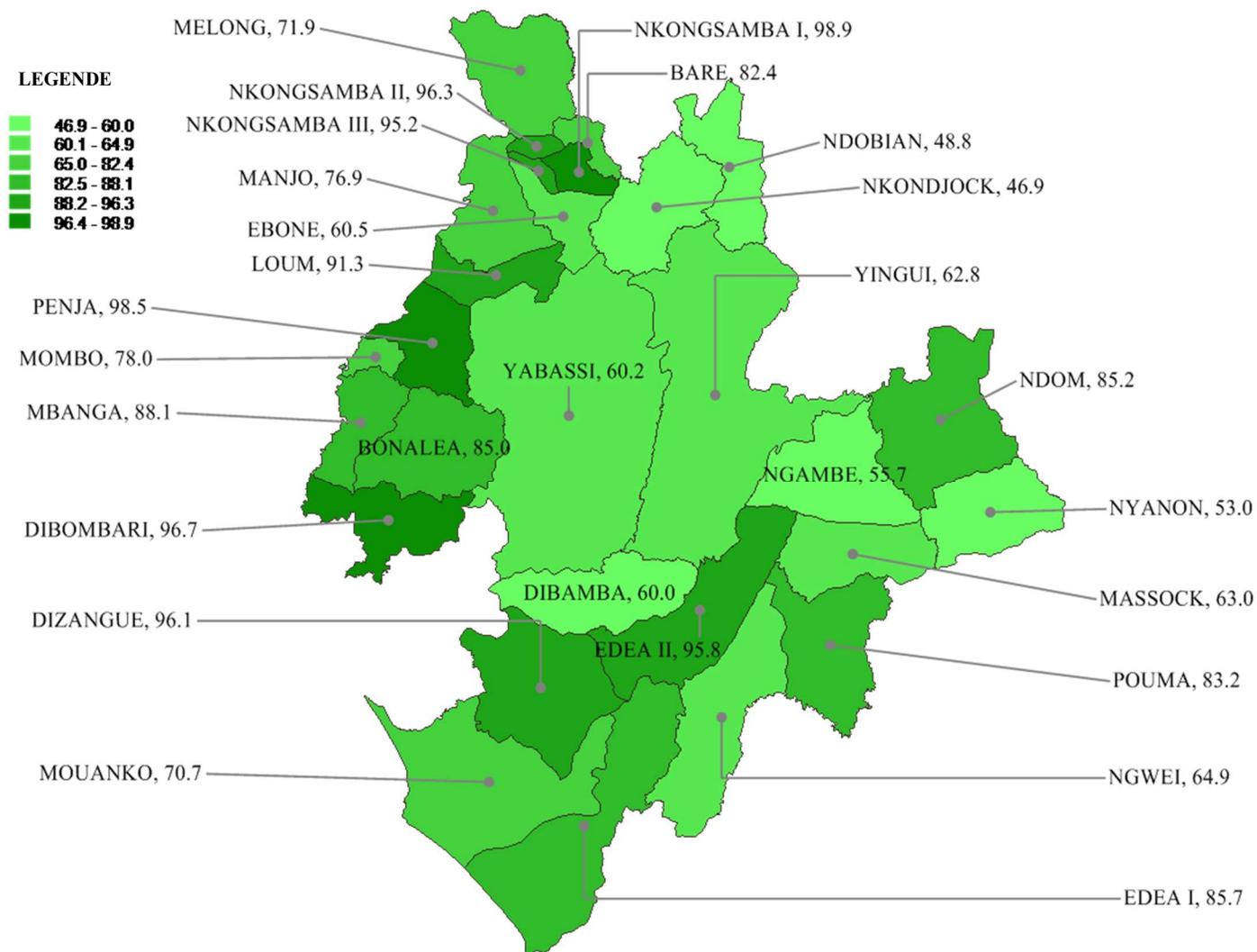
Carte 3.43: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par département



Le département du Moungo a le taux d'accès à une source améliorée d'eau de boisson le plus élevé (85,6%), suivi du département de la Sanaga-Maritime (79,6%) et enfin, le Nkam (52,6%) avec le plus faible taux de la région d'enquête.

Source :INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.44: Proportion de la population (en %) utilisant une source améliorée d'eau de boisson par commune



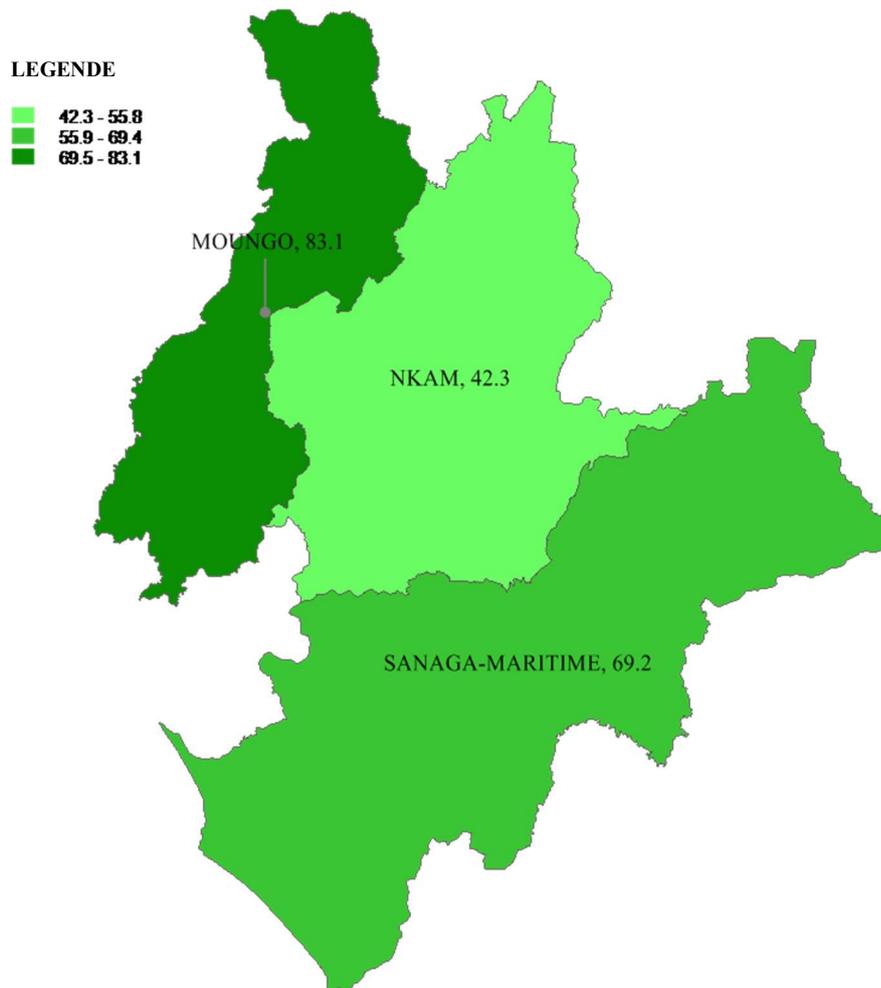
Au niveau communal, l'utilisation par la population d'une source améliorée d'eau de boisson enregistre ses plus faibles proportions dans les communes du département du Nkam et plus particulièrement à Nkondjock (46,9%) et Ndobian (48,8%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.3.3 Population utilisant l'électricité

En rappel, l'ODD7 vise à garantir l'accès de tous à des énergies renouvelables, durables et modernes, à un coût abordable. Un indicateur relatif à cet ODD est le pourcentage de la population vivant dans des ménages utilisant l'électricité comme principale source d'énergie pour l'éclairage.

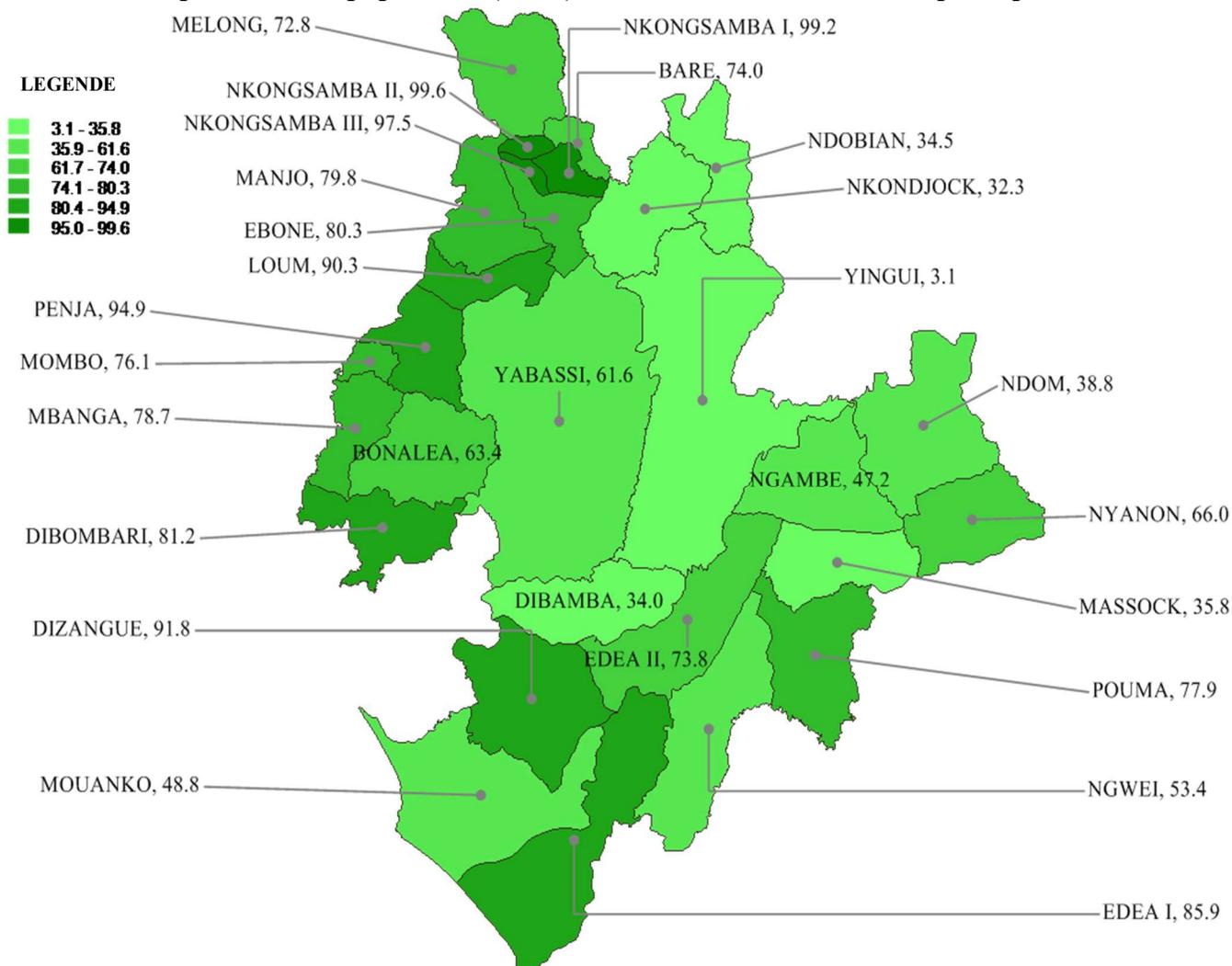
Carte 3.45: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage par département



Dans le Littoral sans Douala, 75,8% de la population vit dans un ménage utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage. Selon le département, le Nkam (42,3%) a le plus faible taux de la région d'enquête. En revanche, le Moungo (83,1%) a le taux le plus élevé.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.46: Proportion de la population (en %) utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage par commune



Selon la commune, Yingui (3,1%) se singularise avec le plus faible taux. En outre, près d'une dizaine des communes de la région présentent des proportions d'utilisation de l'électricité par la population inférieure à 50%. Ces communes sont généralement situées en zone rurale et sont caractérisées par un fort niveau d'enclavement.

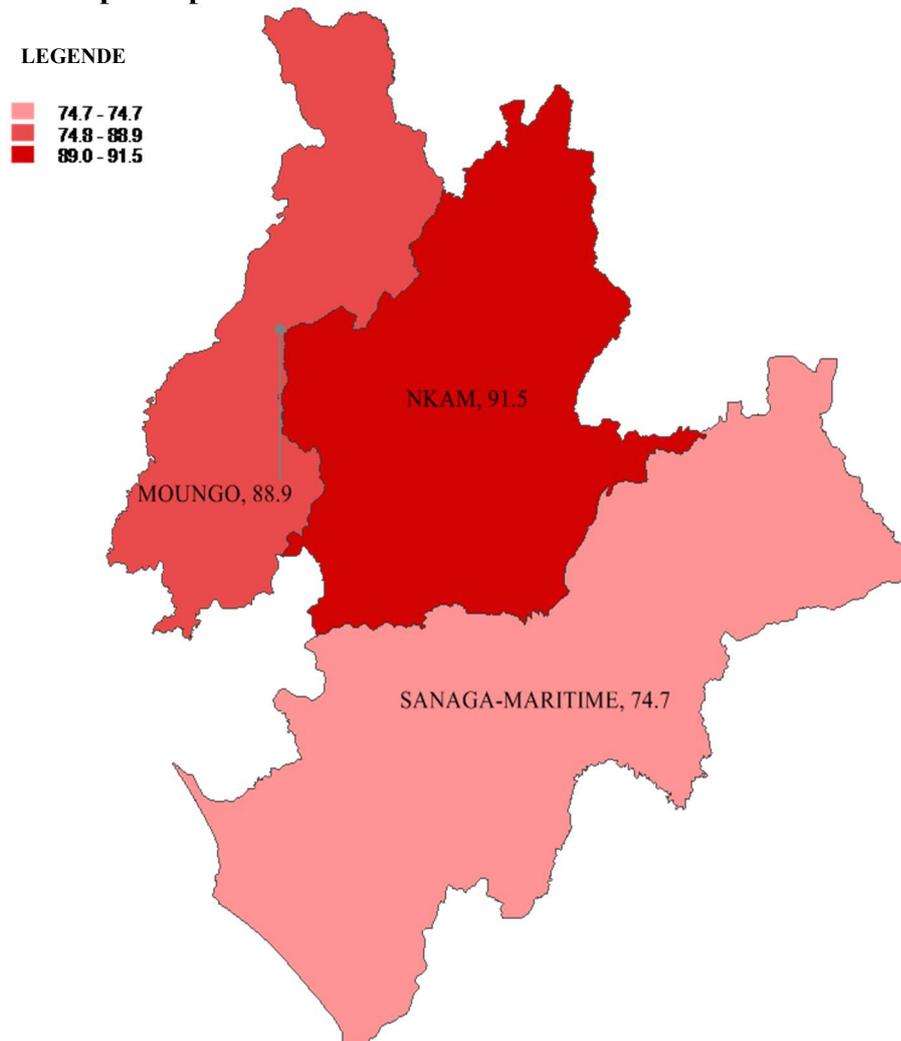
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.3.4 Population utilisant des combustibles solides

L'autre indicateur retenu par les ODD 7 pour la même cible est la proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres. Le proxy retenu pour le mesurer est le pourcentage de la population vivant dans des ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon, sciure/copeau, paille/herbe) pour la cuisine.

Globalement, 85,5% de la population de la région d'enquête du Littoral sans Douala vivent dans des ménages utilisant des combustibles solides tels que le bois, le charbon, la sciure/copeau et la paille/herbe pour la cuisine.

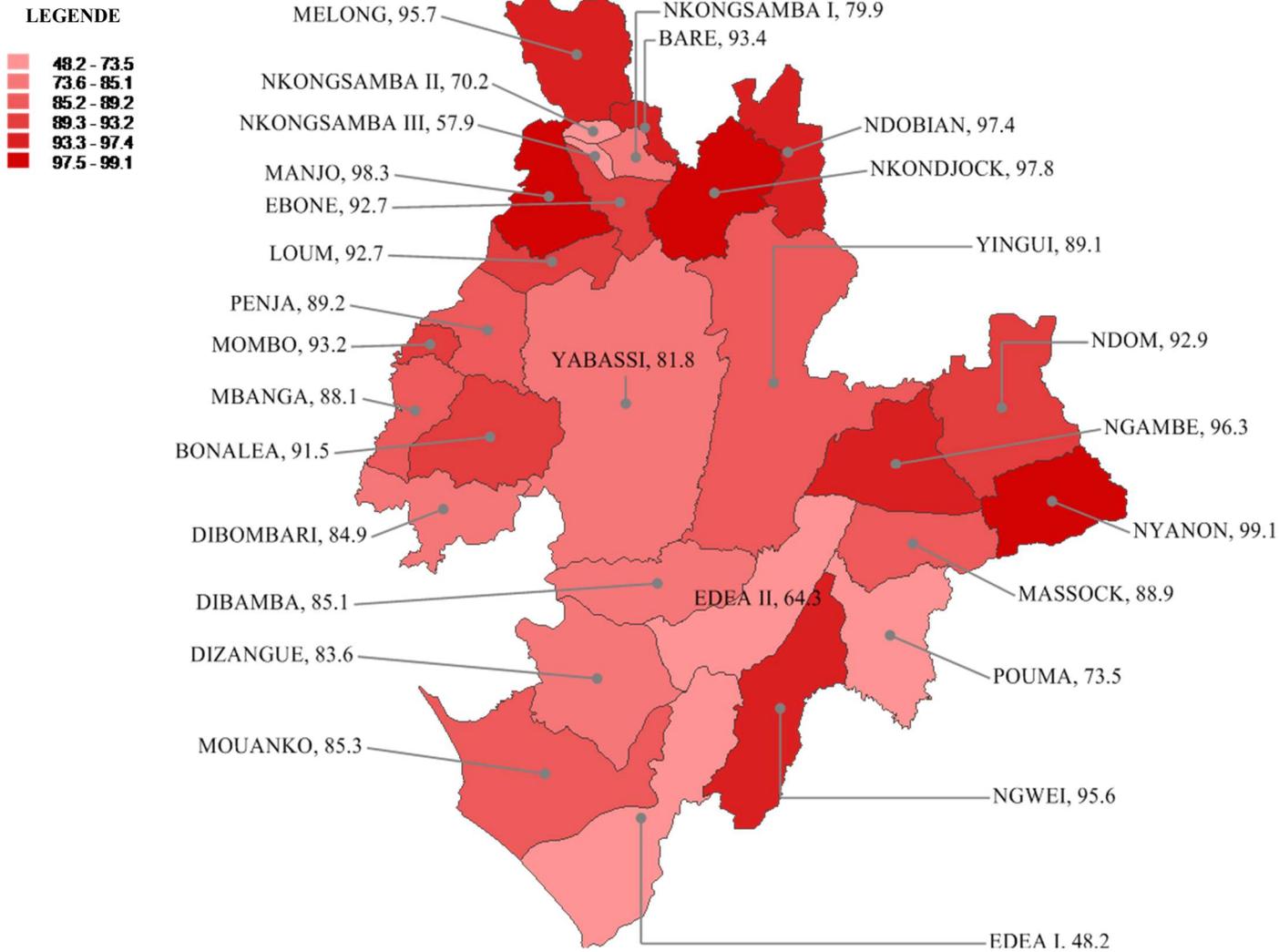
Carte 3.47: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides pour la cuisine par département



Suivant le département, la proportion de la population vivant dans des ménages utilisant les combustibles solides pour la cuisine passe de 74,7% dans la Sanaga-Maritime à 88,9% dans le Moungo pour se situer à 91,5% au Nkam. Le recours au bois, copeau/sciure, paille/herbe ou charbon pour faire la cuisson au bénéfice de la population est très répandu dans ces départements.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.48: Proportion de la population (en %) utilisant des combustibles solides pour la cuisine par commune



Au niveau de la commune, il se dégage des résultats (carte 3.48) que Edéa I (48,2%), Nkongsamba III (57,9%) et Edéa II (64,3%), enregistrent les plus faibles pourcentages d'utilisation de combustibles solides pour la cuisine.

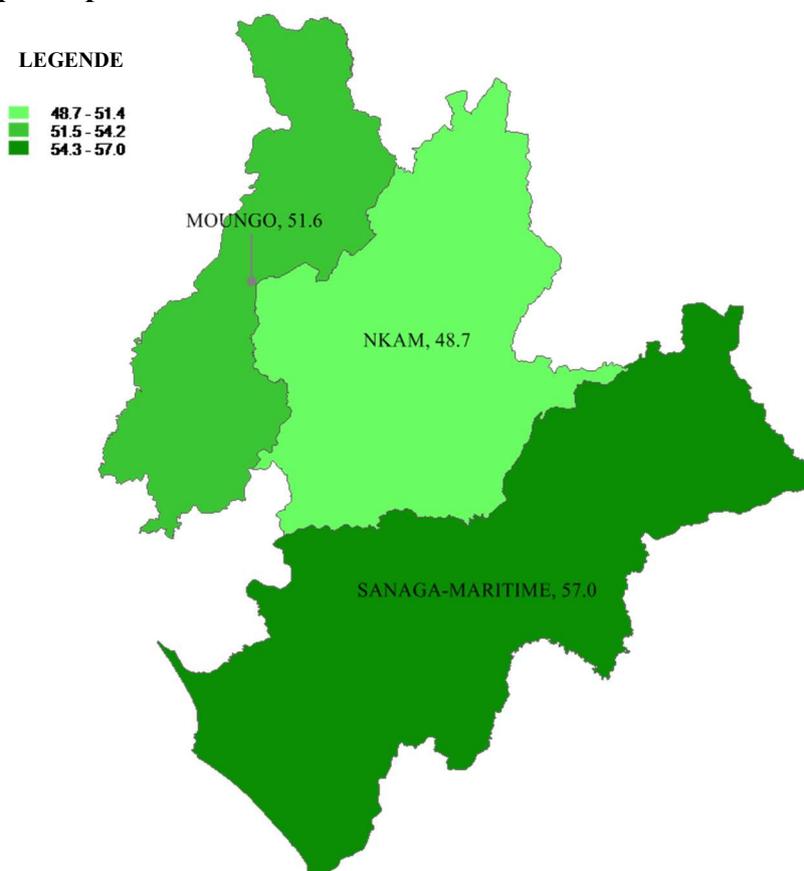
Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

3.3.5 Population de 15 ans ou plus possédant un téléphone

La proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie est l'indicateur retenu par la cible 9.c.1 de l'ODD 9 qui vise à *accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020*. Le proxy obtenu à partir de l'EC-ECAM 4 est le pourcentage de la population de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable.

D'après les résultats de l'EC-ECAM 4, 52,7% de la population de 15 ans ou plus disposent d'un téléphone portable dans la région d'enquête du Littoral sans Douala.

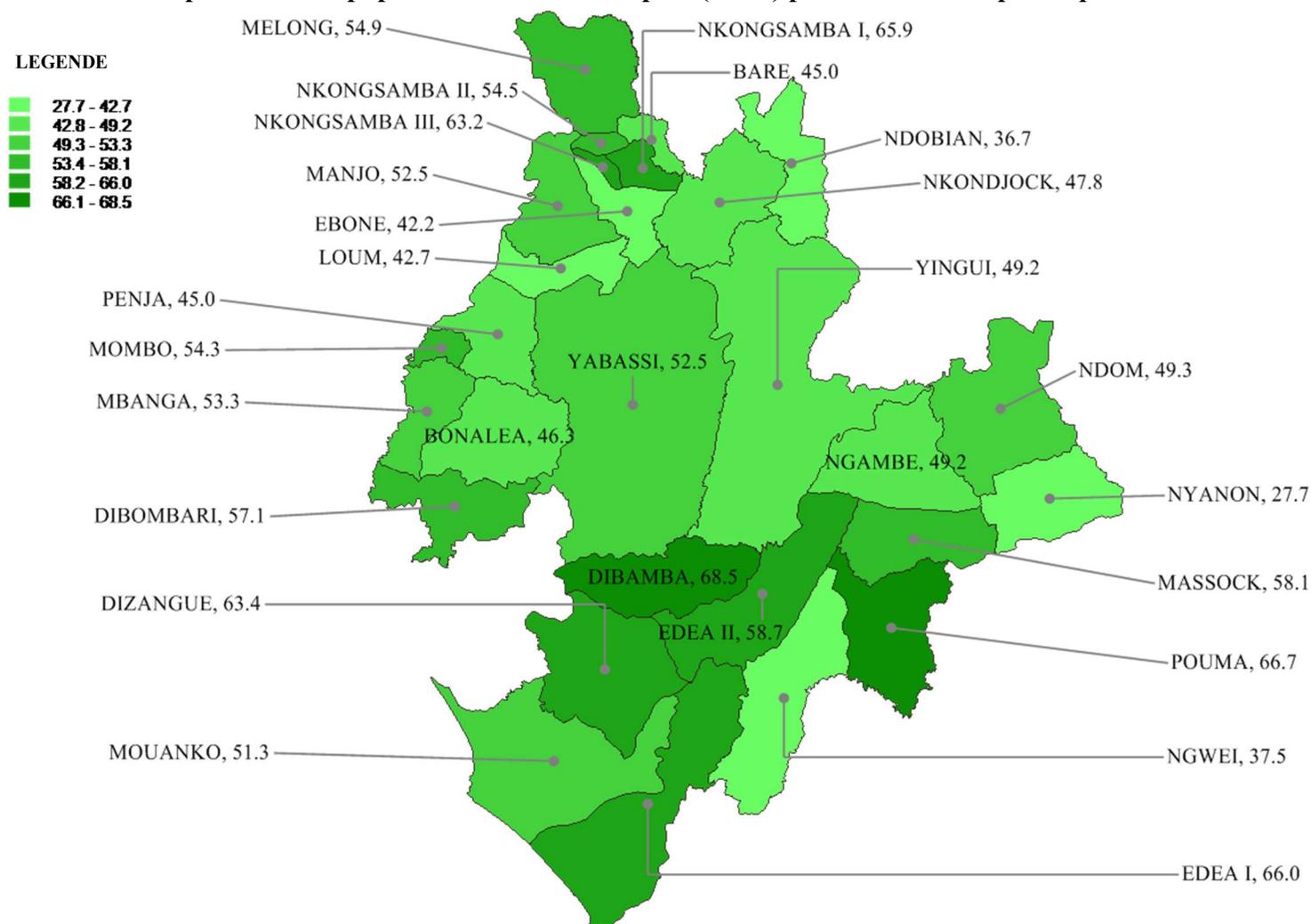
Carte 3.49: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone par département



Selon le département, la proportion de la population âgée de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable est de 57,0% dans la Sanaga-Maritime, 51,6% dans le Moungo et 48,7% dans le Nkam.

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Carte 3.50: Proportion de la population de 15 ans ou plus (en %) possédant un téléphone par commune



L'analyse de la possession du téléphone par les personnes âgées de 15 ans ou plus en 2016 révèle que celle-ci est inégalement répartie selon la commune. Des pourcentages élevés sont enregistrés dans la Dibamba (68,5%), Pouma (66,7%), Edéa I (66%) et Nkongsamba I (65,9%). Par contre, la commune de Nyanon enregistre la plus faible proportion (27,7%).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

La réalisation de l'Enquête Complémentaire à l'ECAM 4 a permis de disposer des indicateurs de pauvreté monétaire et de certains indicateurs des Objectifs du Développement Durable (ODD) jusqu'au niveau communal dans la région du Littoral sans Douala. Il était rare de disposer de ces indicateurs et de pouvoir ainsi évaluer la pauvreté de la population à de tels niveaux pour la région d'enquête.

La présente monographie a permis de ressortir le profil de pauvreté monétaire de la région d'enquête du Littoral sans Douala et d'apprécier le niveau des indicateurs des ODD avec l'année 2016 prise comme celle de référence.

Au terme de cette analyse, il se dégage que malgré une baisse continue de la pauvreté (incidence, profondeur, sévérité), qui est à encourager, ce phénomène demeure préoccupant dans certaines communes de la région du Littoral sans Douala. Les facteurs susceptibles d'aggraver la pauvreté en 2016 sont, entre autres, la très faible employabilité des populations de cette région dans les secteurs d'activité à forte productivité (secteur secondaire ou tertiaire).

Le chômage est relativement faible. Cependant, des disparités considérables sont observées entre les départements et les communes avec une prédominance dans les zones urbaines des unités administratives.

Les résultats sur l'éducation montrent que la plupart des indicateurs sont à des niveaux très appréciables, avec néanmoins des disparités par département et commune. Ces disparités sont beaucoup plus perceptibles dans l'enseignement secondaire du fait de déperditions, non fréquentation scolaire ou de retards scolaires.

L'analyse de certains indicateurs dans le domaine de l'assainissement et de l'accès aux services de base révèle que la situation est mitigée. D'une part, elle révèle des taux relativement élevés d'accès de la population à une source améliorée d'eau de boisson. D'autre part, d'importants gaps existent par rapport aux différentes cibles des ODD, dans l'accès à l'électricité, aux installations sanitaires, à la possession des téléphones portables ainsi qu'à l'utilisation des énergies propres pour la cuisine. Les efforts menés jusqu'alors n'ayant pas toujours permis d'atteindre les résultats escomptés dans certains secteurs, devront être relativement plus consentis en ce qui concerne l'accès des ménages aux toilettes améliorées et à l'utilisation du gaz comme énergie pour la cuisine. Tout en maintenant les efforts en vue de poursuivre l'amélioration de la situation du Littoral sans Douala dans les différents domaines (emploi, éducation, eau, énergie, TIC, ...), un accent particulier doit être accordé à la création des emplois décents dans la majorité des communes, et principalement celles du département du Nkam qui, présente une situation relativement plus critique que celle des autres départements.

Recommandations

Les résultats de cette étude suggèrent quelques recommandations.

A l'endroit du Gouvernement, des partenaires au développement et de l'exécutif communal :

- Intensifier la mise en œuvre des mécanismes permettant d'accroître la productivité du secteur primaire, notamment agricole (à travers la formation, l'équipement et le désenclavement, la facilitation de l'accès aux terres, aux semences, aux facteurs de production, aux infrastructures, ...);
- Affiner le ciblage des actions gouvernementales en vue d'améliorer l'accès à une éducation de qualité ;
- Poursuivre la lutte en général et dans l'enseignement secondaire en particulier, contre les barrières à l'éducation (tant du côté de l'offre que de la demande) ;
- Poursuivre l'extension du réseau de distribution de l'électricité, notamment en zone rurale, et assurer une fourniture permanente de l'électricité ;
- Produire régulièrement les cartes de pauvreté jusqu'au niveau des communes pour assurer un meilleur suivi et évaluation des politiques au niveau local ;
- Poursuivre la politique de réduction de la pauvreté en mettant en œuvre le Projet Filets Sociaux dans les zones ciblées de la région du Littoral sans Douala ;
- Poursuivre la mise en œuvre des stratégies visant la création et la promotion des emplois décents ;
- Combattre le travail des enfants dans les communes concernées ;
- Se référer aux indicateurs présentés dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS. (2018). Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE) 2016, Rapport final. Yaoundé. Cameroun.

Ministère de la Santé Publique, Institut National de la Statistique du Cameroun et FNUAP. 2016. Projections démographiques et estimations des cibles prioritaires des différents programmes et interventions de santé, Rapport final. Yaoundé, Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS. 2015. Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014, Rapport. Yaoundé, Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS. 2015. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5), 2014, Rapport Final. Yaoundé, Cameroun

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS et ICF. International. 2012. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Cameroun, 2011. Calverton, Maryland, USA: INS et ICF International.

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, BUCREP. 2010. Rapport de présentation des résultats définitifs du RGPH3. Yaoundé, Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, INS et ORC Macro. 2004. Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2004. Calverton, Maryland, USA: INS et ORC Macro.

MINEPAT-RADEC. 2015. Rapport sur le développement économique 2015 de la région du Littoral, RADEC 2015.

Davis B. 2003. Choosing a Poverty Mapping Method, FAO, Rome, Italie.

Chris Elbers, Jean O. Lanjouw, and Peter Lanjouw. 2003. Micro-Level Estimation of Poverty and Inequality, *Econometrica*, Vol. 71, No. 1 (January, 2003), 355–364.

Chris Elbers, Jean O. Lanjouw, and Peter Lanjouw. 2002. Micro-Level Estimation of Welfare, “Policy Research Department” Working Paper No. WPS2911, The World Bank.

Emmanuelle Boncourt. 2001. Etudes rurales : La pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale, Exclusion.

[http://cvuc.cm/national/index.php/fr/carte-communale/region-du-Littoral/136-association/carte-administrative/sud/ocean.](http://cvuc.cm/national/index.php/fr/carte-communale/region-du-Littoral/136-association/carte-administrative/sud/ocean)

[http://cvuc.cm/national/index.php/fr/carte-communale/region-du-Littoral?view=category&id=135.](http://cvuc.cm/national/index.php/fr/carte-communale/region-du-Littoral?view=category&id=135)

ANNEXES

Annexe A : Synthèse méthodologique

La carte de pauvreté renvoie à un ensemble de techniques dont l'objectif est de désagréger un indicateur de pauvreté à des niveaux administratifs et géographiques plus fins (DAVIS, 2003).

Cette annexe présente l'importance de la carte de pauvreté, la méthodologie de son élaboration et ses limites.

A.1 Importance de la carte de pauvreté

L'ECAM 4, réalisée en 2014, a permis au Gouvernement et à ses partenaires de constater que de 2007 à 2014, la pauvreté a légèrement reculé, l'incidence de la pauvreté étant passée de 39,9% à 37,5% au niveau national. Ce faible recul de la pauvreté, malgré des performances économiques satisfaisantes, a conforté l'idée (après l'expérience de 2012) qu'il était important d'avoir une meilleure connaissance de la pauvreté par une désagrégation des indicateurs à des niveaux plus fins pour améliorer l'élaboration et le ciblage des politiques publiques.

Les résultats de l'ECAM 4⁶ ne sont représentatifs qu'au niveau des régions, des villes de Douala, de Yaoundé et des milieux de résidence, et ne permettent donc pas de disposer d'informations au niveau du département et de la commune. De plus, l'engagement du Cameroun dans le processus de décentralisation, qui se traduit par le transfert des compétences du niveau central vers les collectivités territoriales décentralisées (CTD), requiert des informations fiables au niveau des communes. C'est fort de ceci qu'il a été retenu de réaliser dans le cadre de l'ECAM 4, à l'absence de données récentes issues d'un recensement général de la population et de l'habitat, une enquête complémentaire (EC-ECAM 4) afin d'élaborer des cartes de pauvreté, c'est-à-dire de disposer au niveau des communes, les indicateurs sur les conditions de vie des ménages et des populations.

Ces indicateurs permettent d'avoir un profil de pauvreté au niveau infranational, de mieux suivre et évaluer la stratégie nationale pour la croissance et l'emploi, et la progression vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ils servent également de données de base pour évaluer les effets des programmes et politiques macro-économiques mis en œuvre au Cameroun pour améliorer les conditions de vie des ménages au cours de ces dernières années. Il est également question de fournir au Gouvernement une situation de référence sur l'offre et la demande dans plusieurs domaines (éducation, emploi, assainissement, ...) afin de lui permettre de mieux adresser les orientations stratégiques et les politiques adéquates dans chaque domaine.

Pour mettre en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté, les décideurs politiques ont souvent besoin d'informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des communes, de villages ou groupes de villages, de quartiers au sein d'une grande ville.

Il est souvent plus indiqué d'utiliser les cartes de pauvreté comme instrument de ciblage des programmes publics pour une allocation optimale des ressources. Il s'agit donc d'une alternative aux politiques d'allocation universelle des ressources qui se sont avérées moins efficaces.

⁶ Et toutes les autres enquêtes nationales réalisées par l'INS, telles les EDS, les MICS, les EESI, etc.

Un tel ciblage est nécessaire dans le contexte de décentralisation en cours et de tensions sur les ressources budgétaires au Cameroun. En ciblant les communes les plus pauvres à l'aide des différentes mesures de pauvreté, il serait possible de rendre plus efficaces les différents programmes de lutte contre la pauvreté. Outre l'élaboration des outils de ciblage, les résultats obtenus peuvent aussi être utilisés pour l'évaluation de différents programmes ou projets de lutte contre la pauvreté ou bien pour aider les chercheurs à mieux comprendre les relations entre la distribution de la pauvreté et les différents phénomènes socio-économiques.

L'élaboration de cette carte de pauvreté a permis d'obtenir des indicateurs de pauvreté monétaire à différents niveaux de désagrégation suivant le découpage administratif en vigueur au Cameroun (région, département, arrondissement/commune). Un tel exercice avait déjà été réalisé en 2012 en combinant les données de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages de 2007 à celles du 3^{ème} RGPH de 2007.

A.2. Approche méthodologique d'élaboration de la carte de pauvreté monétaire

A.2.1 Quelques définitions

Les définitions suivantes sont utilisées tout au long de ce rapport pour aider à la compréhension de la méthodologie et des résultats :

Ménage ordinaire : une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Sont donc exclus, les ménages collectifs tels que les prisons, les casernes, les internats, les couvents, etc.

L'incidence (ou le taux) de la pauvreté est le rapport du nombre d'individus pauvres à l'effectif total de la population. Une personne est considérée comme pauvre si elle vit dans un ménage pauvre. Un ménage est dit pauvre si sa consommation annuelle par équivalent-adulte⁷ est inférieure au seuil de pauvreté. Le seuil a été évalué à 339 715 FCFA en 2014, correspondant à 931 FCFA par équivalent-adulte et par jour. En 2001 et 2007, il était respectivement de 232547 FCFA et de 269443 FCFA.

La profondeur de la pauvreté est obtenue en rapportant la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense de consommation par équivalent-adulte au seuil de pauvreté. La moyenne des rapports ainsi obtenus donne la valeur de la profondeur de la pauvreté.

Cet indicateur mesure chez les pauvres, l'écart relatif entre le seuil de pauvreté et la dépense de consommation par équivalent adulte.

La pauvreté chronique se traduit par une absence ou insuffisance de dotation, qui fait que le ménage ne profite pas des opportunités ou des conditions économiques favorables. Le ménage chroniquement pauvre reste ainsi d'une manière durable dans la pauvreté, par opposition au ménage transitoirement pauvre, qui dispose d'un minimum de dotation. Il s'agit des ménages qui sont actuellement pauvres et qui le resteront de façon durable.

Le seuil de pauvreté chronique a été estimé à 288 758 FCFA en 2016 et prend en compte également certains facteurs déterminants du niveau de vie tels que l'éducation, le milieu de résidence, l'activité économique, etc.

⁷ Le nombre d'équivalent-adulte dans un ménage est la conversion de l'effectif du ménage en adulte-équivalent en termes de consommation, en prenant en compte les besoins spécifiques du fait du sexe et de l'âge de chacun des membres du ménage.

Le taux d'emploi est défini comme le rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler.

*La population active occupée*⁸ est constituée de l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

Le taux de chômage quant à lui est défini comme le rapport de la population des chômeurs (au sens du BIT, découragés) à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés).

Un chômeur au sens du BIT est une personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

Un chômeur découragé est une personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais étant disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.

Le taux de travailleurs non-salariés de 15 à 64 ans est le rapport de l'effectif des personnes âgées de 15-64 ans en emploi non-salarié à celui de l'effectif total des personnes du même groupe d'âge qui sont en emploi.

L'emploi non-salarié est un emploi pour lequel on peut avoir une rémunération sans percevoir de salaire. Il regroupe les employeurs, les personnes établies à leur compte, les membres des coopératives de production, les apprentis et les travailleurs familiaux non rémunérés. Les non-salariés sont donc les personnes qui travaillent mais ne perçoivent aucune forme de salaire.

Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 à 64 ans est le rapport entre le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne ou ayant au moins le niveau du secondaire sur le nombre total de personnes âgées de 15 à 64 ans.

Le taux net ajusté de scolarisation des enfants de 6-11 ans au primaire, se définit comme la proportion des personnes âgées de 6 à 11 ans scolarisées au primaire ou au secondaire par rapport à la population totale du même groupe d'âge.

Le taux net ajusté de scolarisation des enfants de 12-18 ans au secondaire, se définit comme la proportion de jeunes âgés de 12 à 18 ans scolarisés au secondaire ou au supérieur par rapport à la population totale du même groupe d'âge.

La proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées est le rapport du nombre de la population dont le ménage dispose d'installations sanitaires (toilettes) améliorées non partagées divisé par le nombre total de la population.

⁸ Il est à signaler que la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) a permis d'apporter des modifications importantes au cadre conceptuel d'analyse du marché de l'emploi. Bien que les données de L'ECAM 4 et de l'EC-ECAM 4 n'aient pas pris en compte cette nouvelle norme, les prochaines opérations de collecte de données prévues à l'INS intègrent bien cette nouvelle donnée.

Les toilettes ou installations sanitaires améliorées sont celles disposant soit une chasse d'eau ou chasse manuelle connectée à un système d'égout, soit une chasse d'eau ou chasse manuelle reliée à une fosse septique, soit une chasse d'eau ou chasse manuelle reliée à une fosse d'aisance. En font également partie les fosses d'aisance améliorées auto aérées, les fosses d'aisance avec dalle et les toilettes avec compostage. Les toilettes améliorées sont dites non partagées ou encore appelées « Installations sanitaires élémentaires » si elles sont améliorées et ne sont pas partagées avec d'autres ménages.

La proportion de la population utilisant l'électricité est l'effectif de la population utilisant comme principale source d'éclairage l'électricité provenant d'ENEO ou d'un groupe électrogène sur l'effectif total de la population.

La proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau de boisson est le rapport de l'effectif de la population ayant accès à une source améliorée d'eau de boisson à l'effectif total de la population.

Dans le cadre de l'EC-ECAM 4, *une source d'approvisionnement en eau est dite améliorée* si l'eau provient : de CAMWATER/CDE⁹, des puits à pompe, des forages, des puits protégés, des sources d'eaux protégées, des pluies, de l'eau en bouteille, de l'eau en sachet.

A.2.2 Méthodologie d'élaboration de la carte de pauvreté

La méthodologie pour l'élaboration de la carte de pauvreté monétaire découle d'une idée relativement simple. Idéalement, elle consiste à combiner des données d'enquêtes auprès des ménages qui disposent d'informations sur leur consommation permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données de recensement général de la population et de l'habitat qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population. Par ailleurs, la méthodologie des cartes de pauvreté consiste à produire des indicateurs à des niveaux géographiques plus fins sur la pauvreté.

Dans le cas du Cameroun, la carte de pauvreté est obtenue à partir des données de la dernière enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) datant de 2014 et de l'enquête Complémentaire à l'ECAM 4 (EC-ECAM 4) de 2016¹⁰ ayant un très grand échantillon, faite d'un recensement général de la population plus récent.

La méthodologie utilisée est celle développée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003). Elle est mise en œuvre en trois étapes. A la première étape, un ensemble de variables communes à l'ECAM 4 et à l'EC-ECAM 4 ont été retenues en se basant d'abord sur la comparabilité des variables (questions formulées de même façon, modalités identiques pour les questions ou possibilité de les regrouper) et ensuite sur la comparabilité statistique de la distribution de ces variables. A la deuxième étape, un modèle de régression linéaire a été estimé à partir des données de l'ECAM 4 en expliquant la dépense par unité de consommation du ménage par les variables communes relatives aux caractéristiques du ménage et de ses

⁹La CAMWATER (Cameroon Waters Utilities Corporation) est la société nationale en charge de la distribution de l'eau au Cameroun. De 2008 à 2018, les services de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'eau potable sur la zone d'affermage étaient dévoués à la Camerounaise Des Eaux (CDE). Depuis le 20 février 2018, un décret ajoute au portefeuille de la CAMWATER les activités d'exploitation du service public de production, de transport et de distribution l'eau potable en milieu urbain et péri-urbain au Cameroun.

¹⁰ Il est recommandé que les deux opérations soient assez proches (pas plus de 3 ans).

membres. A l'aide d'une régression logistique, le résidu de ce modèle est décomposé en deux composantes à savoir : grappe et ménage. A la troisième étape, les simulations sont réalisées à l'aide du bootstrap. Pour simuler, les paramètres estimés à l'aide des régressions précédentes sont appliqués aux variables de l'EC-ECAM 4 du modèle linéaire. Au total, les simulations sont répétées 100 fois (bootstrap) et les indicateurs de pauvreté monétaire sont estimés pour les différents niveaux géographiques retenus à l'EC-ECAM 4. S'agissant particulièrement de la commune de Kolofata dans la région de l'Extrême-Nord où les données n'ont pas été collectées lors de l'EC-ECAM 4 à cause de la situation d'insécurité liée à la secte Boko-Haram, une estimation du taux de pauvreté a été obtenue en utilisant les taux des trois communes voisines.

Les résultats sont présentés et analysés au niveau des régions, départements et communes. Pour ces mêmes niveaux administratifs, nous présentons aussi d'autres indicateurs liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi qu'une brève analyse de la corrélation entre ses différents indicateurs.

A.2.3 Méthode d'estimation de la pauvreté chronique

Différentes méthodes sont proposées pour identifier et mesurer la pauvreté chronique. Les méthodes d'estimation les plus utilisées se focalisent sur les données de panel. Il s'agit de l'approche des périodes et celle des composantes. L'approche des périodes implique l'identification du statut de pauvreté des ménages dans les différentes périodes qui sont étudiées. Quant à la méthode des composantes, elle est basée sur une variante de l'hypothèse du revenu permanent de Friedman. Mais, en absence des données de panel, surtout dans les pays au sud du Sahara, certaines méthodes ont été récemment développées en utilisant les données en coupe instantanée. La méthodologie qui a été adoptée pour apprécier l'ampleur ou l'importance de la pauvreté chronique dans cette étude a été développée par Chaudhuri en 2001.

Cette méthodologie qui utilise les données de l'ECAM 4, consiste d'abord à utiliser la méthode des moindres carrés généralisés à 3 étapes pour estimer la pauvreté chronique au Cameroun. Ensuite, il est estimé les déterminants de la pauvreté chronique par un modèle logistique multinomial. Par la suite, on détermine par simulation un seuil permettant de classer un grand nombre de pauvres chroniques. Sur la base des données de l'ECAM 4, le seuil obtenu par cette démarche est de 288 758 FCFA, représentant environ 85% du seuil de pauvreté monétaire. Avec ce seuil, l'on parvient à classer 87% des ménages pauvres chroniques à partir de la méthode des moindres carrés généralisés à trois étapes. En contrôlant avec les variables les plus explicatives du modèle logistique multinomial, on parvient à classer plus de 97% des pauvres chroniques de l'ECAM 4, ce qui permet d'avoir une estimation plus robuste de la pauvreté chronique.

Enfin, cette catégorisation couplée aux techniques de calage permet d'identifier les pauvres chroniques à partir des données de l'EC-ECAM 4.

A.2.4 Echantillonnage

Les Enquêtes ECAM 4 et EC-ECAM 4 visent les ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs : internats, casernes, hôpitaux, couvents, etc.) et les individus vivant dans ces ménages sur l'ensemble du pays.

Un échantillon national de 12 847 et 108000 ménages a été sélectionné respectivement pour l'ECAM 4 et l'EC-ECAM 4. L'échantillon de l'ECAM 4 est réparti de façon à garantir une représentation adéquate des milieux urbain et rural ainsi que des 12 domaines d'étude suivant : Adamaoua, Centre (sans Yaoundé), Douala, Est, Extrême-Nord, Littoral sans Douala, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest, Yaoundé. Pour l'EC-ECAM 4, les domaines géographiques de l'étude pour lesquels des estimations indépendantes des principaux indicateurs sont prévus sont les 58 départements et les 360 arrondissements que compte le Cameroun.

Tableau annexe A.1: Répartition de l'échantillon des ZD et des ménages par enquête selon la région d'enquête

Région d'enquête	Nombre de ZD		Nombre de ménages	
	ECAM 4	EC-ECAM 4	ECAM 4	EC-ECAM 4
Douala	150	112	1 500	1 800
Yaoundé	148	140	1 480	2 100
Adamaoua	66	384	900	6 300
Centre sans Yaoundé	72	1 025	981	18 900
Est	64	538	870	9 900
Extrême-Nord	92	938	1 254	14 100
Littoral sans Douala	60	447	810	8 400
Nord	79	407	1 074	6 300
Nord-Ouest	79	668	1 080	10 200
Ouest	80	734	1 086	12 000
Sud	61	481	825	8 700
Sud-Ouest	73	514	987	9 300
Ensemble	1 024	6 388	12 847	108 000

Source : INS, ECAM 4, 2014 ; EC-ECAM 4, 2016

Les zones urbaines (grandes villes, d'au moins 50 000 habitants), semi-urbaines (petites villes, de 10 000 à moins de 50 000 habitants) et rurales (petites agglomérations de moins de 10 000 habitants) au sein de chaque domaine ont été répertoriées comme les principales strates d'échantillonnage.

Aussi bien pour l'ECAM 4 que pour l'EC-ECAM 4, l'échantillon a été sélectionné à deux degrés. Au premier degré, dans chaque strate, un certain nombre de zones de dénombrement du recensement ont été sélectionnées systématiquement avec une probabilité proportionnelle à la taille. Au total, 1 024 et 6 388 Zones de Dénombrement ont été tirées respectivement pour l'ECAM 4 et l'EC-ECAM 4 à partir de la liste des Zones de Dénombrement issue du RGPH de 2005 et mise à jour en 2014 lors des travaux préparatoires de l'ECAM 4. Une opération de cartographie et de dénombrement des ménages dans les grappes tirées a été organisée pour chacune des enquêtes pour dresser la liste actualisée des ménages de chaque ZD-échantillon devant servir de base pour le tirage au second degré. Ensuite, au second degré, un échantillon systématique de ménages a été tiré dans chaque zone de dénombrement-échantillon.

En raison de la répartition non proportionnelle de l'échantillon dans les différentes strates et des non-réponses enregistrées pendant la collecte, des poids d'échantillonnage sont utilisées pour compenser toute analyse de l'échantillon au niveau national et des différents domaines géographiques d'études.

A.2.5 Déroulement de la collecte (sensibilisation, durée, outils utilisés, etc.)

L'ECAM 4 et l'EC-ECAM 4 ont utilisé diverses formes de sensibilisation pour inviter les ménages à consentir et à participer : la sensibilisation administratives (Gouverneurs, Préfets,

Sous-Préfets, Maires), la sensibilisation des autorités traditionnelles (Chef de villages, Djaoro, Lamibe, Fon, Chef de canton, Chef de blocs et Chefs de quartier, etc.), la sensibilisation religieuse (Curés, pasteurs, imam), la sensibilisation par les leaders d'opinions et les médias. En outre, une sensibilisation de proximité a été menée grâce aux équipes de terrain de l'INS. Cette sensibilisation de proximité a permis de rencontrer les ménages et de leur expliquer le bien-fondé de l'opération. Cette forme de sensibilisation a été bien utile surtout dans le cas des réticences.

Les collectes de données de l'ECAM 4 et de l'EC-ECAM 4 ont eu lieu sur toute l'étendue du territoire national. Celle de l'ECAM 4 a débuté au mois d'octobre 2014 pour s'achever en décembre de la même année, tandis que celle de l'EC-ECAM 4 a démarré au mois d'octobre 2016 pour se terminer au mois de février 2017.

Pour ces deux opérations, la collecte de données sur le terrain s'est effectuée à l'aide de la méthode dite "Computer Assisted Personal Interviewing (CAPI)". Elle consiste à réaliser les interviews à l'aide d'ordinateurs/tablettes dans lesquels les applications informatiques de collecte de données, développées sous le logiciel CSPro, avaient été installées. Ces applications intégraient des contrôles de cohérence et permettaient ainsi de veiller sur la qualité des données collectées. S'agissant particulièrement de l'EC-ECAM 4, la méthode CAPI couplée à l'approche PAPI (Paper and Pencil Interviewing) a été utilisée dans les localités ne disposant pas d'électricité ou pour les questionnaires administratifs (commune, santé, éducation).

Il est à mentionner que les analyses ont porté sur 10303 ménages pour l'ECAM 4 et sur 94 778 ménages pour l'EC-ECAM 4.

A.2.6 Limites de la carte de pauvreté

Au niveau de leur élaboration, bien que l'idée qui sous-tend la méthodologie soit conceptuellement simple, sa mise en œuvre adéquate requiert une procédure d'estimation complexe. Cette complexité provient principalement de la nécessité de prendre en compte l'auto corrélation spatiale (les dépenses des ménages à l'intérieur du même groupe d'une localité peuvent être corrélées) et de l'hétéroscédasticité (la variance du résidu du modèle n'est plus constante) dans l'élaboration du modèle prédictif. La prise en compte de ces subtilités économétriques permet de s'assurer que les prédictions seront non biaisées et efficaces. Une autre raison rendant la procédure d'estimation non triviale est notre volonté d'estimer les écart-types pour chaque statistique de bien-être. Le calcul de ces écart-types apparaît important puisqu'il permettra de diagnostiquer le plus bas niveau d'agrégation qu'il est possible d'envisager pour le calcul des indicateurs. Comme il est possible de désagréger les résultats à des niveaux géographiques très bas (niveau communal dans le cas présent), le nombre de ménages disponibles pour les estimations décroît et les estimations sont par conséquent de moins en moins précises. A un niveau donné, les estimations des indicateurs de pauvreté peuvent devenir trop imprécises pour être utilisées avec confiance.

A propos de l'utilisation des résultats des cartes de la pauvreté, il est important d'être prudent, car toutes les interventions du gouvernement ne doivent pas nécessairement être ciblées avec cette carte de la pauvreté monétaire. Par exemple, les corrélations entre les estimations de la pauvreté au niveau des communes et les estimations des taux de scolarisation net pour l'enseignement primaire ou celles des taux de mortalité infantile ne sont pas nécessairement très élevées. Il existe par exemple des communes fortement pauvres où les taux de scolarisation sont plus élevés que ce que l'on peut observer dans des communes moins

pauvres. Il n'est donc pas évident que la carte de la pauvreté monétaire soit adéquate pour informer les interventions en matière de scolarisation des enfants ou de santé infantile.

Afin de vérifier si la carte de la pauvreté est l'outil adéquat pour cibler une intervention particulière, que cette intervention soit mise en œuvre par les autorités publiques ou des organisations non gouvernementales, il est donc nécessaire de procéder à des analyses détaillées sur les besoins que cette intervention vise à combler et sur l'efficacité de la carte de la pauvreté par rapport à d'autres méthodes pour atteindre les populations cibles.

Une autre limite dans l'interprétation des résultats des cartes de pauvreté concerne la période de référence des résultats, en raison du décalage temporel entre les données de l'enquête-pauvreté (ECAM 4 de 2014) et celles du recensement (ou de l'EC-ECAM 4 de 2016). On conviendra ici que comme les autres indicateurs issus directement des données de l'EC-ECAM 4, les résultats générés par le modèle et relatifs à la pauvreté se rapportent à l'année 2016, en faisant l'hypothèse que les déterminants de la pauvreté monétaire n'ont pas significativement varié entre 2014 et 2016. Toutefois, une amélioration ou dégradation des conditions de vie des populations survenue sur cette dernière période pourrait impacter les estimations obtenues en 2016 et expliquer ainsi quelques différences observées au niveau régional.

Annexe B : Processus d'élaboration et de validation des monographies sur les conditions de vie des populations

Les monographies sur les conditions de vie des populations de 2016 ont été élaborées à partir des données de l'ECAM 4 réalisée, en 2014, et de l'enquête complémentaire à l'ECAM 4 (EC-ECAM 4), réalisée en 2016. Elles permettent de disposer jusqu'au niveau des communes, les indicateurs sur les conditions de vie des ménages et des populations, renforçant ainsi l'engagement du Cameroun dans le processus de décentralisation.

Le processus d'élaboration et de validation de ces monographies a connu trois étapes majeures à savoir :

❖ La phase de rédaction

La rédaction des monographies s'est faite avec l'appui technique et financier du Gouvernement du Cameroun et des partenaires techniques et financiers, en l'occurrence la Banque Mondiale à travers les projets Filets Sociaux et le PEPS. Cette phase s'est déroulée en deux étapes : l'élaboration de la carte de pauvreté et la rédaction des monographies proprement dite. Pour l'élaboration des cartes de pauvreté, un consultant a été recruté pour appuyer l'équipe de l'INS. Les cartes de pauvreté élaborées ont permis de rédiger les documents de monographies décrivant la pauvreté au niveau national, départemental et communal.

❖ La phase de validation

La validation des monographies était initialement, prévue en deux étapes spécifiques : (i) un atelier de validation technique regroupant tous les potentiels utilisateurs des monographies élaborées et (ii) un atelier de validation stratégique des monographies finalisées. Cependant, au vu de la pandémie de la Covid-19, la planification initiale a été modifiée. Les drafts de monographies ont plutôt été envoyés sous clé USB à tous les potentiels utilisateurs des monographies notamment les administrations, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, la société civile, les parlementaires et autres pour observations. Une visioconférence a été organisée par la suite pour discuter avec lesdits utilisateurs sur les principales observations et amendements à faire dans les documents. A l'issue de cette visioconférence, un atelier pour la finalisation des monographies a été organisé. Elle a consisté à la prise en compte des observations faites par les utilisateurs pour améliorer les documents.

❖ La phase de diffusion

Elle s'est faite au cours d'un atelier regroupant tous les responsables des structures utilisatrices des monographies. Celle-ci s'est poursuivie dans d'autres cadres notamment à travers le site de l'INS, les journées spéciales (Journée Africaine de la Statistique, Journée Mondiale de la Population, etc.).

Annexe C : Indicateurs de pauvreté monétaire et de quelques ODD

Tableau annexe C.1: Indicateurs de pauvreté monétaire (%) par département et commune en 2016

	Taux de pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Taux de pauvreté chronique
Littoral sans Douala	26,1	7,0	9,1
Moungo	27,2	7,3	10,3
Bare	34,8	9,9	18,4
Dibombari	21,8	5,6	5,2
Bonalea	24,3	6,1	4,7
Loum	29,7	7,8	6,9
Manjo	32,4	8,8	20,7
Mbanga	27,4	7,5	5,8
Melong	35,9	10,4	20,5
Mombo	29,9	7,9	5,7
Penja	24,6	6	1,8
Nkongsamba I	17,1	4,1	3,4
Nkongsamba II	12,7	2,7	1,3
Nkongsamba III	16,4	3,9	2,0
Eboné	36	10,2	18,8
Nkam	35,1	10,2	16,2
Nkondjock	39,4	11,6	19,2
Ndobian	47,8	15,3	20,8
Yabassi	25,6	6,7	9,7
Yingui	40,6	12,4	27,8
Sanaga-Maritime	19,7	5,0	3,5
Dibamba	27,8	7,5	4,2
Dizangué	18,6	4,3	1,7
Edéa I	15,5	3,8	2,4
Edéa II	12,9	2,8	1,7
Massock	31,2	8,7	4,9
Mouanko	14,6	3,4	0,0
Ndom	28,9	8	8,7
Ngambe	19,3	4,4	0,7
Ngwei	31,9	9,2	13,1
Nyanon	30	8,1	3,9
Pouma	18,4	4,5	2,8

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.2: Quelques indicateurs sur l'emploi par département et commune en 2016

	Taux d'emploi, 15-64 ans	Taux d'emploi, 5-14 ans	Taux de chômage BIT, 15-64 ans	Taux de chômage élargi, 15-64 ans	Proportion des travailleurs non salariés, 15-64 ans
Littoral sans Douala	83,0	33,5	0,6	1,3	82,8
Moungo	82,7	42,3	0,2	1,0	83,1
Bare	89,8	72,9	0,1	0,2	92,6
Dibombari	76,7	4,7	0,0	0,0	71,6
Bonalea	71,1	11,8	0,7	0,7	72,7
Loum	79,6	43,8	0,3	0,9	84,8
Manjo	94,3	74,3	0,0	1,3	93,2
Mbanga	81,9	6,2	0,1	1,0	83,2
Melong	94,0	73,3	0,0	0,0	89,7
Mombo	85,3	7,4	0,0	0,0	86,3
Penja	88,7	43,2	0,4	0,9	76,0
Nkongsamba I	66,0	8,3	0,6	2,5	74,1
Nkongsamba II	58,5	2,0	0,4	6,7	62,7
Nkongsamba III	80,5	37,2	0,4	1,1	77,5
Eboné	97,7	79,7	0,0	0,1	94,3
Nkam	88,8	27,1	0,1	0,5	89,8
Nkondjock	83,3	16,5	0,0	0,0	90,3
Ndobian	83,5	3,1	0,0	2,2	91,1
Yabassi	95,3	53,5	0,2	0,7	89,5
Yingui	95,8	56,9	0,0	0,1	84,7
Sanaga-Maritime	81,8	8,8	1,6	2,3	79,7
Dibamba	89,1	39,6	0,7	1,0	85,9
Dizangue	74,2	3,7	3,8	4,0	38,7
Edéa I	75,3	2,3	3,4	5,1	78,7
Edéa II	77,6	1,0	0,8	0,8	83,6
Massock	87,2	17,8	0,0	0,6	80,6
Mouanko	90,6	1,0	0,4	1,0	80,0
Ndom	80,3	5,2	0,2	0,8	93,7
Ngambe	85,7	11,8	0,0	0,0	90,5
Ngwei	87,6	0,3	1,1	1,5	89,7
Nyanon	88,2	13,9	1,5	3,2	95,3
Pouma	92,0	22,9	0,0	0,0	81,3

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.3: Taux d'alphabétisation et pourcentage d'enfants fréquentant le préscolaire ou le primaire par département et commune en 2016

	Taux d'alphabétisation, 15-64 ans			Taux d'alphabétisation, 15-24 ans			Pourcentage de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Littoral sans Douala	96,1	91,8	93,9	97,0	95,3	96,2	80,5	83,6	81,9
Moungo	96,1	92,2	94,1	97,0	95,0	96,0	84,3	84,1	84,2
Bare	94,7	91,8	93,3	97,0	93,5	95,1	(53,9)	(66,2)	60,6
Dibombari	93,7	89,2	91,4	96,1	94,7	95,4	83,1	82,5	82,8
Bonalea	97,0	94,3	95,6	97,4	95,5	96,4	(77,7)	(88,9)	83,3
Loum	98,6	93,4	96,2	99,3	95,2	97,6	96,8	(88,7)	93,9
Manjo	94,9	90,1	92,4	97,1	96,0	96,6	90,3	(88,6)	89,6
Mbanga	93,8	87,6	90,7	91,5	91,4	91,4	(78,2)	(77,3)	77,8
Melong	95,9	92,0	93,9	96,1	95,5	95,8	79,1	79,0	79,1
Mombo	96,3	88,4	92,2	100,0	96,1	98,1	(92,5)	(92,6)	92,5
Penja	93,1	91,2	92,1	95,4	90,4	92,5	(90,9)	(97,4)	93,5
Nkongsamba I	98,5	94,8	96,5	100,0	97,5	98,8	(87,7)	(88,7)	88,1
Nkongsamba II	98,7	97,1	97,8	97,6	99,2	98,4	(96,6)	(90,4)	93,6
Nkongsamba III	98,9	93,5	96,1	100,0	96,5	98,3	96,0	(91,0)	93,7
Eboné	97,6	96,8	97,2	97,9	96,8	97,5	(72,4)	(88,6)	80,3
Nkam	97,1	92,2	94,7	95,7	96,1	95,9	79,9	88,2	84,1
Nkondjock	96,5	90,2	93,3	93,2	96,5	94,9	73,3	89,6	81,8
Ndobian	97,4	88,7	92,7	97,6	98,3	98,0	(93,2)	90,3	91,6
Yabassi	97,6	95,9	96,9	97,4	94,8	96,5	(84,7)	(84,1)	84,4
Yingui	96,5	87,1	92,4	96,2	92,6	94,8	(98,4)	(86,8)	92,7
Sanaga-Maritime	95,7	90,7	93,3	97,7	95,9	96,8	69,4	80,4	74,6
Dibamba	94,9	91,0	92,9	96,0	94,4	95,0	(91,0)	(93,4)	92,1

	Taux d'alphabétisation, 15-64 ans			Taux d'alphabétisation, 15-24 ans			Pourcentage de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ou le primaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Dizangue	93,3	88,7	91,1	96,1	97,5	96,9	(79,4)	(91,7)	84,8
Edéa I	97,2	90,4	93,8	98,6	95,7	97,1	(62,4)	(85,0)	74,6
Edéa II	98,0	95,5	96,9	100,0	(97,0)	98,9	(71,5)	(*)	71,0
Massock	92,1	80,5	86,3	92,5	(91,5)	92,0	(58,4)	(76,0)	65,7
Mouanko	83,5	83,7	83,6	(*)	(97,5)	98,5	(*)	(*)	(75,4)
Ndom	95,1	89,8	92,7	97,5	97,9	97,7	(68,2)	(*)	68,4
Ngambe	99,6	97,6	98,6	98,9	(100,0)	(99,4)	(47,5)	(*)	49,2
Ngwei	98,3	90,1	94,1	(95,2)	95,6	95,4	(*)	(93,1)	83,5
Nyanon	98,2	97,2	97,7	95,7	98,0	96,8	(58,8)	(60,4)	59,4
Pouma	96,2	88,3	92,5	98,3	(90,4)	94,7	(81,4)	(80,6)	81,0

Note : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.4: Taux net de scolarisation par département et commune en 2016

	Taux net scolarisation au primaire, 6-11 ans			Taux net scolarisation au secondaire, 12-18 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Littoral sans Douala	97,4	97,7	97,5	72,4	74,6	73,4
Moungo	97,9	97,5	97,7	70,7	76,1	73,2
Bare	95,7	95,9	95,8	51,0	65,6	58,9
Dibombari	97,4	97,4	97,4	57,7	67,3	62,6
Bonalea	93,1	94,5	93,8	66,3	65,4	65,9
Loum	98,2	99,3	98,8	71,0	77,9	74,2
Manjo	100,0	98,5	99,2	73,8	75,0	74,3
Mbanga	94,7	98,2	96,4	65,3	77,0	70,3
Melong	99,0	100,0	99,5	68,2	68,4	68,3
Mombo	100,0	97,4	98,9	70,1	64,2	67,3
Penja	96,7	93,6	95,2	61,0	75,7	68,7
Nkongsamba I	100,0	97,1	98,7	85,6	92,3	88,7
Nkongsamba II	97,7	97,1	97,4	84,2	89,9	87,1
Nkongsamba III	99,5	100,0	99,7	84,0	78,6	81,4
Eboné	98,4	94,6	96,3	76,9	81,8	78,8
Nkam	97,1	97,6	97,3	75,2	68,6	72,4
Nkondjock	94,8	97,8	96,1	74,4	68,2	71,5
Ndobian	98,0	97,5	97,8	75,5	57,1	66,6
Yabassi	100,0	(97,4)	99,1	76,6	(76,2)	76,4
Yingui	100,0	97,1	98,4	71,9	(76,2)	73,6
Sanaga-Maritime	96,2	98,2	97,0	76,9	71,1	74,4
Dibamba	(87,3)	(99,1)	93,6	(73,9)	65,0	69,1
Dizangue	96,9	96,5	96,7	85,4	71,4	79,0
Edéa I	96,8	100,0	98,2	83,7	(73,2)	78,7
Edéa II	100,0	(98,3)	99,5	71,9	(73,9)	72,6
Massock	92,0	98,4	94,9	66,1	(64,5)	65,4
Mouanko	(*)	(*)	(99,3)	(*)	(*)	(56,5)
Ndom	96,5	93,3	95,4	80,6	73,2	77,5
Ngambe	93,2	(93,3)	93,2	85,4	(89,7)	87,3
Ngwei	96,5	(97,2)	96,8	(59,2)	(51,7)	56,3
Nyanon	95,2	(97,9)	96,2	72,1	65,2	69,1
Pouma	95,2	100,0	97,1	70,0	(80,5)	73,5

Note : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.5: Taux net ajusté de scolarisation par département et commune en 2016

	Taux net ajusté de scolarisation au primaire, 6-11 ans			Taux net ajusté de scolarisation au secondaire, 12-18 ans			Taux net ajusté de scolarisation au 1 ^{er} cycle du secondaire, 12-15 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Littoral sans Douala	97,4	97,7	97,5	72,4	74,6	73,4	73,7	76,4	75,0
Moungo	97,9	97,5	97,7	70,7	76,1	73,2	72,7	77,3	74,9
Bare	95,7	95,9	95,8	51,0	65,6	58,9	(48,6)	(67,6)	59,4
Dibombari	97,4	97,4	97,4	57,7	67,3	62,6	48,2	69,8	58,9
Bonalea	93,1	94,5	93,8	66,3	65,4	65,9	(77,7)	(73,5)	75,7
Loum	98,2	99,3	98,8	71,0	77,9	74,2	73,7	80,8	77,0
Manjo	100,0	98,5	99,2	73,8	75,0	74,3	77,7	(77,9)	77,8
Mbanga	94,7	98,2	96,4	65,3	77,0	70,3	74,5	(78,7)	76,1
Melong	99,0	100,0	99,5	68,2	68,4	68,3	69,6	68,3	68,9
Mombo	100,0	97,4	98,9	70,1	64,2	67,3	71,9	(85,0)	77,8
Penja	96,7	93,6	95,2	61,0	75,7	68,7	(58,3)	73,2	66,2
Nkongsamba I	100,0	97,1	98,7	85,6	92,3	88,7	87,0	92,5	89,7
Nkongsamba II	97,7	97,1	97,4	84,2	89,9	87,1	86,9	87,6	87,3
Nkongsamba III	99,5	100,0	99,7	84,0	78,6	81,4	83,9	76,3	79,9
Eboné	98,4	94,6	96,3	76,9	81,8	78,8	75,6	(80,5)	77,7
Nkam	97,1	97,6	97,3	75,2	68,6	72,4	78,0	70,2	74,7
Nkondjock	94,8	97,8	96,1	74,4	68,2	71,5	77,5	66,6	72,4
Ndobian	98,0	97,5	97,8	75,5	57,1	66,6	(78,4)	(63,2)	70,7
Yabassi	100,0	(97,4)	99,1	76,6	(76,2)	76,4	(79,8)	(*)	80,7
Yingui	100,0	97,1	98,4	71,9	(76,2)	73,6	69,5	(84,8)	75,3
Sanaga-Maritime	96,2	98,2	97,0	76,9	71,1	74,4	75,3	75,7	75,5
Dibamba	(87,3)	(99,1)	93,6	(73,9)	65,0	69,1	(66,5)	(74,1)	71,0
Dizangue	96,9	96,5	96,7	(85,4)	71,4	79,0	(83,8)	(86,3)	84,9
Edéa I	96,8	100,0	98,2	83,7	(73,2)	78,7	(88,8)	(76,6)	82,1

	Taux net ajusté de scolarisation au primaire, 6-11 ans			Taux net ajusté de scolarisation au secondaire, 12-18 ans			Taux net ajusté de scolarisation au 1 ^{er} cycle du secondaire, 12-15 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Edéa II	100,0	(98,3)	99,5	71,9	(73,9)	72,6	(62,3)	(*)	65,6
Massock	92,0	98,4	94,9	66,1	(64,5)	65,4	(71,5)	80,7)	76,0
Mouanko	(*)	(*)	(99,3)	(*)	(*)	(56,5)	(*)	(*)	(49,4)
Ndom	96,5	93,3	95,4	80,6	73,2	77,5	(76,3)	68,4)	72,8
Ngambe	93,2	(93,3)	93,2	85,4	(89,7)	87,3	(84,4)	83,9)	84,2
Ngwei	96,5	(97,2)	96,8	(59,2)	(51,7)	56,3	(*)	(*)	(65,3)
Nyanon	95,2	(97,9)	96,2	72,1	65,2	69,1	(63,9)	(67,9)	65,4
Pouma	95,2	100,0	97,1	70,0	(80,5)	73,5	(68,0)	(*)	69,6

Note : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.6: Pourcentage d'enfants en dehors du système éducatif par département et commune

	Pourcentage d'enfants de 6-11 ans, hors école			Pourcentage d'enfants de 12-18 ans, hors école			Pourcentage de personnes de 15-24 ans, ni à l'école, ni au travail		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Littoral sans Douala	1,5	1,3	1,4	13,0	12,5	12,8	5,9	13,9	9,8
Moungo	1,4	1,3	1,3	14,6	11,1	13,0	5,6	12,5	8,9
Bare	3,4	1,9	2,7	26,9	17,3	21,7	15,1	26,8	21,3
Dibombari	1,0	1,2	1,1	14,1	17,2	15,7	4,1	3,7	3,9
Bonalea	5,1	1,8	3,4	18,1	22,9	20,4	11,5	34,8	23,7
Loum	0,0	0,0	0,0	15,2	12,9	14,2	7,1	22,4	13,4
Manjo	0,0	0,0	0,0	15,7	15,7	15,7	4,6	7,9	6,2
Mbanga	5,3	1,0	3,2	20,4	13,2	17,3	5,9	9,9	7,9
Melong	0,0	0,0	0,0	13,7	7,6	10,9	3,4	3,9	3,6
Mombo	0,0	0,9	0,4	19,7	26,4	22,8	1,7	15,5	8,5
Penja	1,9	5,8	3,8	15,8	9,5	12,5	4,2	10,0	7,5
Nkongsamba I	0,0	0,0	0,0	8,4	3,1	5,9	4,9	9,8	7,3
Nkongsamba II	2,3	2,9	2,6	9,6	4,3	6,9	4,5	10,1	7,2
Nkongsamba III	0,5	0,0	0,3	7,5	8,4	7,9	6,1	9,6	7,8
Eboné	1,6	1,9	1,8	10,2	7,1	9,0	0,0	4,1	1,6
Nkam	0,3	1,4	0,7	10,0	15,0	12,1	3,1	10,7	6,5
Nkondjock	0,0	1,1	0,5	8,8	12,7	10,6	2,5	13,4	8,1
Ndobian	2,0	0,0	1,2	10,6	22,6	16,4	5,6	22,3	14,2
Yabassi	0,0	(2,6)	0,9	11,0	(15,7)	12,5	3,4	1,6	2,7
Yingui	0,0	2,9	1,6	17,2	(20,1)	18,4	1,2	5,7	2,9
Sanaga-Maritime	2,5	1,4	2,0	8,9	16,6	12,2	8,2	19,9	14,0
Dibamba	(12,7)	(0,9)	6,4	(13,5)	20,4	17,3	9,3	20,9	16,5
Dizangue	3,1	3,5	3,3	5,8	20,2	12,4	12,2	28,7	21,6
Edéa I	3,2	0,0	1,8	8,2	(15,1)	11,5	10,2	21,0	15,7
Edéa II	0,0	(0,0)	0,0	10,7	(13,4)	11,6	7,1	(18,8)	11,3

	Pourcentage d'enfants de 6-11 ans, hors école			Pourcentage d'enfants de 12-18 ans, hors école			Pourcentage de personnes de 15-24 ans, ni à l'école, ni au travail		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Massock	0,0	1,6	0,7	21,6	(25,9)	23,5	6,6	(9,4)	7,9
Mouanko	(*)	(*)	(0,0)	(*)	(*)	(18,1)	(*)	(19,5)	(16,5)
Ndom	3,5	3,7	3,6	7,3	11,9	9,2	6,2	19,8	12,2
Ngambe	2,8	(4,2)	3,4	2,2	(0,0)	1,2	4,8	(17,6)	11,0
Ngwei	3,5	(2,8)	3,2	(18,4)	(44,4)	28,4	(15,4)	33,4	25,3
Nyanon	0,0	(1,9)	0,7	6,0	16,7	10,7	2,2	12,2	7,0
Pouma	1,7	0,0	1,0	6,8	(5,8)	6,5	4,5	(4,3)	4,4

Note : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.7: Indice de parité par département et commune en 2016

	Indice de parité filles/garçons au primaire	Indice de parité filles/garçons au secondaire
Littoral sans Douala	1,00	1,03
Moungo	1,00	1,08
Bare	1,00	1,29
Dibombari	1,00	1,17
Bonalea	1,01	0,99
Loum	1,01	1,10
Manjo	0,98	1,02
Mbanga	1,04	1,18
Melong	1,01	1,00
Mombo	0,97	0,92
Penja	0,97	1,24
Nkongsamba I	0,97	1,08
Nkongsamba II	0,99	1,07
Nkongsamba III	1,01	0,94
Eboné	0,96	1,06
Nkam	1,01	0,91
Nkondjock	1,03	0,92
Ndobian	1,00	0,76
Yabassi	(0,97)	(0,99)
Yingui	0,97	(1,06)
Sanaga-Maritime	1,02	0,92
Dibamba	(1,13)	0,88
Dizangue	1,00	0,84
Edéa I	1,03	(0,88)
Edéa II	(0,98)	(1,03)
Massock	1,07	(0,98)
Mouanko	(*)	(*)
Ndom	0,97	0,91
Ngambe	(1,00)	(1,05)
Ngwei	(1,01)	(0,87)
Nyanon	(1,03)	0,90
Pouma	1,05	(1,15)

Note : Des précautions sur l'utilisation des valeurs obtenues pour certains indicateurs sont précisées dans les tableaux. Les chiffres entre parenthèses doivent être considérés avec précaution en raison des faibles effectifs non pondérés ayant permis d'estimer ces valeurs (25-49 cas). Une case ou une cellule ayant un astérisque (*) signifie que l'estimation est jugée non pertinente pour la catégorie concernée du fait des très faibles effectifs non pondérés (moins de 25 cas).

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

Tableau annexe C.8: Indicateurs sur l'assainissement et l'accès aux services de base par département et commune en 2016

	Pourcentage de la population utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées	Pourcentage de la population utilisant l'électricité ¹¹ comme principale source d'éclairage	Pourcentage de la population utilisant une source améliorée d'eau de boisson	Pourcentage de la population utilisant des combustibles solides (bois, charbon, sciure/copeau) pour la cuisine	Pourcentage de la population de 15 ans ou plus possédant un téléphone
Littoral sans Douala	60,6	81,0	75,8	85,6	52,8
Moungo	63,3	85,6	83,1	88,9	51,6
Bare	42,7	85,0	63,4	91,5	46,3
Dibombari	60,7	82,4	74,0	93,4	45,0
Bonalea	43,3	96,7	81,2	84,9	57,1
Loum	62,6	91,3	90,3	92,7	42,7
Manjo	54,6	76,9	79,8	98,3	52,5
Mbanga	64,1	88,1	78,7	88,1	53,3
Melong	58,4	71,9	72,8	95,7	54,9
Mombo	59,3	78,0	76,1	93,2	54,3
Penja	57,5	98,5	94,9	89,2	45,0
Nkongsamba I	79,5	98,9	99,2	79,9	65,9
Nkongsamba II	82,8	96,3	99,6	70,2	54,5
Nkongsamba III	92,5	95,2	97,5	57,9	63,2
Eboné	92,2	60,5	80,3	92,7	42,2
Nkam	36,3	52,6	42,3	91,5	48,7
Nkondjock	30,7	46,9	32,3	97,8	47,8
Ndobian	35,5	48,8	34,5	97,4	36,7
Yabassi	43,8	60,2	61,6	81,8	52,5
Yingui	37,3	62,8	3,1	89,1	49,2
Sanaga-Maritime	62,4	79,6	69,2	74,7	57,0
Dibamba	39,3	60,0	34,0	85,1	68,5
Dizangue	54,5	96,1	91,8	83,6	63,4
Edéa I	59,4	85,7	85,9	48,2	66,0
Edéa II	86,4	95,8	73,8	64,3	58,7
Massock	50,5	63,0	35,8	88,9	58,1
Mouanko	23,4	70,7	48,8	85,3	51,3
Ndom	87,4	85,2	38,8	92,9	49,3
Ngambe	83,4	55,7	47,2	96,3	49,2
Ngwei	57,6	64,9	53,4	95,6	37,5
Nyanon	74,6	53,0	66,0	99,1	27,7
Pouma	57,3	83,2	77,9	73,5	66,7

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

¹¹ Il s'agit de l'électricité ENEO ou celle fournie par un groupe électrogène.

Annexe D : Personnel de l'EC-ECAM 4

COORDINATION DE L'ENQUETE

Coordonnateur National

TEDOU Joseph

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Coordonnateur National Adjoint

SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin

Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique

Superviseur Général

LIBITE Paul Roger

Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales
à l'Institut National de la Statistique

Coordonnateur Technique

NIEKOU Rosalie

Chef de Division des Statistiques Sociales et du Suivi de l'Inflation à l'INS

Coordonnateur Technique Adjoint

TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise

Chargé d'Etudes à la Division des Statistiques Sociales et du Suivi de l'Inflation à l'INS

Superviseurs de l'exploitation

MBA Martin

Chef de Département de l'Informatique à l'INS

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand

Chef de Division des Traitements et des Systèmes d'Informations Géographiques à l'INS

EQUIPE DE REDACTION ET DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES

N°	Noms et Prénoms	Structure	N°	Noms et Prénoms	Structure
1.	TEDOU Joseph	INS	16.	TAME DJOKAM Thierry	INS
2.	SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin	INS	17.	TATSINKOU Christophe	INS
3.	LIBITE Paul Roger	INS	18.	SOHKADJIE SONGO Pierre	INS
4.	NIEKOU Rosalie	INS	19.	WOUNANG SONFACK Romain	INS
5.	DZOSSA Anaclet Désiré	INS	20.	TALOM KAMGA Alain Magloire	INS
6.	FOMO Marie Antoinette	INS	21.	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir	INS
7.	NDEFFO Guy GOUOPE Guy Ferdinand	INS	22.	TCHAMAGO KOUEDOU Olivier	INS
8.	GEUWOU Ghislain Gilles	INS	23.	NANTCHOUANG DJIOKOUE AZER	INS
9.	GUEMALEU GUY Ronel	MINEPAT / PEPS	24.	FOMEKONG Félicien	INS
10.	NYA TCHOUNKEU épouse NGANGUE Christelle	MINEPAT / PEPS	25.	VOUFO Ebenesél Patrice	INS
11.	SABEKOP BEHALAL Marie Flore	INS	26.	YOUSSOUF FEYSAL DAWA	INS
12.	TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré	INS	27.	MFOMBANG Marie France	INS
13.	FIONG A BITEGNI Jean Bosco	INS	28.	HORSE Timothée	INS
14.	TINGA YEPDO Joël Maturin	INS	29.	TABI MANI Jean Louis Bedel	INS
15.	TCHAKOUTE NGOHO Romain	INS			

COLLECTE DE DONNEES

Superviseurs centraux INS

N°	Noms et prénoms	Fonction
1.	TEDOU Joseph	DG/INS
2.	LIBITE Paul Roger	DDS/ INS
3.	NIEKOU Rosalie	INS/DDS/DI

Superviseurs régionaux INS

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1	LIBITE Paul Roger	4	ZEH MVOMO épouse AMBASSA Carole
2	TAMCHE Joseph	5	MEZOE Carine épouse PANDONG
3	NANTCHOUANG DJIOKOUE Azer		

Encadrement administratif et de sensibilisation

N°	Noms et prénoms	Fonction
1.	TAMCHE Joseph	Chef d'Agence Régionale de l'INS pour le Littoral

Contrôleurs et Enquêteurs de la région

Contrôleurs Région du Littoral y compris Douala.

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	BITJA Bienvenu	9.	MBEME Véronique Michael
2.	ENONGUE ETAPA Arnaud	10.	NGO MAKONDO Adèle
3.	FOUDA MEWOLI Pascaline Claire	11.	NNOMO Anne Marie
4.	MAHOP Hans	12.	SAYOM André
5.	JAZET TSAGUE Marlyse Joséphine	13.	TIOGUE François Narcisse
6.	KAMDEM Jean Daniel	14.	YOMESSON Annick
7.	KENMOE NZEUGANG Claude	15.	ZOA BELIBI Emmanuel Clément Olivier
8.	MANOUNGUI MI OBAKER Stéphane		

Enquêteurs

1.	BAHAN NJEUTCHA Alain Martial	24.	ESSOMBA BIHIYA
2.	BANEN Jean Beaudelaire	25.	MEKAM Augustine Marlyse
3.	BIENVENUE Mirabelle MABOUKA	26.	MEKONGTSO FOPA Gerard Herve
4.	BONG EYOKO Jean Pierre Armel	27.	MIHAMLE NGOCK Alain Désiré
5.	DEUNA DEDJELA épouse SIEWE C.	28.	MOLIBOK Prosper
6.	DJANBIELO	29.	NDJEYIYA Lydie Christine
7.	DJOUOGO FONGUENG Linda Larissa	30.	NDOCK Nicolas serges
8.	EBOUA KAME RIKI Serge	31.	NDONGO Herve Guy Aimé
9.	EPANE MBENZA Herve	32.	NGO MINTOOGUE
10.	EPOH NGOUME Serge Fabrice	33.	NGO NDEBI Ruth
11.	ESSEBE MBONKE Danielle	34.	NGO OUM Christine
12.	ESSOKE EKOMBO Christian Aime	35.	NGOCK NGUMBIS Albert Legrand
13.	ESSOME ELOMBA Jean Romeo	36.	YEMO LADOUCE Nelly
14.	ESSOH ARYEL Herve Majolie	37.	NGUELLY MADOLA Marcel
15.	GWETH NKOTH Armand Emmanuel	38.	NKENGUE Marc Sidoine
16.	ITAM MBOG Alain	39.	NTAMAG NDEBE Lucien Trinitas
17.	KANA TSOPGUE Etienne	40.	NZOUHE ETAPA Ernice Neize
18.	KATTE MOUSSE Ghislain Rodrigue	41.	POUGOM NGUEMALEU Claudelle
19.	KEUNDO VITUS DAKING	42.	PRISO LOBE Achille
20.	KOUM Stephane	43.	SEHBA Albert François
21.	LIBOCK NONGA Bertrand	44.	SENGUE WONGA Régine Laure
22.	MASSING Eric Francois	45.	SOPPI Nicole Liliane
23.	MBOMA Abel Bedück	46.	LOBE NDONGO Priscille

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
47.	TADZONG FOKOU Rodrigue Constantin	54.	YETMO Romaric Didie
48.	TCHANGA Alice	55.	YIMKAM TATCHEMO Stéphanie
49.	TCHOUA KAMGA Ruphin Lohyk	56.	YONKEU Dorine TOWA
50.	MPESSA NDOUMBE Martin Steve	57.	YOUBI FUTE Virginie
51.	TONYE YINDA Joseph Bertrand	58.	YOUNGA Erve Jules
52.	UKU Jude Zick	59.	MPELLE SAMMUEL
53.	WATMI SIKANGOUA Cyrille		

Chauffeurs de terrain

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	FEUGAP David	2.	TATENOU Michel Standhal

EXPLOITATION DES DONNÉES

Superviseurs Exploitation des données

N°	Noms et prénoms	Fonction
1.	MBA Martin	Chef de Département de l'Informatique
2.	NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	Chef de Division des Traitements et des Systèmes d'Informations Géographiques à l'INS

Programmeurs

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	TCHAKOUTE NGOHO Romain	1.	LACGNI Carlos Dendi
2.	TAME DJOKAM Thierry	2.	ALOGO SAMBA Jean Saturnin
3.	TCHOUDJA Victorien		

Responsables de la production des cartes

AUTRES PERSONNELS

Personnel administratif, juridique et financier

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	FOWANG Ignatius TIBONG	8.	SIMO FOSSO Emmanuel
2.	FOBASSO Jean	9.	BIKOK Thomas Aimé
3.	KENGNE NWABO Francine Mireille	10.	NGOO DJOB Désire
4.	BLAOURA MAHMADOU Blaise	11.	MAMBOU Patrick Félicien
5.	SONGO Martin	12.	BITJOKA née NKEME Welly Joëlle
6.	NKAM DIFFO Maurice	13.	MEKE née BOFOLO Mathilde BIH
7.	TABUE Félix	14.	MBEMBE née ABIAMA ELE Mirienne

Personnel du secrétariat

Noms et prénoms	Noms et prénoms
1. FOUEDJIO Juliette Aimée épouse JEUKÉ	3 MAZEKUI TAKUETE Judith Laure
2. MATOUDOM TCHOUPÔ épouse TCHOWOMPI Léontine	

Personnel du courrier et de la liaison

N°	Noms et prénoms	N°	Noms et prénoms
1.	AYISSI MBEZELE Ange Rite	4.	NANA Jean
2.	EYENGA Mélanie Angèle épouse KONO	5.	TABUE Félix
3.	IKOUMA MINDANG	6.	TSAKEM Patrice Hilaire